

Le mardi 25 février 2020
À 20 h 30 – Salle l'Amphi
Pôle intercommunal du Pays de Meslay-Grez

Étaient présents:

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	LANGLOIS	Gustave
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline
BAZOUGERS	FERRAN	David
BEAUMONT PIED DE BOEUF	GANGNAT	Pascal
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky
BOUERE	AVALLART	Pierre
BOUERE	MAHIEU	Céline
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
GREZ EN BOUERE	OLLIER	Yann
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck
LA CROPTÉ	LAMBERT	Paul
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis
LE BURET	CATILLON	Didier
MAISONCELLE DU MAINE	GENDRON	Didier

MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc
MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
MESLAY DU MAINE	TAUNAI	Maryse
MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian
MESLAY DU MAINE	BRUNEAU	Sylvie
MESLAY DU MAINE	BRAULT	Jacques
MESLAY DU MAINE	JARDIN	Elisabeth
PREAUX	FOUCAULT	Roland
RUILLE FROID FONDS	HELBERT	Marie-Claude
SAINT BRICE	BOISSEAU	André
SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
SAINT LOUP DU DORAT	GILBERT	Henri
VAL DU MAINE	COTTEREAU	Michel
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques

Étaient absents excusés :

Messieurs Lavoué Christian – Landelle Jérôme – Foucher Stéphane – Boulay Didier – Ollier Yann - Bréhin Jean-Claude - Lefloch Michel - Buchot André - Mesdames Lejeune Julie – Gautier Huguette a donné pouvoir à Christian Boulay - Ricordeau-Maillet Martine – Frétygné Cécile.

Assistait également à la séance: Sylvie Landelle – DGS

Ordre du jour

1. Procès-Verbal du conseil communautaire du 4 février 2020.
2. Compte Administratif et Compte de gestion 2019.
3. Rapport budgétaire 2020 ; Affaires culturelles.
4. Rapport budgétaire 2020 ; commission Enfance Jeunesse, Sport.
5. Rapport budgétaire 2020 ; commission Communication
6. Rapport budgétaire 2020 ; commission énergie et développement durable.
7. Rapport budgétaire 2020 ; commission tourisme.
8. Rapport budgétaire 2020 ; Bureau – Administration Générale.
9. Rapport économie – modification du rapport I-12 Bâtiment économique loué à la Sté Sotiwel.
10. Dossier déchets : Action de prévention 2020.
11. Projet d'adhésion au Territoire d'Energie Mayenne pour la compétence éclairage public.
12. Rapport finances - Vote du Budget Primitif et vote des taux 2020.

Dossier N°1 Procès – Verbal du conseil communautaire du 4 février 2020

Le Président ouvre la séance et présente aux membres du Conseil Communautaire le procès-verbal de la séance du 4 février 2020.

[AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :](#)

[Le Conseil Communautaire approuve le procès-verbal à l'unanimité.](#)

Dossier N°2 – Compte Administratif et Comptes de gestion 2019

Le Conseil de Communauté, réuni sous la Présidence de Monsieur Poulain Jean-Marc premier vice-président, délibérant sur les Comptes Administratifs 2019 de la Communauté de Communes du Pays Meslay-Grez. Après avoir pris connaissance de la présentation faite du Compte Administratif 2019, et des affectations de résultats proposées, lesquelles peuvent se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL - COMMUNAUTE DE COMMUNES Du PAYS DE MESLAY-GREZ

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		900 451,81		505 319,45	0,00	1 405 771,26
Opérations de l'exercice	-6 387 536,78	6 858 114,71	-2 498 102,02	1 614 984,69	-8 885 638,80	8 473 099,40
TOTAUX	-6 387 536,78	7 758 566,52	-2 498 102,02	2 120 304,14	-8 885 638,80	9 878 870,66
Résultats de clôture	0,00	1 371 029,74	-377 797,88	0,00	0,00	993 231,86
Restes à réaliser			-594 069,82	676 880,55	-594 069,82	676 880,55
TOTAUX CUMULES avec RAR	-6 387 536,78	7 758 566,52	-3 092 171,84	2 797 184,69	-9 479 708,62	10 555 751,21
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	1 371 029,74	-294 987,15	0,00	0,00	1 076 042,59

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	1 076 042,59 €
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	294 987,15 €
-------------	----------------------------	--------------

compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	377 797,88 €

BUDGET ANNEXE TOURISME

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		26 006,83	-50 935,26		-24 928,43	0,00
Opérations de l'exercice	-465 177,26	447 646,37	-89 299,83	133 018,60	-554 477,09	580 664,97
TOTAUX	-465 177,26	473 653,20	-140 235,09	133 018,60	-579 405,52	580 664,97
Résultats de clôture	0,00	8 475,94	-7 216,49	0,00	0,00	1 259,45
Restes à réaliser			-11 150,95	15 556,65	-11 150,95	15 556,65
TOTAUX CUMULES avec RAR	-465 177,26	473 653,20	-151 386,04	148 575,25	-590 556,47	596 221,62
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	8 475,94	-2 810,79	0,00	0,00	5 665,15

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	5 665,15 €
	Déficit Fonctionnement	- €

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	2 810,79 €
-------------	----------------------------	------------

compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	7 216,49 €



Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		381 691,65	-259 386,59		0,00	122 305,06
Opérations de l'exercice	-1 089 975,03	1 057 633,83	-362 856,70	784 739,86	-1 452 831,73	1 842 373,69
TOTAUX	-1 089 975,03	1 439 325,48	-622 243,29	784 739,86	-1 452 831,73	1 964 678,75
Résultats de clôture	0,00	349 350,45	0,00	162 496,57	0,00	511 847,02
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-1 089 975,03	1 439 325,48	-622 243,29	784 739,86	-1 452 831,73	1 964 678,75
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	349 350,45	0,00	162 496,57	0,00	511 847,02

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	349 350,45 €
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	- €
-------------	----------------------------	-----

compte 001	Excédent d'investissement	162 496,57 €
	Déficit d'investissement	- €

BUDGET ANNEXE ECONOMIE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés			-99 825,21		-99 825,21	0,00
Opérations de l'exercice	-319 545,57	383 818,41	-483 297,02	266 000,13	-802 842,59	649 818,54
TOTAUX	-319 545,57	383 818,41	-583 122,23	266 000,13	-902 667,80	649 818,54
Résultats de clôture	0,00	64 272,84	-317 122,10	0,00	-252 849,26	0,00
Restes à réaliser			-164 074,04	273 707,53	-164 074,04	273 707,53
TOTAUX CUMULES avec RAR	-319 545,57	383 818,41	-747 196,27	539 707,66	-1 066 741,84	923 526,07
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	64 272,84	-207 488,61	0,00	-143 215,77	0,00

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	64 272,84 €
	Déficit Fonctionnement	0,00

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
-------------	----------------------------	--

compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	317 122,10 €

BUDGET ANNEXE ZA DE LA CHALOPINIÈRE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-52 463,05	52 463,05	-46 825,11	46 825,11	-99 288,16	99 288,16
TOTAUX	-52 463,05	52 463,05	-46 825,11	46 825,11	-99 288,16	99 288,16
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	-52 463,05	52 463,05	-46 825,11	46 825,11	-99 288,16	99 288,16
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET ANNEXE ZA LA GUIETNIÈRE - BOUÈRE - GREZ EN BOUÈRE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-415 856,66	415 856,66	-377 062,60	377 062,60	-792 919,26	792 919,26
TOTAUX	-415 856,66	415 856,66	-377 062,60	377 062,60	-792 919,26	792 919,26
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	-415 856,66	415 856,66	-377 062,60	377 062,60	-792 919,26	792 919,26
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET ANNEXE - ZA BALLEE

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		27 848,79		16 802,20	0,00	44 650,99
Opérations de l'exercice	-2 728,98	1 264,12	0,00	1 577,00	-2 728,98	2 841,12
TOTAUX	-2 728,98	29 112,91	0,00	18 379,20	-2 728,98	47 492,11
Résultats de clôture	0,00	26 383,93	0,00	18 379,20	0,00	44 763,13
Restes à réaliser				0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-2 728,98	29 112,91	0,00	18 379,20	-2 728,98	47 492,11
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	26 383,93	0,00	18 379,20	0,00	44 763,13

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	26 383,93 €
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	- €
-------------	----------------------------	-----

compte 001	Excédent d'investissement	18 379,20 €
	Déficit d'investissement	- €

BUDGET ANNEXE ZA DU CLOS MACE BAZOUGERS

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés					0,00	0,00
Opérations de l'exercice	-86 499,02	86 499,02	-76 605,89	83 296,28	-163 104,91	169 795,30
TOTAUX	-86 499,02	86 499,02	-76 605,89	83 296,28	-163 104,91	169 795,30
Résultats de clôture	0,00	0,00	0,00	6 690,39	0,00	6 690,39
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	-86 499,02	86 499,02	-76 605,89	83 296,28	-163 104,91	169 795,30
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	0,00	6 690,39	0,00	6 690,39

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	- €
	Déficit Fonctionnement	- €

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	6 690,39 €
	Déficit d'investissement	

BUDGET ANNEXE - ZA ST LOUP

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés			-2 013,33		-2 013,33	0,00
Opérations de l'exercice	-917,00	917,00	-3 035,00	759,00	-3 952,00	1 676,00
TOTAUX	-917,00	917,00	-5 048,33	759,00	-5 965,33	1 676,00
Résultats de clôture	0,00	0,00	-4 289,33	0,00	-4 289,33	0,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-917,00	917,00	-5 048,33	759,00	-5 965,33	1 676,00
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	0,00	-4 289,33	0,00	-4 289,33	0,00

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	- €
	Déficit Fonctionnement	- €

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	4 289,33

BUDGET ANNEXE - ZA VILLIERS

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés				4 672,49 €	0,00	4 672,49
Opérations de l'exercice	- 4 312,34 €	6 392,03 €	- 8 047,84 €	1 295,66 €	-12 360,18	7 687,69
TOTAUX	-4 312,34	6 392,03	-8 047,84	5 968,15	-12 360,18	12 360,18
Résultats de clôture	0,00	2 079,69	-2 079,69	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser				0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-4 312,34	6 392,03	-8 047,84	5 968,15	-12 360,18	12 360,18
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	2 079,69	-2 079,69	0,00	0,00	0,00

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	- €
	Déficit Fonctionnement	

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	2 079,69 €
compte 001	Excédent d'investissement	- €
	Déficit d'investissement	2 079,69 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		22 993,60	-8 864,35		0,00	14 129,25
Opérations de l'exercice	-22 561,67	27 833,06	-13 908,00	30 405,13	-36 469,67	58 238,19
TOTAUX	-22 561,67	50 826,66	-22 772,35	30 405,13	-36 469,67	72 367,44
Résultats de clôture	0,00	28 264,99	0,00	7 632,78	0,00	35 897,77
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-22 561,67	50 826,66	-22 772,35	30 405,13	-36 469,67	72 367,44
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	28 264,99	0,00	7 632,78	0,00	35 897,77

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats sur le budget Assainissement DSP de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	28 264,99 €
	Déficit Fonctionnement	- €

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
--------------------	-----------------------------------	--

compte 001	Excédent d'investissement	7 632,78 €
	Déficit d'investissement	

BUDGET ANNEXE EAU DSP

<i>Libellé</i>	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		336 990,77	-176 447,20		0,00	160 543,57
Opérations de l'exercice	-454 069,74	314 908,09	-165 211,04	569 311,65	-619 280,78	884 219,74
TOTAUX	-454 069,74	651 898,86	-341 658,24	569 311,65	-619 280,78	1 044 763,31
Résultats de clôture	0,00	197 829,12	0,00	227 653,41	0,00	425 482,53
Restes à réaliser			-22 146,50	24 455,00	-22 146,50	24 455,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-454 069,74	651 898,86	-363 804,74	593 766,65	-641 427,28	1 069 218,31
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	197 829,12	0,00	229 961,91	0,00	427 791,03

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats sur le budget Eau DSP de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	197 829,12 €
	Déficit Fonctionnement	- €

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
--------------------	-----------------------------------	--

compte 001	Excédent d'investissement	227 653,41 €
	Déficit d'investissement	- €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		266 332,88	-189 767,41		0,00	76 565,47
Opérations de l'exercice	-1 063 091,10	990 512,45	-523 128,88	855 662,63	-1 586 219,98	1 846 175,08
TOTAUX	-1 063 091,10	1 256 845,33	-712 896,29	855 662,63	-1 586 219,98	1 922 740,55
Résultats de clôture	0,00	193 754,23	0,00	142 766,34	0,00	336 520,57
Restes à réaliser			-21 199,62	9 588,90	-21 199,62	9 588,90
TOTAUX CUMULES avec RAR	-1 063 091,10	1 256 845,33	-734 095,91	865 251,53	-1 607 419,60	1 932 329,45
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	193 754,23	0,00	131 155,62	0,00	324 909,85

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats sur le budget Assainissement Régie de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	193 754,23 €
	Déficit Fonctionnement	- €

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
-------------	----------------------------	--

compte 001	Excédent d'investissement	142 766,34 €
	Déficit d'investissement	

BUDGET ANNEXE EAU REGIE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		1 054 643,24		294 966,22	0,00	1 349 609,46
Opérations de l'exercice	-1 885 391,49	1 740 755,40	-316 715,61	764 404,31	-2 202 107,10	2 505 159,71
TOTAUX	-1 885 391,49	2 795 398,64	-316 715,61	1 059 370,53	-2 202 107,10	3 854 769,17
Résultats de clôture	0,00	910 007,15	0,00	742 654,92	0,00	1 652 662,07
Restes à réaliser			-424 434,34	111 640,10	-424 434,34	111 640,10
TOTAUX CUMULES avec RAR	-1 885 391,49	2 795 398,64	-741 149,95	1 171 010,63	-2 626 541,44	3 966 409,27
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	910 007,15	0,00	429 860,68	0,00	1 339 867,83

Au vu des résultats du compte administratif 2019, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats sur le budget Eau régie de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

compte 002	Excédent Fonctionnement	910 007,15 €
	Déficit Fonctionnement	- €

INVESTISSEMENT

compte 1068	Excédent de fonctionnement	
-------------	----------------------------	--

compte 001	Excédent d'investissement	742 654,92 €
	Déficit d'investissement	

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Monsieur Boizard Bernard, Président, s'étant retiré ;

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- **Approuve les Comptes Administratifs 2019 tels que présentés,**
- **Valide les affectations de résultats proposées ci-dessus.**

COMPTES DE GESTION 2019- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MESLAY GREZ

Le Conseil de Communauté, après avoir pris connaissance des comptes de gestion 2019 de la Communauté de Communes du pays Meslay-Grez, dressés par le receveur municipal concordants avec les comptes administratifs 2019 et après en avoir délibéré :

⇒ **Décide d'approuver à l'unanimité lesdits comptes de gestion relatifs à l'année 2019 pour les budgets suivants :**

- ✚ Budget Principal
- ✚ Budget annexe Tourisme
- ✚ Budget annexe Déchets
- ✚ Budget annexe Economie
- ✚ Budget annexe ZA la Chalopinière
- ✚ Budget annexe ZA Guiterrière – Bouère – Grez en Bouère
- ✚ Budget annexe ZA Ballée
- ✚ Budget annexe ZA du Clos Macé
- ✚ Budget annexe ZA Saint Loup
- ✚ Budget annexe ZA Villiers
- ✚ Budget annexe Assainissement Régie
- ✚ Budget annexe Eau Régie
- ✚ Budget annexe Eau DSP
- ✚ Budget annexe Assainissement DSP

Dossier N°3 – Rapport budgétaire 2020 ; Commission Affaires culturelles

Rapporteur, Jacques Sabin, Vice-président en charge de la commission Affaires culturelles de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2020 de la commission Affaires culturelles, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

SYNTHÈSE des rapports budgétaires III- CULTURE

Responsable : Jacques SABIN



I – ACTION 1 : DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

A - Ambition du programme

Contribuer au rayonnement culturel du territoire

B - Objectifs 2020

- **Structuration du service culturel,**
- Mettre en place le projet culturel de territoire voté par le Conseil Communautaire du 21 mai 2019,
- Poursuivre avec une 2^{ème} saison culturelle itinérante.

C - Mise en œuvre

C1- Moyens

- 60 % ETP en programmation et médiation culturelle,
- Adéquation du budget alloué à la programmation culturelle au regard de cette ambition,
- Continuité du plan de Communication mis en place en 2019 : plaquette, kakemonos , panneaux Dibon ...
- **Mise en place d'un logiciel de billetterie, en parallèle réflexion en 2020 sur la vente en ligne**

C2- Conventions

- Conventonnement avec le Conseil Départemental,
- Conventonnement avec les mairies pour l'utilisation des salles,
- Soutien financier, administratif, logistique et humain au Festival Ateliers Jazz de Meslay-Grez.

C3- Productions

- Organisation de 2 projections de plein air en partenariat avec l'association départemental « Atmosphères 53 »,
- Mise en place d'une saison culturelle de territoire de septembre à juin (environ 10 dates),
- Animations lecture inscrites dans la saison culturelle de territoire,
- **Accueil d'un spectacle des Nuits de La Mayenne, le 1^{er} aout 2020 à Chémeré le Roi**

C4 - Soutien aux associations culturelles :

- Festival des Ateliers Jazz du Pays de Meslay Grez,
- Festival « ça Grézille », **volonté de marquer le 10^{ème} anniversaire en 2020,**
- **Les soutiens sont répartis de la façon suivante :**
 - **Subvention Festival Ateliers Jazz : 19.200 €,**
 - **Soutien administratif Festival Ateliers Jazz : 31.960 €**
 - **Subvention Note Bleue : 1.500 €,**
 - **Soutien à l'Harmonie de Meslay du Maine pour la direction : 1.910 €,**
 - **Autres associations (ça Grézille, Linière(s)) à répartir en fonction des demandes : 9.000 €.**

D - Budget consacré à l'action 1

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2019	BILAN 2019	Budget 2020		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG		Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
III - 04	Saison culturelle de territoire	-38 747,00 €	-38 107,68 €	93 810,00 €	20 328,33 €	-73 481,67 €
III-05	Communication culturelle	-6 970,00 €	-14 866,12 €	13 430,00 €	0,00 €	-13 430,00 €
III-09	Soutien aux associations culturelles	-61 000,48 €	-63 754,58 €	71 970,00 €	8 400,00 €	-63 570,00 €
Total de l'action "diffusion du spectacle vivant"		-106 717,48 €	-116 728,38 €	179 210,00 €	28 728,33 €	-150 481,67 €

II - ACTION 2 : DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES AMATEURS



A - Ambition du programme

- Encourager et accompagner les pratiques amateurs, multiplier les partenariats.

B - Objectifs 2020

- Contribuer à la diffusion et à l'ouverture culturelle à destination d'un jeune public :
 - Vers les arts visuels, par le biais du dispositif Ciné-enfants d'Atmosphères 53,
 - Vers la danse par le biais des interventions danse en milieu scolaire,
- Pérenniser les partenariats de l'école de musique avec le milieu scolaire,
- Dispenser un enseignement artistique spécialisé pour former des musiciens et comédiens amateurs de haut niveau et susciter des vocations,
- Mise à disposition de compétences professionnelles à destination du monde amateur (harmonies, troupes de théâtre amateur),
- Accompagner des projets à vocation départementale,

C – Mise en œuvre

C1 - Les lieux d'enseignements

- 2 sites / Meslay du Maine et Chémeré le Roi (orgue),

C2 – Les Moyens

- Une équipe administrative et pédagogique,
 - **Chargée de l'écriture d'un projet d'établissement,**
 - Et de la mise en œuvre d'un Travail transversal avec la saison et le réseau de lecture,

C3 – Une territorialité des actions

- **Organisation d'un projet chorale (le mardi 10 mars 2020) dans le cadre des interventions musique en milieu scolaire qui nécessite la signature d'une convention financière avec l'école Sainte Marie de Villiers-Charlemagne. Il est prévu le versement d'une indemnité de 200 € pour les professeurs participant au projet (G. Bellanger, C. Arthuis, E. Gigant, S. Jamault, JF. Landeau). Ce projet est en lien avec la saison culturelle de territoire**
- Collaboration avec Mayenne Culture pour les interventions danse : **journée départementale danse organisée sur notre territoire le jeudi 12 mars 2020 à Villiers Charlemagne**
- Collaboration avec Atmosphères 53 pour le dispositif « Ciné-enfants »,

C4 – Les partenariats

Soutien à l'association de parents d'élèves « La Note Bleue » par le biais d'une subvention,
Convention avec l'association meslinoise « Harmonie Sainte Cécile » (orchestre de second cycle de l'Ecole de musique).

C5 – Politique tarifaire en fonction du quotient familial

Pour rappel les tranches 2019-2020 :

- Tranche 1 : QF < 599€
- Tranche 2 : QF ≥ 600 € et ≤ 1000 €
- Tranche 3 : QF ≥ 1001 et ≤ 1200 €
- Tranche 4 : QF > 1.200 €.

Proposition d'augmenter de 1 % toutes les tranches pour l'année 2020-2021

Voici la proposition de tarifs pour l'année scolaire 2020-2021 (chiffres en bleu)

Tarifs communes et Communauté de communes																
Disciplines	Tarifs 2019/2020				Tarifs 2020/2021 - +1% pr chaque tranche				Tarifs 2020/2021 - +1% pr chaque tranche				Différence			
					Tarifs non divisibles par 3 et par 10				Tarifs divisibles par 3 et par 10							
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Eveil Musical et théâtral	126,00 €	131,40 €	134,10 €	142,20 €	127,26 €	132,71 €	135,44 €	143,62 €	127,20 €	132,60 €	135,60 €	143,70 €	-0,06 €	-0,11 €	0,16 €	0,08 €
Formation musicale et théâtrale (1)	159,00 €	167,10 €	170,70 €	178,80 €	160,59 €	168,77 €	172,41 €	180,59 €	160,50 €	168,90 €	172,50 €	180,60 €	-0,09 €	0,13 €	0,09 €	0,01 €
Formation instrumentale	202,20 €	212,70 €	217,20 €	227,70 €	204,22 €	214,83 €	219,37 €	229,98 €	204,30 €	214,80 €	219,30 €	230,10 €	0,08 €	-0,03 €	-0,07 €	0,12 €
Instrument adulte seul	261,60 €	275,40 €	281,10 €	294,60 €	264,22 €	278,15 €	283,91 €	297,55 €	264,30 €	278,10 €	283,80 €	297,60 €	0,08 €	-0,05 €	-0,11 €	0,05 €
Chorale adulte	135,90 €	142,80 €	145,80 €	153,00 €	137,26 €	144,23 €	147,26 €	154,53 €	137,40 €	144,30 €	147,30 €	154,80 €	0,14 €	0,07 €	0,04 €	0,27 €
Autres pratiques collectives	93,00 €	97,20 €	99,30 €	104,70 €	93,93 €	98,17 €	100,29 €	105,75 €	93,90 €	98,10 €	100,20 €	105,90 €	-0,03 €	-0,07 €	-0,09 €	0,15 €
Location d'instrument	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	0,12 €	-0,07 €	0,02 €	0,69 €
Pour les élèves déjà inscrits et venant de l'extérieur du réseau sud Mayenne																
Disciplines	Tarifs 2019/2020				Tarifs 2020/2021 - +1% pr chaque tranche				Tarifs 2020/2021 - +1% pr chaque tranche				Différence			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Eveil musical et théâtral	182,70 €	192,00 €	195,90 €	205,80 €	184,53 €	193,92 €	197,86 €	207,86 €	184,50 €	193,80 €	198,00 €	207,90 €	-0,03 €	-0,12 €	0,14 €	0,04 €
Formation musicale et théâtrale (1)	231,60 €	243,60 €	248,60 €	260,70 €	233,92 €	246,04 €	251,09 €	263,31 €	234,00 €	246,00 €	251,10 €	263,40 €	0,08 €	-0,04 €	0,01 €	0,09 €
Formation instrumentale	294,60 €	309,00 €	315,30 €	331,50 €	297,55 €	312,09 €	318,45 €	334,82 €	297,60 €	312,00 €	318,60 €	334,80 €	0,05 €	-0,09 €	0,15 €	-0,01 €
Instrument adulte seul	387,60 €	407,10 €	415,50 €	436,20 €	391,48 €	411,17 €	419,66 €	440,56 €	391,50 €	411,30 €	419,70 €	440,70 €	0,02 €	0,13 €	0,05 €	0,14 €
Chorale adulte	149,10 €	156,60 €	159,90 €	167,70 €	150,59 €	158,17 €	161,50 €	169,38 €	150,60 €	158,10 €	161,40 €	169,50 €	0,01 €	-0,07 €	-0,10 €	0,12 €
Autres pratiques collectives	132,90 €	139,50 €	142,50 €	148,80 €	134,23 €	140,90 €	143,93 €	150,29 €	134,10 €	141,00 €	144,00 €	150,30 €	-0,13 €	0,10 €	0,07 €	0,01 €
Location d'instrument	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	0,01 €	-0,08 €	0,32 €	0,39 €

D - Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2019	BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
III-07	Atmosphères 53	-4 400,00 €	-3 918,01 €	4 600,00 €	0,00 €	-4 600,00 €
III-08	Mayenne Culture	-2 072,35 €	-2 072,35 €	2 292,97 €	0,00 €	-2 292,97 €
III-10 - III 12	Ecole de Musique	-252 628,00 €	-245 549,55 €	363 240,00 €	109 229,53 €	-254 010,47 €
III-11	Les actions	-7 002,20 €	-8 354,86 €	16 675,60 €	8 161,37 €	-8 514,23 €
Total de l'action "developpement des pratiques amateurs"		-266 102,55 €	-259 894,77 €	386 808,57 €	117 390,90 €	-269 417,67 €

ACTION 3 : LECTURE PUBLIQUE

A - Ambition du programme

- Développer la lecture publique en soutenant les bibliothèques et en aidant à leur bon fonctionnement.

B - Objectifs pour 2020

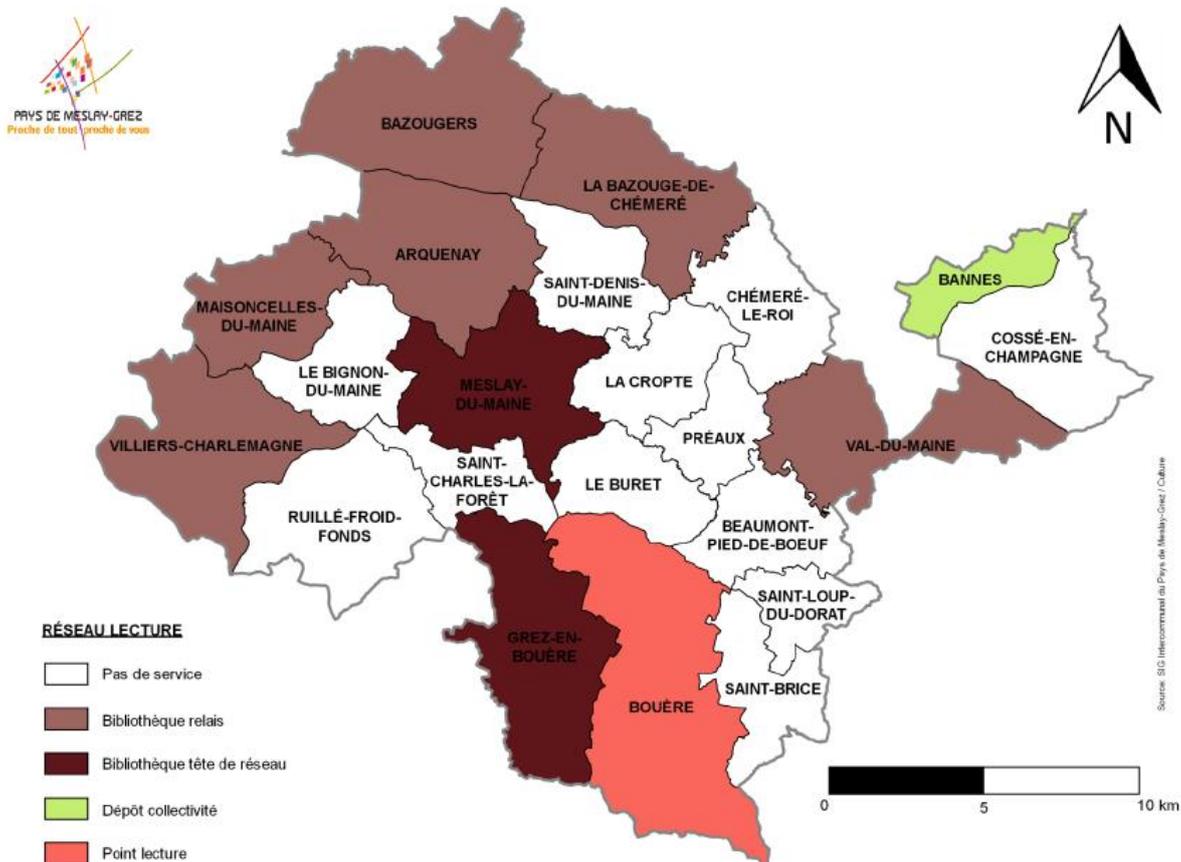
- Renforcer la professionnalisation des bénévoles dans les bibliothèques
- Assurer le bon fonctionnement des 2 médiathèques tête de réseau, du réseau de lecture du territoire et travailler à leur développement,
- Coordonner le réseau des bibliothèques.



C- Moyens mis en œuvre

- 2 Bibliothèques tête de réseau (BTR – Grez en Bouère et Meslay du Maine) ouvertes respectivement 14 et 22 heures par semaine,
- 6 Bibliothèques relais (BR),
- 1 Point lecture (PL), [fermeture du Point lecture de Saint Denis du Maine le 31 décembre 2019](#)
- 1 Dépôt collectivité et plus de 140 bénévoles,
- De nombreuses actions culturelles,
- [Travail transversal avec la saison culturelle et le pôle enseignement artistique,](#)





D-Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2019	BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
III-01	Médiathèque de Grez-en-Bouère	-43 753,00 €	-40 156,69 €	45 964,63 €	3 914,00 €	-42 050,63 €
III-02	Médiathèque de Meslay du Maine	-145 101,00 €	-98 461,07 €	133 796,00 €	25 722,00 €	-108 074,00 €
III-03	Réseau de lecture	-19 146,40 €	-16 259,34 €	60 838,00 €	40 131,60 €	-20 706,40 €
Total de l'action "lecture publique"		-208 000,40 €	-154 877,10 €	240 598,63 €	69 767,60 €	-170 831,03 €

RÉSULTATS NETS DES ACTIONS

(FONCTIONNEMENT+ remboursement du capital des emprunts)

Synthèse budgétaire		BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020
Récapitulatif des actions				
III-01	Médiathèque de Grez-en-Bouère	-43 573,00 €	-40 004,06 €	-41 889,63 €
III-02	Médiathèque de Meslay du Maine	-94 154,00 €	-97 552,59 €	-105 223,00 €
III-03	Réseau de lecture	-16 446,40 €	-15 669,48 €	-18 006,40 €
III-04	Saison culturelle de territoire	-37 736,41 €	-37 369,07 €	-65 992,67 €
III-05	Communication culturelle	-6 970,00 €	-14 866,12 €	-13 430,00 €
III-06	Atmosphères 53	-4 400,00 €	-3 918,01 €	-4 600,00 €
III-07	Mayenne Culture	-2 072,35 €	-2 072,35 €	-2 292,97 €
III-08	Soutien aux associations culturelles	-61 000,48 €	-63 754,58 €	-63 570,00 €
III-09 - 10 - 11	Ecole de Musique + actions	-251 421,70 €	-245 453,78 €	-254 315,70 €
TOTAL		-517 774,34 €	-520 660,04 €	-569 320,37 €

BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS

(fonctionnement + investissement)

Synthèse budgétaire		BP 2019	BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG		Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
III-01	Médiathèque de Grez-en-Bouère	-43 753,00 €	-40 156,69 €	45 964,63 €	3 914,00 €	-42 050,63 €
III-02	Médiathèque de Meslay du Maine	-145 101,00 €	-98 461,07 €	133 796,00 €	25 722,00 €	-108 074,00 €
III-03	Réseau de lecture	-19 146,40 €	-16 259,34 €	60 838,00 €	40 131,60 €	-20 706,40 €
III-04	Saison culturelle de territoire	-37 736,41 €	-37 369,07 €	93 810,00 €	20 328,33 €	-73 481,67 €
III-05	Communication culturelle	-6 970,00 €	-14 866,12 €	13 430,00 €	0,00 €	-13 430,00 €
III-06	Atmosphères 53	-4 400,00 €	-3 918,01 €	4 600,00 €	0,00 €	-4 600,00 €
III-07	Mayenne Culture	-2 072,35 €	-2 072,35 €	2 292,97 €	0,00 €	-2 292,97 €
III-08	Soutien aux associations culturelles	-61 000,48 €	-63 754,58 €	71 970,00 €	8 400,00 €	-63 570,00 €
III-09 - 10 - 11	Ecole de Musique + actions	-259 630,70 €	-253 904,41 €	379 915,60 €	117 390,90 €	-262 524,70 €
Total du service Culturel		-579 810,34 €	-530 761,64 €	806 617,20 €	215 886,83 €	-590 730,37 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

RAPPORT III – 01 Médiathèque intercommunale de Grez en Bouère.

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT III – 02 Médiathèque intercommunale de Meslay du Maine.

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT III – 03 Réseau de lecture.

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les conventions relatives à certaines actions et les avenants liés aux conventions « compétence lecture » et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT III – 04 Saison culturelle de territoire.

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les conventions relatives à toutes les actions culturelles, les conventions de partenariat pour l'accueil des spectacles de la saison culturelle du Pays de Meslay-Grez, la convention à intervenir avec le Conseil Départemental de la Mayenne.
- Autorise le Président ou le vice-président à signer les documents inhérents à l'acquisition d'un logiciel de billetterie.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT III – 05 Communication culturelle.

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT III – 06 Atmosphères 53.

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT III – 07 Mayenne culture.

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT III – 08 Soutien aux associations.

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le versement de subventions aux associations suivantes ;
 - ✓ Festival Ateliers Jazz = 19200€
 - ✓ La Note Bleue = 1500€
 - ✓ Autres associations = 9000€
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT III – 09 – 10 – 11 Ecole de musique intercommunale.

- Valide le rapport moral présenté.
- Valide l'ensemble du programme d'actions présenté.
- Valide l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le versement d'indemnités aux professeurs jouant dans le projet chorale autour de « Bobby Lapointe » pour la somme de 200€ par professeurs (Guillaume Bellanger, Camille Arthuis, Estelle Gigant, Sylvain Jamault, Jean-François Landeau)
- Valide la convention financière pour le projet chorale en partenariat avec l'association des parents d'élèves de l'école Saine Marie de Villiers-Charlemagne représentée par son Président Monsieur Fouilleur.

- **Autorise le Président ou le Vice-président à signer les conventions relatives aux actions suivantes ; théâtre, Festival atelier jazz, prêt de matériel.**
- **Valide les tarifs pour l'année scolaire 2020-2021 comme présentés ci-dessous :**

Tarifs communes et Communauté de communes								
Disciplines	Tarifs 2020/2021 - +1% pr chaque tranche Tarifs non divisibles par 3 et par 10				Tarifs 2020/2021 - +1% pr chaque tranche Tarifs divisibles par 3 et par 10			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Eveil Musical et théâtral	127,26 €	132,71 €	135,44 €	143,62 €	127,20 €	132,60 €	135,60 €	143,70 €
Formation musicale et théâtrale (1)	160,59 €	168,77 €	172,41 €	180,59 €	160,50 €	168,90 €	172,50 €	180,60 €
Formation instrumentale	204,22 €	214,83 €	219,37 €	229,98 €	204,30 €	214,80 €	219,30 €	230,10 €
Instrument adulte seul	264,22 €	278,15 €	283,91 €	297,55 €	264,30 €	278,10 €	283,80 €	297,60 €
Chorale adulte	137,26 €	144,23 €	147,26 €	154,53 €	137,40 €	144,30 €	147,30 €	154,80 €
Autres pratiques collectives	93,93 €	98,17 €	100,29 €	105,75 €	93,90 €	98,10 €	100,20 €	105,90 €
Location d'instrument	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €
Pour les élèves déjà inscrits et venant de l'extérieur du réseau sud Mayenne								
Disciplines	Tarifs 2020/2021 - +1% pr chaque tranche				Tarifs 2020/2021 - +1% pr chaque tranche			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Eveil musical et théâtral	184,53 €	193,92 €	197,86 €	207,86 €	184,50 €	193,80 €	198,00 €	207,90 €
Formation musicale et théâtrale (1)	233,92 €	246,04 €	251,09 €	263,31 €	234,00 €	246,00 €	251,10 €	263,40 €
Formation instrumentale	297,55 €	312,09 €	318,45 €	334,82 €	297,60 €	312,00 €	318,60 €	334,80 €
Instrument adulte seul	391,48 €	411,17 €	419,66 €	440,56 €	391,50 €	411,30 €	419,70 €	440,70 €
Chorale adulte	150,59 €	158,17 €	161,50 €	169,38 €	150,60 €	158,10 €	161,40 €	169,50 €
Autres pratiques collectives	134,23 €	140,90 €	143,93 €	150,29 €	134,10 €	141,00 €	144,00 €	150,30 €
Location d'instrument	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €
<p>(1) Un tarif dégressif sera consenti sur les cours de formation musicale / théâtrale ou d'éveil musical / théâtral aux familles ayant plusieurs membres inscrits dans l'établissement (par ordre d'âge). A noter que les adultes sont considérés comme 1er enfant soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moins 10% pour le deuxième membre - Moins 20% pour le troisième et les suivants. 								

- **Valide les conditions de facturation.**
- **Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention à intervenir avec le Conseil Départemental de la Mayenne.**
- **Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.**

Dossier N°4 – Rapport budgétaire 2020 ; Commission Enfance Jeunesse Sport

Rapporteur, Jean-Marc Poulain, Vice-président en charge de la commission Enfance Jeunesse et Sport de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2020 de la commission Enfance Jeunesse et Sport, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

SYNTHÈSE

des rapports budgétaires

VI- ENFANCE JEUNESSE SPORT

Responsable : Jean-Marc POULAIN



I - ACTION : COORDINATION

VI-01 PEI, VI-02 COORDINATION

AMBITION DE L'ACTION

Développement de la politique Enfance, Jeunesse et Sports sur l'ensemble du territoire du Pays de Meslay-Grez.

OBJECTIFS

Maintenir la dynamique de développement sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le sport tout en prenant soin d'être au plus près des besoins de la population locale.

Continuer le travail engagé sur le Projet Éducatif Intercommunal.

Mettre en avant l'importance d'avoir une vision communautaire pour répondre aux besoins du territoire de la CCPMG.

Contrat Enfance Jeunesse (CAF): Renouvellement 2019/2022

Parentalité : Participation aux financements des animations : 500€

Evaluation et renouvellement du Projet Educatif Intercommunal en 2020

VI-04 ENFANCE et VI-06 SCOLAIRES:

Accompagner les directrices d'accueils de loisirs : soutien technique et pédagogique, Coordonner les déplacements, les camps.

Mise en place de planning partagés pour les mises à disposition des malles pédagogiques et des minibus.

Intervention d'éducateur sportif :

Max de sport, KokohKid, écoles (voile, Escalade, Musique). Mise à disposition du matériel et des équipements sportifs pour la pratique d'autres activités. (Tchoukball, course d'orientation,...).

Accueil des scolaires dans l'objectif du « savoir nager »

Accompagner le RASED à travers l'achat de matériel pédagogique 600€

	Voile	Escalade	Musique	Piscine
Nb d'écoles encadrées	15	19	17	17
Nb de classes encadrées	17	44	45	45
Coût du transport	31 168,32 €			

VI-07 INFORMATISATION ET PORTAIL FAMILLE

Mise en place du Logiciel de pointage, première facturation via le logiciel en février et mars en fonction des collectivités.

Utilisation du portail familles aux vacances d'avril 2020.

Communes participantes avec CCPMG: Arquenay, Chéméré-le-Roi, La Bazouge-de-Chéméré, Maisonnelles-du-Maine, Ruillé-Froid-Fonds, Val-du-Maine et Villiers-Charlemagne

Plan de financement Portail famille	Actualisation
DEPENSES	2020
Acquisition Logiciel + matériel	71 306 €
TOTAL	71 305,91 €
RECETTES	
Subvention CAF	23 500,00 €
CD53 - Contrat Territoire	23 000,00 €
FCTVA	11 697,00 €
TOTAL	58 197,00 €
CCPMG	13 108,91 €

ACTION : COORDINATION						
SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2019	BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions			Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-01/02	PEI - COORDINATION	-27 681,00 €	* -30 563,80 €	47 530,00 €	34 154,00 €	-13 376,00 €
VI-04	Enfance	-836,00 €	-238,57 €	3 220,00 €	2 870,00 €	-350,00 €
VI-06	Ecoles et collèges	-122 323,00 €	-87 389,36 €	129 210,00 €	41 695,00 €	-87 515,00 €
VI-07	Informatisation	-8 128,00 €	-50 777,94 €	18 511,00 €	50 666,00 €	32 155,00 €
Total Coordination		-158 968,00 €	-168 969,67 €	198 471,00 €	129 385,00 €	-69 086,00 €
<i>Manque aide à l'investissement de la Caf Minibus</i>						

II - ACTION : PETITE ENFANCE

VI-03 RAM: AMBITION DE L'ACTION

Accompagner les Assistantes Maternelles et Parents (mode de garde et problématiques quotidiennes)

Proposer des animations et une mise en réseau des professionnels de la Petite Enfance.

OBJECTIFS

Adapter les temps de rencontres sur le territoire aux besoins des Assistantes Maternelles.

Maintenir le lien qui existe entre les professionnels de la petite enfance et le RAM.

Mettre en place les projets validés dans le cadre du Projet Pédagogique.

•Observer les conditions locales d'accueil de la petite enfance

•Vigilance sur la baisse du nombre d'assistantes maternelles

sur le territoire

Evolution du Nombre d'assistantes Maternelles			
Année	2007	2015	2019
Ass Mat	207	149	128
MAM	3	20	32

ACTION : PETITE ENFANCE						
SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2019	BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions			Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-03	Relais Assistantes Maternelles	-8 099,00 €	* -30 811,70 €	39 346,00 €	44 586,00 €	5 240,00 €
Total Petite Enfance		-8 099,00 €	* -30 811,70 €	39 346,00 €	44 586,00 €	5 240,00 €

Manque recette de la Caf

III - ACTION : JEUNESSE ET INFORMATION JEUNESSE

VI-05 JEUNESSE : AMBITION DE L'ACTION

Accompagner et soutenir les jeunes de 13 à 25 ans du territoire dans leurs projets et initiatives
 Proposer des animations pendant les petites vacances scolaires et la période estivale
 Informer, accompagner les jeunes sur différentes thématiques (logement, santé, emploi...)

OBJECTIFS

- Assurer et relancer le suivi des groupes de jeunes.
- Continuer à assurer des partenariats durables et à proposer des animations communes avec les Accueils de Loisirs concernant l'âge « passerelle » (11-13 ans).
- Proposer de nouvelles animations, un camp « inédit » aux jeunes du territoire.
- Orienter, diriger et accompagner au mieux les jeunes vers des structures adaptées à leurs recherches. (Information Jeunesse).
- Mise en place d'une organisation de transport pour faciliter la mobilité des jeunes

2020:

- Proposition de recrutement d'un agent à 0,5 ETP sur le temps jeunesse afin de poursuivre nos actions vers les jeunes, et de renforcer les accompagnements. (compte tenu de la réaffectation du temps jeunesse au sport en 2019, de la vacance du 0,2 ETP en avril et afin de faciliter le recrutement).
- Achat d'un babyfoot pour la salle d'accueil de jeunes
- Soutenir les projets jeunes grâce au fond J'Nove (Enveloppe de 1500 € financée à 50% par la CAF)

AUTRES ACTIONS

Poursuite des chantiers « argent de poches », animation « quinzaine du numérique », animation « maison de l'Europe »

COLLEGES:

Renforcer les liens avec les collèges pour l'opération « collèges entreprises », mise en place d'actions de préventions

Renouvellement du matériel de gym partagé avec les associations et ALSH.

NOUVEAUX TARIFS 2020

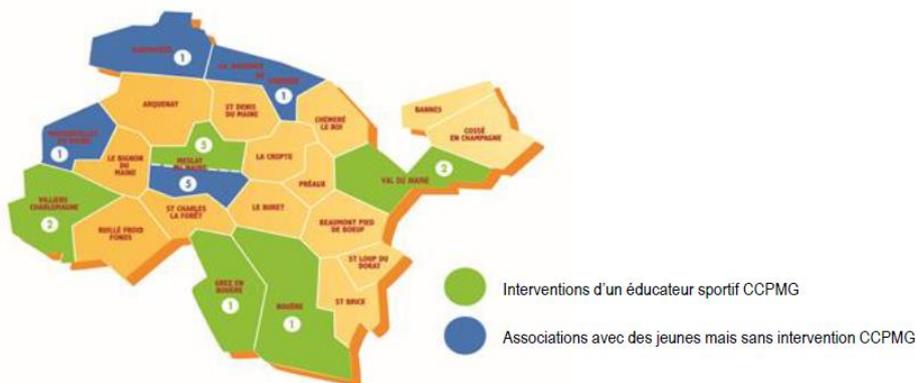
Tarifs 2020			
	Tranche 1 QF<800	Tranche 2 QF 800<QF<1200	Tranche 3 QF>1200
Adhésion		1 €	
Activité Azuréo		1 €	
Animation + transport		2 €	
Participation Activité	1 €	2 €	3 €
Activité payante	2 €	3 €	4 €
Soirée / Animation	5 €	6 €	7 €
Activité avec intervenant	8 €	9 €	10 €
Sortie	11 €	12 €	13 €
Sortie + transport	15 €	17 €	19 €
Parc à thème	22 €	24 €	26 €
Séjour Automne	90 €	95 €	105 €
Kokoh-lanta	35 €	40 €	45 €
Séjour Tarif/ JOUR	24 €	27 €	30 €

ACTION : JEUNESSE						
SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2019	BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions			Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-05	Jeunesse	-51 221,00 €	-44 256,58 €	93 608,00 €	35 231,00 €	-58 377,00 €
Total Jeunesse		-51 221,00 €	-44 256,58 €	93 608,00 €	35 231,00 €	-58 377,00 €

IV - ACTION : SPORT

VI-08 SERVICE DES SPORTS

- Encadrer et renforcer l'accompagnement des bénévoles sur le plan technique.
- Développer des temps d'échanges entre les associations de manière globale, mais aussi spécifique (par activité).
- Développer l'aide aux projets des associations (projets sportifs, associatifs, éducatifs) souvent inexistantes.
- Développer l'école des sports 3-5 ans sur le territoire
- Gestion des équipements sportifs, renouvellement des défibrillateurs dans les salles de sport



•AIDE A LA FORMATION

Soutenir la formation des bénévoles dans les associations à travers une enveloppe de 2000€.

Aide à la formation 2019

Nom de l'association	Type de formation	Coût de la formation	Proposition de prise en charge
Retraite Sportive de Meslay du Maine	Secourisme	608.41 €	300 €
AL.SP Ballée	Educateur jeunes	442 €	221 €
Jogging Meslay Athlétisme	Educateur	650 €	300 €
Union Sud Mayenne	Encadrement	969.60 €	300 €
		2 670.01 €	1 121 €

VI-09 SALLE DE SPORTS DE MESLAY DU MAINE A

2020 : Poursuite du renouvellement du matériel scolaire (Mise aux normes des agrès, tremplins, etc.)

Mise en sécurité de l'espace sportif, protection des murs

Vigilance sur les panneaux de basket relevables

VI-10 SALLE DE SPORTS DE MESLAY DU MAINE B

Plan d'investissement

DEPENSES	En € TTC		
	Stade APD 22/01/2018	Stade 06/09/2018	Stade Janvier 2020
Etudes + Travaux	1 166 000,00 €	1 225 138,76 €	1 159 295,24 €
Terrain extérieur			43 658,59 €
Equipements sportifs			46 094,46 €
TOTAL	1 166 000,00 €	1 225 138,76 €	1 249 048,29 €
RECETTES			
ETAT - DETR	170 942,00 €	170 942,00 €	170 942,00 €
REGION - CTR2020	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
CD53 - Contrat Territoire	250 000,00 €	250 000,00 €	357 649,00 €
LEADER	100 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
FCTVA	191 270,64 €	200 971,76 €	204 893,88 €
TOTAL	912 212,64 €	861 913,76 €	973 484,88 €
CCPMG	253 787,36 €	363 225,00 €	275 563,41 €

Achat d'équipements et de matériel pour les associations : 15 000 €

VI-11 SALLE DES SPORT DE VAL DU MAINE

Mise à disposition de la salle pour championnat régional handisport et animation Handisport en 2019, renouvelé en 2020

VI-12 SALLE DES SPORTS DE BAZOUGERS

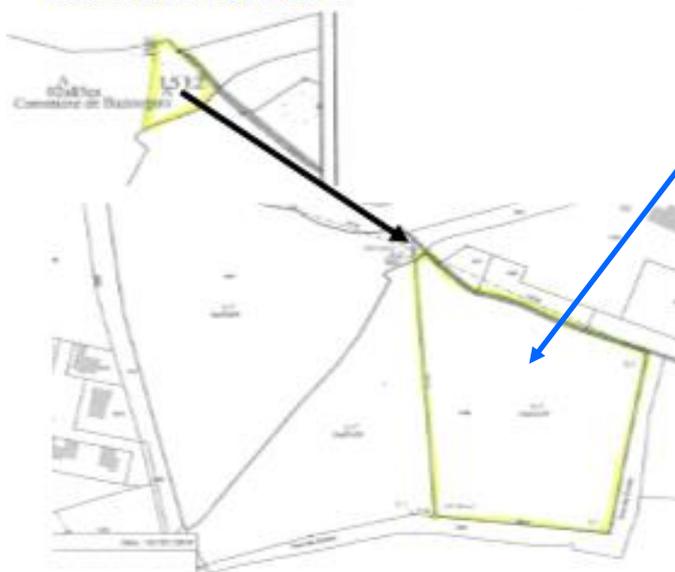
Financement identique que pour les autres équipements communautaires sur la base de 55% CCPMG et 45% Commune.

	Remise des Offres	Notification marchés	Travaux
SALLE DE SPORT BAZOUGERS	20-févr	mars	mai 2020 à avril 2021

Plan de financement Salle de Bazougers		Validé en conseil le 21/05/2019
DEPENSES	2018	2019
Etudes + Travaux	1 920 000,00 €	2 040 000,00 €
TOTAL	1 920 000,00 €	2 040 000,00 €
RECETTES		
ETAT - DETR 2019	150 000,00 €	150 000,00 €
Fonds de Concours Bazougers	452 192,40 €	407 411,55 €
REGION - CTR2020	375 000,00 €	375 000,00 €
CD53 - Contrat Territoire	75 000,00 €	75 000,00 €
ANDS	0,00 €	200 000,00 €
FCTVA	315 128,00 €	334 641,00 €
TOTAL	1 367 320,40 €	1 542 052,55 €
<i>CCPMG</i>	<i>552 679,60 €</i>	<i>497 947,45 €</i>



Délimitation du terrain:



Il est proposé d'acquérir le terrain au prix de 1,07€/M² + Frais d'acte

Parcelle	1ha41a79ca
Parcelle	2a85ca
Total à acquérir	1ha44a64ca

VI-13 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

➤ **SALLE DE JUDO INTERCOMMUNALE**

Nettoyage des tapis : 360€

➤ **STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADES**

En 2020, il est prévu de renouveler les prises d'escalade et le matériel de sécurité (Baudrier, cordes) : 1800€.

Il faut également prévoir la vérification des SAE de la collectivité (Val du Maine, Meslay du Maine et Grez en Bouère) qui est à faire tous les 2 ans : 1500 €

➤ **SALLES DE SPORTS COMMUNALES- Conventions d'utilisation**

Grez en Bouère:

La location annuelle est basée sur un forfait de 900 heures. Le tarif horaire est de 10,23 € de l'heure (indexé sur le tarif du conseil départemental) soit 9 207,00 € pour l'année 2020.

Pour la question du nouveau conventionnement avec les communes propriétaires de salles de sports, les membres du Bureau proposent de partir sur un nombre d'heures d'utilisations effectives par les associations sportives et les écoles. Un « recensement » va être mis en place dans les salles de Bouère, Grez en Bouère et Villiers Charlemagne.

Un crédit supplémentaire de 10 000€ est inscrit au budget.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de la politique sportive actuelle qui vise à accompagner les associations et à optimiser l'utilisation des équipements sportifs du territoire.

➤ **EQUIPEMENT DE PLEIN AIR**

➤ **PISCINE ST CHARLES**

Poursuite du partenariat avec la commune de St Charles la Foret pour permettre le maintien de l'ouverture de la piscine communale sur les mois de Juillet et Aout. La participation financière de la CCPMG est basée 45% du déficit de fonctionnement de l'ouverture de la piscine en Juillet et Août, avec un **plafond annuel de 5 000€, ceci valant sur la durée du mandat.**

VI-14 PISCINE L'AZURÉO

Ouverture de la piscine le 24/06/2016, le conseil communautaire a décidé de confier la gestion de l'équipement à un délégataire de service public : PRESTALIS

Coût annuel DSP :

Dépenses	2019	2020
Coût annuel DSP	373 791,77 €	347 491,60 €
Salaires	51 000,00 €	52 000,00 €
Total dépenses	424 791,77 €	399 491,60 €
Recettes	2019	2020
Redevance DSP	8 000,00 €	8 000,00 €
Fonds de concours Meslay	101 000,00 €	101 000,00 €
Salaires	51 000,00 €	52 000,00 €
Total Recettes	160 000,00 €	161 000,00 €
TOTAL	-264 791,77 €	-238 491,60 €

ACTION : SPORT						
SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2019	BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions			Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-08	service des sports	-34 960,00 €	-54 689,77 €	78 260,00 €	25 244,94 €	-53 015,06 €
VI-09	Salle de sports de Meslay A	-62 890,00 €	-64 729,40 €	87 695,00 €	12 797,00 €	-74 898,00 €
VI-10	Salle de sports de Meslay B	-207 485,36 €	-428 947,62 €	53 657,04 €	252 948,60 €	199 291,56 €
VI-11	Salle de sports de Val Du Maine	-68 819,00 €	-66 064,97 €	80 728,00 €	10 060,50 €	-70 667,50 €
VI-12	Salle de Bazougers	1 563,60 €	15 174,29 €	2 003 672,69 €	1 990 062,00 €	-13 610,69 €
VI-13	Salle de Judo	-3 240,00 €	-1 531,21 €	5 266,00 €	2 401,00 €	-2 865,00 €
	Salles de sports communales	-9 270,00 €	-9 090,00 €	24 554,00 €	5 347,00 €	-19 207,00 €
	Structures Artificielles d'Escalade	-2 500,00 €	-442,77 €	3 560,00 €	355,00 €	-3 205,00 €
	Equipements de plein air	-5 795,00 €	-5 784,00 €	5 791,00 €	0,00 €	-5 791,00 €
	Piscine St Charles	-5 000,00 €	-5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	-5 000,00 €
VI-14	Piscine Azuréo	-343 409,61 €	-333 263,32 €	467 428,60 €	161 182,00 €	-306 246,60 €
Total Sport		-741 805,37 €	-954 368,77 €	2 815 612,33 €	2 460 398,04 €	-355 214,29 €

BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS

Fonctionnement + investissement						
SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2019	BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions			Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-01/02	PEI - Coordination	-27 681,00 €	-30 563,80 €	47 530,00 €	34 154,00 €	-13 376,00 €
VI-03	Relais Assistantes Maternelles	-8 099,00 €	-30 811,70 €	39 346,00 €	44 586,00 €	5 240,00 €
VI-04	Enfance	-836,00 €	-238,57 €	3 220,00 €	2 870,00 €	-350,00 €
VI-05	Jeunesse	-51 221,00 €	-44 256,58 €	93 608,00 €	35 231,00 €	-58 377,00 €
VI-06	Ecoles et collèges	-122 323,00 €	-87 389,36 €	129 210,00 €	41 695,00 €	-87 515,00 €
VI-07	Informatisation	-8 128,00 €	-50 777,94 €	18 511,00 €	50 666,00 €	32 155,00 €
VI-08	service des sports	-34 960,00 €	-54 689,77 €	78 260,00 €	25 244,94 €	-53 015,06 €
VI-09	Salle de sports de Meslay A	-62 890,00 €	-64 729,40 €	87 695,00 €	12 797,00 €	-74 898,00 €
VI-10	Salle de sports de Meslay B	-207 485,36 €	-428 947,62 €	53 657,04 €	252 948,60 €	199 291,56 €
VI-11	Salle de sports de Val Du Maine	-68 819,00 €	-66 064,97 €	80 728,00 €	10 060,50 €	-70 667,50 €
VI-12	Salle de Bazougers	1 563,60 €	15 174,29 €	2 003 672,69 €	1 990 062,00 €	-13 610,69 €
VI-13	Salle de Judo	-3 240,00 €	-1 531,21 €	5 266,00 €	2 401,00 €	-2 865,00 €
	Salles de sports communales	-9 270,00 €	-9 090,00 €	24 554,00 €	5 347,00 €	-19 207,00 €
	Structures Artificielles d'Escalade	-2 500,00 €	-442,77 €	3 560,00 €	355,00 €	-3 205,00 €
	Equipements de plein air	-5 795,00 €	-5 784,00 €	5 791,00 €	0,00 €	-5 791,00 €
	Piscine St Charles	-5 000,00 €	-5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	-5 000,00 €
VI-14	Piscine Azuréo	-343 409,61 €	-333 263,32 €	467 428,60 €	161 182,00 €	-306 246,60 €
Total Actions service Enfance Jeunesse		-960 093,37 €	-1 198 406,72 €	3 060 161,33 €	2 590 860,04 €	-477 437,29 €

RÉSULTATS NETS DES ACTIONS

(FONCTIONNEMENT+ remboursement du capital des emprunts)

Fonctionnement+remb capital						
SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2019	BILAN 2019	BUDGET 2020		Résultat CCPMG
Récapitulatif des actions			Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	
VI-01/02	PEI - Coordination	-21 220,00 €	-15 393,76 €	47 530,00 €	25 410,00 €	-22 120,00 €
VI-03	Relais Assistantes Maternelles	-6 267,00 €	-28 980,66 €	36 480,00 €	44 388,00 €	7 908,00 €
VI-04	Enfance	-400,00 €	158,56 €	3 220,00 €	2 620,00 €	-600,00 €
VI-05	Jeunesse	-50 385,00 €	-43 397,88 €	93 008,00 €	35 133,00 €	-57 875,00 €
VI-06	Ecoles et collèges	-120 860,00 €	-86 971,68 €	127 410,00 €	41 400,00 €	-86 010,00 €
VI-07	Informatisation	-150,00 €	-150,00 €	5 079,00 €	0,00 €	-5 079,00 €
VI-08	service des sports	-34 960,00 €	-54 689,77 €	78 260,00 €	25 244,94 €	-53 015,06 €
VI-09	Salle de sports de Meslay A	-58 710,00 €	-53 878,19 €	66 195,00 €	7 835,00 €	-58 360,00 €
VI-10	Salle de sports de Meslay B	-5 690,00 €	-10 211,66 €	15 020,00 €	3 780,00 €	-11 240,00 €
VI-11	Salle de sports de Val Du Maine	-67 983,00 €	-65 832,57 €	78 228,00 €	9 650,50 €	-68 577,50 €
VI-12	Salle de Bazougers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-13	Salle de Judo	-3 240,00 €	-1 531,21 €	5 266,00 €	2 401,00 €	-2 865,00 €
	Salles de sports communales	-9 270,00 €	-9 090,00 €	24 554,00 €	5 347,00 €	-19 207,00 €
	Structures Artificielles d'Escalade	-2 500,00 €	-442,77 €	1 760,00 €	60,00 €	-1 700,00 €
	Equipements de plein air	-5 795,00 €	-5 784,00 €	5 791,00 €	0,00 €	-5 791,00 €
	Piscine St Charles	-5 000,00 €	-5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	-5 000,00 €
VI-14	Piscine Azuréo	-315 799,00 €	-326 446,73 €	467 428,60 €	161 182,00 €	-306 246,60 €
Total Actions service Enfance Jeunesse			-707 642,32 €	1 060 229,60 €	364 451,44 €	-695 778,16 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

RAPPORT VI – 01 PROJET EDUCATIF INTERCOMMUNAL

- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT VI – 02 COORDINATION

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide l'octroi d'une subvention de 500€ d'aide au fonctionnement à l'association Familles Rurales dans le cadre de l'organisation des actions du REAAP.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT VI – 03 RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT VI – 04 ENFANCE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT VI – 05 JEUNESSE ET INFORMATION JEUNESSE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide l'enveloppe d'aide aux projets de jeunes de 1500€
- Valide les tarifs d'animations du service jeunesse, comme indiqués ci-dessous :

Tarifs 2020			
	Tranche 1 QF<800	Tranche 2 QF 800<QF<1200	Tranche 3 QF>1200
Adhésion		1 €	
Activité Azuréo		1 €	
Animation + transport		2 €	
Participation Activité	1 €	2 €	3 €
Activité payante	2 €	3 €	4 €
Soirée / Animation	5 €	6 €	7 €
Activité avec intervenant	8 €	9 €	10 €
Sortie	11 €	12 €	13 €
Sortie + transport	15 €	17 €	19 €
Parc à thème	22 €	24 €	26 €
Séjour Automne	90 €	95 €	105 €
Kokoh-lanta	35 €	40 €	45 €
Séjour Tarif/ JOUR	24 €	27 €	30 €

- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT VI – 06 ECOLES ET COLLEGES

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT VI – 07 INFORMATION DES SERVICES

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT VI – 08 SERVICE DES SPORTS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide l'aide à la formation des bénévoles 2019 présentée.
- Valide une enveloppe d'aide à la formation des bénévoles pour l'année 2020 de 2000€
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT VI – 09 SALLE DES SPORTS DE MESLAY DU MAINE A

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT VI – 10 SALLE DES SPORTS DE MESLAY DU MAINE B

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT VI – 11 SALLE DES SPORTS DE VAL DU MAINE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT VI – 12 SALLE DES SPORTS DE BAZOUGERS

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise l'achat du terrain d'une surface de 1ha44a64ca au prix de 1.07€/m² plus frais d'acte.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer l'acte d'achat et tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT VI – 13 EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide la mise en place de conventions basées sur le principe d'un relevé d'heures effectives à partir de janvier 2020 avec les salles de sport de Grez en Bouère, Bouère et Villiers Charlemagne.
- Valide un crédit supplémentaire de 10 000€ lié à ces conventions.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les conventions à intervenir et tous documents inhérents aux présents dossiers.

Dossier N°5 – Rapport budgétaire 2020 ; Commission Communication

Rapporteur, Yveline Rapin Vice-présidente en charge de la commission Communication de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2020 de la commission Communication, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

SYNTHÈSE des rapports budgétaires

IX - COMMUNICATION

ACTION : POLITIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

A – Ambition du programme

- Mettre en œuvre les moyens humains et matériels afin de mener à bien la politique d'information et de communication décidée par les élus.
- Expliquer l'intercommunalité, ses compétences et ses services
- Répandre une image attractive du territoire

B – Objectifs pour 2020

- Poursuivre les actions de communication et d'information du Pays de Meslay-Grez en direction des administrés.
- Poursuivre la mise en place des moyens modernes de communication et de travail
- Animer la communication numérique du territoire

C – Moyens mis en œuvre

Rapport IX –01

LE SERVICE COMMUNICATION

Moyens humains : 0,84 ETP répartis ainsi :

- 0,2 ETP : 1 responsable de service qui coordonne le service, planifie les opérations, gère les relations presse et rédige les publications institutionnelles (20%)
- 0,64 ETP : 1 chargé de communication à temps partiel en charge des réalisations graphiques et audiovisuelles, des formations multimédia grand public, de l'animation du site Internet et des réseaux sociaux, et du suivi budgétaire du service (64% sur les 80% du temps partiel).

En Avril 2020, l'agent à 64% à la communication quittera ses fonctions (demande de disponibilité pour 2 ans). Afin de faciliter le recrutement et optimiser le service, il est proposé de confier la mission en totalité à un futur collaborateur.

Rapport IX – 02

CRÉATION GRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

En 2020, un film sur la dynamique sportive sur le territoire du Pays de Meslay-Grez (d'une durée d'environ 7 minutes) a été réalisé puis diffusé sur 14 communes lors de leurs cérémonies de vœux respectives.

Il est proposé de reconduire cette opération pour les vœux 2021.

Rapport IX – 03

ÉDITIONS

En 2019, une brochure spéciale sur la saison culturelle 2019-2020 a été créée en interne. A ce titre, l'agenda « un automne en Pays de Meslay-Grez » a été supprimé (les spectacles ayant été intégrés à la saison culturelle)

L'agenda « un été » a été remanié, passant de 24 pages à 8 pages

En 2020, Les publications papier, distribuées en boîtes aux lettres, seront donc les suivantes :

- Mai : Journal Infos Point Com' #20 + « un été » nouvelle formule
- Juillet : Com2Com : distribution (via les bulletins communaux)
- Août/Septembre : Programme de la saison culturelle
- Décembre : Com2Com : distribution (via les bulletins communaux)

Rapport IX – 04

ÉVÈNEMENTIEL

La communauté de communes accompagne les évènements à dimension départementale, régionale et nationale qui se déroulent sur son territoire. En 2020, nous sommes sollicités pour l'évènement suivant :

- Championnat d'Europe de Swin-Golf (13,14 et 15 Août) (proposition : 2 000,00 €)

Il est proposé de prévoir une enveloppe en cas de sollicitation pour d'autres évènements.

Budget prévisionnel 2020 : 5 000,00 €

La communauté de communes accompagne d'autres évènements sous forme d'achats d'encarts publicitaires dans leurs brochures respectives. Pour 2020, il est proposé d'inscrire au budget :

- Festival de la Ruralité (proposition : 300,00 €)
- Championnats de France d'Attelage (proposition : 300,00 €)
- Triathlon de la Base de la Chesnaie (proposition : 300,00 €)

Il est proposé de prévoir une enveloppe en cas de sollicitation pour d'autres évènements.

Budget prévisionnel 2020 : 1 200,00 €

- Concours des ambassadeurs – enveloppe de 1000€ pour accompagnement de projets.

Pour renforcer notre image lors de ces différents évènements, il est proposé l'achat d'une arche gonflable et de renouveler l'achat d'oriflammes.

Budget prévisionnel 2020 : 3 500,00 €

Rapport IX – 05

WEB ET NTIC

En 2019, la programmation liée à la création d'une saison culturelle a fait l'objet d'une création de page spécifique sur le site internet. Une page Facebook entièrement dédiée a également été créée.

En 2020 est programmée la mise à jour complète du site www.paysmeslaygrez.fr en lien avec les services de la communauté de communes.

La commission propose également qu'un appel d'offres soit effectué pour les communes souhaitant se doter d'un nouveau site internet. Pour les communes dont le site Internet est lié à l'AMF, il est proposé de renouveler les formations liées à la gestion de ceux-ci pour les futurs élus en charge de la communication ou les secrétaires de mairies.

De même il est proposé de réfléchir à une solution pour diffuser l'information intercommunale dans les communes (panneau, borne interactive...)

Rapport IX – 06

AUTRES ACTIONS

En 2020 est programmé l'habillage du nouveau minibus jeunesse et de deux véhicules du service technique.

Budget prévisionnel 2020 : 1 000,00 €

SYNTHESE BUDGETAIRE	BILAN 2019		BUDGET 2020	
FONCTIONNEMENT	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Service Communication	-36 106,79 €	- 39 441,98 €	- €	- 39 441,98 €
Création graphique / audiovisuelle	0,00 €	- 600,00 €	- €	- 600,00 €
Editions	-3 272,42 €	- 5 400,00 €	- €	- 5 400,00 €
Evènementiel	-7 435,85 €	- 8 425,00 €	- €	- 8 425,00 €
Web et NTIC	-2 914,32 €	- 3 285,00 €	- €	- 3 285,00 €
Autres actions	-846,28 €	- 2 000,00 €	- €	- 2 000,00 €
Dotations amortissements	-9 517,20 €	- 9 520,00 €	- €	- 9 520,00 €
Total pour le service communication	-60 092,86 €	- 68 671,98 €	- €	- 68 671,98 €
INVESTISSEMENT	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Service Communication	-170,40 €	205,00 €	33,00 €	- 172,00 €
Création graphique / audio	301,00 €	- €	- €	- €
Evènementiel	0,00 €	3 500,00 €	574,00 €	- 2 926,00 €
Web et NTIC	0,00 €	- €	- €	- €
Dotations amortissements	9 517,20 €	- €	9 520,00 €	9 520,00 €
Bilan de fonctionnement	-60 092,86 €	- 68 671,98 €	- €	- 68 671,98 €
Bilan d'investissement	9 647,80 €	3 705,00 €	10 127,00 €	6 422,00 €
Bilan Global	-50 445,06 €	- 64 966,98 €	10 127,00 €	- 62 249,98 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

RAPPORT IX – 01 SERVICE COMMUNICATION

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IX – 02 CREATIONS GRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IX – 03 EDITIONS

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT IX – 04 EVENEMENTIEL

- Valide les investissements en matériel évènementiel pour la somme de 3500€.
- Valider les accompagnements proposés et délègue au Bureau l'attribution des subventions après avis de la commission ou des jury mis en place.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT IX – 05 WEB ET NTIC

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IX – 06 AUTRES ACTIONS

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

Dossier N°6 – Rapport budgétaire 2020 ; Commission énergie et développement durable

Le Président, Bernard Boizard présente la synthèse des rapports budgétaires 2020 de la commission énergie et développement durable, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

SYNTHÈSE

des rapports budgétaires

VIII - Energie et Développement Durable

Responsable : Bernard Boizard

ACTIONS : ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

A - Ambition du programme

- Favoriser un aménagement et un développement durable du territoire
- Mettre en œuvre une politique Habitat incitative afin d'encourager les économies d'énergie ainsi que la rénovation de logements contribuant ainsi à l'accueil de nouveaux habitants
- Mettre en place un programme local de l'habitat et un schéma local de transport

B - Objectifs 2020

- Poursuite de l'accompagnement par la CCPMG du projet de méthanisation de la SAS Méthamaine
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Salle de sports de Bazougers
- Poursuite des actions engagées dans le cadre du GAL Sud Mayenne (Programme Leader 2015-2020, élaboration d'un PCAET, mise en œuvre du PAT, mobilité durable...)
- Poursuite de l'action Vélos à Assistance Electrique, avec acquisition de 5 nouveaux vélos en 2020
- Mise en oeuvre du PLH
- Mise en œuvre du Schéma local de transport avec la création de liaisons douces
- Poursuite de l'OPAH et des permanences du PRIS

C - Moyens mis en œuvre

Rapport VIII – 01

TERRITOIRE À ENERGIES POSITIVES (TEPOS) OU TERR'INNOV

Depuis 2013, la CCPMG travaille en partenariat avec Engie à la mise en place d'une stratégie énergétique territoriale Globale autour des thématiques de production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, sobriété énergétique, flux énergétique et mobilité.

- **Méthanisation**

Ce projet a fait l'objet de nombreuses réunions de travail entre tous les partenaires et il est aujourd'hui bien avancé puisque 3 éléments incontournables d'un projet de méthanisation sont réunis : un collectif d'apporteurs de biomasse suffisant (12 agriculteurs) qui se sont regroupés sous la holding Agri Méthamaine (AMH), un terrain pour implanter le projet situé à proximité de l'entreprise Perreault à Meslay du Maine et une canalisation de gaz en mesure de recevoir du bio méthane produit et de l'injecter sur le réseau de la commune.

Au final, la répartition du capital de la SAS Methamaine est la suivante : 55% par AMH, 35% par ENGIE, 10% par le TEM. Le chantier a débuté en novembre 2018.

Le début de l'injection de biométhane dans le réseau de Meslay du Maine a eu le 11 février 2020.

- **Eolien :**

Le Buret (4 éoliennes) : projet développé par Energieteam. Projet en service depuis juillet 2017.

Bouère (4 éoliennes) : projet développé par Engie Green. La demande de permis de construire a eu lieu et n'a pas fait l'objet de recours. L'arrêté d'autorisation d'exploiter ICPE a été donné en mai 2014 et fait l'objet de plusieurs recours depuis novembre 2014. Une issue favorable pourrait être envisagée en 2020.

Photovoltaïque

- Le Conseil Communautaire en date du 21 mai 2019 a validé le principe de mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture, et a retenu comme solution celle permettant d'installer immédiatement 99,9 kwc à plat (considérant que l'IFER est redevable pour les installations de puissance supérieure ou égale à 100 kwc, il est préconisé de partir sur une installation de 99,96 kwc), puis 18 mois plus tard, 100 kwc à plat, puis 18 mois plus tard 36 kwc à plat. Cette solution permet de maximiser le potentiel de la toiture et de massifier la production. La rentabilité sera moins rapide qu'avec des panneaux inclinés mais elle permet à terme un meilleur rendement.

Potentiel économique - 100kwc à plat

- Investissements (est. budgets) : 130 k€HT Point d'attention : coupe-circuits en toiture
- Installation photovoltaïque : 115 k€HT
- Raccordement au réseau ENEDIS (reste à charge) : 9 k€HT
- Maîtrise d'œuvre : 6 k€HT
- Coûts de fonctionnement annuels : 1 810 €HT Point d'attention : garantie matérielle 20 ans
- Assurance centrale : 690 €HT
- TURPE 5 ENEDIS : 620 €HT
- Provision nettoyage et maintenance préventive électrique : 500 €HT
- Actualisations annuels :
 - Perte de production : -0,3%/an
 - Valorisation du prix de vente : +0,5%/an
 - Inflation des charges : +1%
- Bénéfice net sur 20 ans : 80 400 €HT
- Rentabilité annuelle moyenne de l'investissement : 3,1%
- Temps de retour sur investissement : environ 12,5 ans

Hors subventions éventuelles

Hors intérêts d'emprunt éventuels

Le Conseil communautaire en date du 21 mai 2019, a approuvé la création d'un budget annexe dédié en M4 « production électricité photovoltaïque » selon le plan comptable M4 et soumis au régime de la TVA. Ce service sera exploité en régie directe sans personnalité morale (régie autonome).

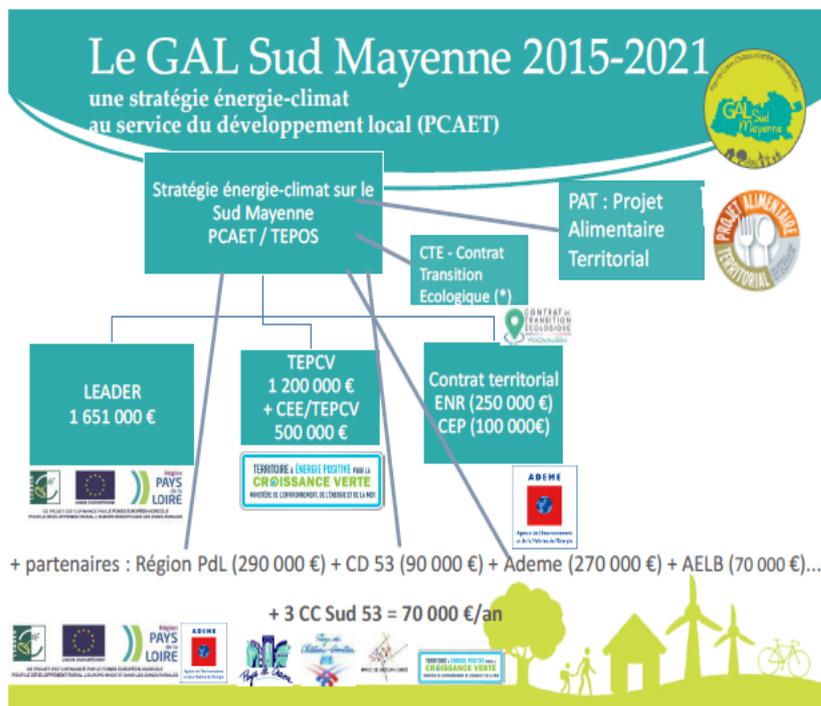
Plan de financement 1^{ère} phase

Stade projet	
Dépenses	HT
Installation photovoltaïque	115 000,00 €
Raccordement au réseau Enedis	9 000,00 €
Maîtrise d'oeuvre	6 000,00 €
Total dépense	130 000,00 €
Recettes	
Emprunt	130 000,00 €
Total dépense	130 000,00 €

Rapport VIII – 02

LEADER

- **Leader 2015-2020** : C'est désormais la Région qui est la nouvelle autorité de gestion des Fonds européens. Candidature déposée par le Gal Sud-Mayenne qui a été retenue et s'est vue attribuer une enveloppe de 1 651 000 €.
- Avec les différents dispositifs financiers du GAL Sud-Mayenne 30 dossiers ont été engagés sur le Pays de Meslay-Grez pour un montant de subventions de 600 222,18€ (au 01/02/2019). Peu de fonds Leader restant disponibles jusqu'à la fin du programme (2020), différentes pistes sont envisagées afin de maintenir l'accompagnement des projets et les dynamiques engagées.



- **Espace Info Energie** : mis en place depuis janvier 2011 sur Château-Gontier et à Meslay du Maine depuis septembre 2014 dans le cadre du Point Relais Info Service (tous les 15 jours le mercredi matin). Il assure une mission d'information des particuliers sur les questions d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables.
- **CEP vers les collectivités** : Mis en place courant 2011, il a pour vocation d'accompagner les collectivités sur les questions d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.
- **63 communes au total ont adhéré au CEP, dont 17 sur la Pays de Meslay - Grez (n'adhèrent pas Arquenay, Beaumont Pied de Bœuf, Le Bignon du Maine, Le Buret, Maisonnelles du Maine, Préaux). Le montant de l'adhésion est de 0,85 €/hab/an.**

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : Depuis 2013, un Plan Climat Energie Territorial a été validé par l'ensemble des territoires du Sud-Mayenne. **En 2017, le GAL Sud Mayenne via les 3 Communautés de communes, a souhaité poursuivre cette dynamique en élaborant un PCAET.** Ce document de la politique énergétique et climatique est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets. Il doit être révisé tous les 6 ans.

- **Priorités du territoire et notamment du PCAET :**

1/ Accélérer le recours aux ressources locales, notamment agricoles, pour massifier la **production énergétique locale décarbonée** : bois énergie et biométhane

2/ Inventer en milieu rural des **solutions de mobilité alternative et propre**, qui confortent les mutations industrielles : bioGNV, électrique,...

3/ Initier la mise en place d'une **Plate-Forme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE)**, en fédérant les opérateurs et les professionnels du bâtiment

4/ Accompagner les mutations des modèles agricoles, pour construire une **agriculture de « transition » résiliente et durable**, autour d'un PAT partagé,

5/ Amplifier la production d'énergie décentralisée, en démultipliant les initiatives des acteurs économiques

- **Projet alimentaire territorial durable du Sud-Mayenne PAT**

Le GAL Sud Mayenne et ses trois collectivités ont la volonté d'approfondir des actions déjà engagées en élaborant un PAT qui aura pour ambition de promouvoir l'alimentation locale et durable pour tous les agriculteurs, consommateurs, distributeurs ...

Le projet de plan d'action c'est 5 axes stratégiques :

1. Préserver le foncier agricole pour la production de qualité et la consommation de proximité

2. Accompagner les pratiques durables des productions

3. Vers davantage de circuits courts pour conserver valeur ajoutée

4. Répondre à la demande croissante des habitants et des restaurants collectifs en produits locaux de qualité

5. Vers une image alimentation positive en Sud Mayenne

- A partir de ces 5 axes stratégiques, 15 actions ont été déclinées, composant ainsi le plan d'actions du PAT.
- Le Conseil communautaire en date du 10 décembre 2019 a validé le plan d'actions du PAT Manger Local et Durable avec ses 15 actions dont la participation de la Communauté de communes au poste d'animation du PAT.
- Pour la réalisation de ces actions, 1500 € ont été appelés par le GAL Sud pour les actions 2019. En 2020, il est proposé d'inscrire au budget la somme de 10 000 € notamment afin de mettre en place des actions en faveur du PAT. Le GAL n'appellera que le montant utile à la réalisation de ses actions, toutes validées préalablement par le comité de pilotage.

- **Agir pour la Transmission :**

La Chambre d'Agriculture a mené sur le territoire de la CC du Pays de Meslay-Grez à partir du mois de Mai 2019 l'action « Agir pour la transmission » programme financé par le ministère de l'Agriculture. Cette action vise à procéder au repérage des exploitations sans successeur. Pour cela, un courrier accompagné d'un questionnaire a été envoyé à chaque agriculteur de +55 ans. Le taux de retour a été de +60 %. Des permanences physiques à Meslay du Maine leur ont ensuite été proposées en partenariat avec la MSA. En septembre, une réunion prospective a été organisée avec les élus du territoire afin de leur présenter les premiers résultats de l'enquête et pour les faire réfléchir collectivement sur les enjeux de la transmission.

Plusieurs pistes d'actions ont émergées :

- 1- Accompagnement des agriculteurs sur la diversification de leurs productions
- 2- Valorisation de la production locale
- 3- Communication positive
- 4- Attractivité
- 5- S'Informer
- 6- Relations agriculteurs/élus

Les résultats complets des questionnaires ainsi que des témoignages de repreneurs/cédants ont été présentés aux agriculteurs et élus du territoire en décembre 2019. En parallèle, 2 sessions de formation sur 3j de 12 cédants chacune ont été organisées directement à Meslay du Maine.

Afin de poursuivre cette mobilisation autour de la question de la transmission des exploitations agricoles, il est proposé de mettre en place avec la Chambre d'Agriculture en 2020 un « rallye de la transmission » qui permettra d'organiser sur une journée la visite vers des publics intéressés d'exploitations à céder sur le territoire. La Chambre d'Agriculture aura en charge le repérage et l'organisation de cette journée.

Coût de l'action : 1 800 €HT

• Mobilité alternative et durable

Autre Priorité PCAET Sud Mayenne: la Mobilité alternative et durable : se déplacer autrement.

OBJECTIF : Accompagner les projets des collectivités pour favoriser : la mobilité douce, la mobilité partagée, la mobilité propre et la mobilité évitée en répondant aux attentes de la population et des entreprises

- ✓ Extension développement mobilité active : schéma directeur vélo CCPC, interconnexions voies douces EPCI, services location VAE, infrastructures (abris sécurisés et mobilier), vélo-bus, vélo-école
- ✓ Optimisation covoiturage : plateforme proximité (Ouest Go) autostop organisé (Rézo Pouce, Coq'licO), aires sécurisées et identifiées
- ✓ Expérimentation autopartage véhicules propres : May'e Car, Moove & go
- ✓ Incitation Intermodalité : TGV-TER et lignes de car /covoiturage/vélo
- ✓ Le mix énergétique pour Véhicules propres : BioGNV, hydrogène, électromobilité
- ✓ PDIE avec entreprises, par zone d'activités ou pôle emploi (domicile-travail et professionnels)
- ✓ Accompagnement mobilité évitée : circuits courts et livraisons centralisées, espaces co-working, visio-conférence, télétravail quant environnement adapté, ...

Pour cela, le conseil communautaire en date du 10 décembre 2019, a validé la participation de la Communauté de communes au poste d'animation Mobilité durable pour trois ans.

• Vélo à Assistance Electrique (VAE) :

Dans le cadre de la politique énergie-climat territorial, le GAL Sud Mayenne a choisi d'agir sur la mobilité des personnes et les transports et a expérimenté pour cela un nouveau service : la location longue durée de vélos électriques. Destiné aux actifs, il a d'abord été mis en place en 2017 sur le Pays de Château-Gontier afin d'encourager les trajets domicile-travail autrement qu'en voiture, et ce de manière propre pour l'environnement, tout en faisant des économies. En 2018, il a été décidé d'étendre ce dispositif sur le territoire du Pays de Meslay-Grez, en faisant l'acquisition de 15 vélos électriques.

Pour des questions d'efficacité, de lisibilité, de proximité, d'optimisation des financements et de cadre administratif, la mise en œuvre suivante :

-une acquisition des VAE (élaboration du cahier des charges, lancement consultation, analyse des offres puis paiement et attributaire des subventions) réalisée par le Gal Sud Mayenne (via sa structure porteuse)

-une gestion du service de proximité (sur la base des supports et autres conditions définis pour l'expérimentation) confiée, via une convention de mise à disposition, à la CC pays de Meslay-Grez.

Sur la partie financière, une convention de mise à disposition a été signée entre la CCPMG et le GAL Sud-Mayenne pour permettra à la CCPMG d'encaisser toutes les recettes annuelles des contrats de location contre un reversement de 12.5 % du coût d'acquisition des VAE (soit une participation de 6 000 € versée sur 2 exercices).

TARIFS €

LOCATION 1 MOIS : 35 EUROS
LOCATION 3 MOIS : 80 EUROS
LOCATION 6 MOIS : 140 EUROS
LOCATION 1 AN : 250 EUROS

➤ AU DELÀ DE 2 ANS DE LOCATION,
POSSIBILITÉ D'ACHAT

En 2018, 11 contrats ont été signés, générant une recette de 1 245 €.

Fort du succès de la location des 15 VAE, le Conseil communautaire en date du 25 juin 2019 a validé l'acquisition de 5 VAE supplémentaires pour un montant de 7 492 € TTC

En 2019, 27 contrats ont été signés, générant une recette de 5 445 €.

DEPENSES	
15 VAE (2018)	6 000,00 €
5 VAE (2019)	7 492,00 €
TOTAL	13 492,00 €
RECETTES	
2018	1 245,00 €
2019	5 445,00 €
TOTAL	6 690,00 €
BILAN	-6 802,00 €

Afin d'accompagner l'augmentation de la demande pour la location de VAE, le GAL Sud-Mayenne envisage de réaliser une nouvelle commande de VAE. La Communauté de communes pourrait se positionner pour l'acquisition de 5 nouveaux VAE en 2020 puis 5 supplémentaires en 2021. Une subvention de la Région ou du Département à hauteur de 40 % ou 50 % pourrait être obtenue.

Rapport VIII – 03

POLITIQUE LOGEMENTS

• **Plan Département de l'Habitat** : lancé en avril 2014 par le Conseil Départemental et l'Etat il a été validé fin 2015

- **Programme Local de l'Habitat** : Suite à la réalisation du SCOT, les élus communautaires ont souhaité se lancer dans l'élaboration d'un PLH. Il fixe des objectifs et décide des actions visant à répondre aux besoins de logements et de renouvellement urbain. Il est établi pour une période de six ans.

Le programme d'actions comprend 8 fiches actions organisées autour de 4 orientations :

- Orientation 1. Programmer un nombre de logements suffisant pour répondre aux objectifs de développement du territoire
- Orientation 2. Diversifier le parc de logements
- Orientations 3. Permettre l'évolution de l'existant et anticiper les mutations du territoire
- Orientation 4. Action transversale

Le Conseil communautaire dans sa séance du 1er octobre 2019 a arrêté le programme d'action du PLH. Il a ensuite fait l'objet d'un passage devant les services de l'Etat en CR2H lors de sa séance du 19 décembre 2020 (Comité régional de l'Habitat et de l'Hébergement : instance de concertation au niveau régional de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement présidée par le Préfet de Région) qui a rendu un avis favorable à la mise en place de ce PLH et a encouragé la collectivité dans la mise en œuvre de son programme d'actions. Le Conseil communautaire devra approuver définitivement le PLH lors du Conseil communautaire du 4 février afin de le rendre applicable.

L'année 2020 sera consacrée à la mise en place des outils et instances permettant de mettre en œuvre les différentes fiches actions du PLH.

- **Point Rénovation Info Services** : Il s'agit du regroupement des 3 permanences le mercredi matin depuis septembre 2014 .
- **SOLIHA** : Tous les mercredis matins de 9h à 12h
Missions : Mobilisation et information des acteurs du territoire, conseil sur les travaux à réaliser (diagnostic, hiérarchisation des travaux, estimation des coûts et des gains réalisables), et aides au montage de dossiers de subvention.
- **EIE** : mercredi matin de 9h à 12h 1semaine/2 Coût CCPMG = 1 500 € (voir fiche Leader)
Missions : Apporter des réponses aux particuliers concernant les économies d'énergie et les énergies renouvelables. L'Espace INFO Energie dispose d'un centre de ressources sur l'énergie et l'habitat (ouvrages, revues, vidéos, CD ROMS...) à consulter sur place, d'expositions, d'exemples de matériaux de constructions, de compteurs d'énergies en prêt gratuit pour évaluer les consommations d'appareils spécifiques.
- **ADIL** : Mercredi matin de 9h à 11h 1semaine/2 Coût CCPMG = 1 800 €
Mission : assurer un conseil neutre et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement (protection des occupants, relations bailleurs / locataires, réglementation des professions immobilières, contrats de construction et de vente, relations de voisinage, urbanisme et réglementation de l'occupation des sols...). Une convention a été signée sur ces bases jusqu'en 2020.

• **Programme d'Intérêt Général 2012-2017** : Depuis mai 2012 la CCPMG a mis en place une opération habitat destinée à accompagner les travaux de rénovation énergétique de l'habitat

Bilan depuis 2012 et jusqu'au 31 décembre 2017 :

- Majoration FART (dossiers ayant bénéficiés d'une aide ANAH) : 186 dossiers instruits
- Aide CCPMG gain énergétique de 40 % : 16 dossiers instruits
- Aide CCPMG PO Modestes : 13 dossiers instruits
- Aide logements vacants : 2 dossiers instruits
- Un peu plus de 4 millions d'euros de travaux ont été générés par ces dossiers.

	REALISE BUDGET								
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
DEPENSES									
Suivi animation	12 388,56 €	27 029,58 €	31 624,93 €	19 530,00 €	32 760,00 €	24 888,40 €	2 891,60 €	0,00 €	151 113,07 €
Aides versées CCPMG	1 500,00 €	12 000,00 €	15 500,00 €	22 500,00 €	31 195,00 €	18 500,00 €	12 000,00 €	5 000,00 €	118 195,00 €
TOTAL	13 888,56 €	39 029,58 €	47 124,93 €	42 030,00 €	63 955,00 €	43 388,40 €	14 891,60 €	5 000,00 €	269 308,07 €
RECETTES									
Région	13 560,00 €	0,00 €	0,00 €	13 560,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27 120,00 €
Etat	0,00 €	11 252,00 €	13 098,00 €	20 655,00 €	16 530,00 €	22 464,00 €	11 931,00 €	0,00 €	95 930,00 €
TOTAL	13 560,00 €	11 252,00 €	13 098,00 €	34 215,00 €	16 530,00 €	22 464,00 €	11 931,00 €	0,00 €	123 050,00 €
<i>CCPMG-Bilan</i>	<i>-328,56 €</i>	<i>-27 777,58 €</i>	<i>-34 026,93 €</i>	<i>-7 815,00 €</i>	<i>-47 425,00 €</i>	<i>-20 924,40 €</i>	<i>-2 960,60 €</i>	<i>-5 000,00 €</i>	<i>-146 258,07 €</i>

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
ATTRIBUE	7 500,00 €	18 000,00 €	21 500,00 €	37 000,00 €	23 195,00 €	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €	131 195,00 €
PAYE	1 500,00 €	12 000,00 €	15 500,00 €	22 500,00 €	31 195,00 €	18 500,00 €	12 000,00 €	5 000,00 €	118 195,00 €
RESTE A PAYER									13 000,00 €

• **OPAH 2017-2020** : Arrivés au terme de l'avenant en cours, le Conseil communautaire dans sa séance du 7 novembre 2017 a validé le principe de poursuivre l'accompagnement financier des propriétaires du territoire.

Pour maintenir cette dynamique, une nouvelle OPAH a été mise en œuvre pour une durée de 3 ans (2018-2020), qui se décline autour de 3 axes :

* Lutter contre la précarité énergétique vers les Propriétaires Occupants : prime de 500€ avec 50 logements = 25 000 €

* Lutter contre la précarité énergétique vers les Propriétaires Bailleurs : prime de 500€ avec 4 logements = 2 000 €

* Lutte contre les logements vacants en centre-bourg depuis plus de 1 an (base fichier eau) = prime de 2 000 € avec 4 logements = 8 000 €

	BUDGET REALISE				2018	2019	
	2018	2019	TOTAL				
DEPENSES							
Suivi animation	20 664,00 €	31 728,00 €	52 392,00 €	ATTRIBUE	11 000,00 €	30 500,00 €	41 500,00 €
Aides versées CCPMG	1 000,00 €	17 500,00 €	18 500,00 €	PAYE	1 000,00 €	17 500,00 €	18 500,00 €
TOTAL	21 664,00 €	49 228,00 €	70 892,00 €	RESTE A PAYER	10 000,00 €	13 000,00 €	23 000,00 €
RECETTES							
Etat	0,00 €	18 845,00 €	18 845,00 €				
TOTAL	0,00 €	18 845,00 €	18 845,00 €				
<i>CCPMG-Bilan</i>	<i>-21 664,00 €</i>	<i>-30 383,00 €</i>	<i>-52 047,00 €</i>				

Environ 1,2 millions d'euros de travaux ont été générés par ces dossiers.

Projets de logements locatif communaux : Dans le cadre du Budget 2019, pour être en cohérence avec les orientations du PLUI et du PLH, il a été décidé de pouvoir mener des opérations d'achat réhabilitation de logements anciens pour en faire une offre locative. L'opération pourrait se faire en délégation de maîtrise d'ouvrage par les communes, la participation de la CCPMG serait constituée de l'apport de son ingénierie et d'un fonds de concours qui pourrait être de 10 000 € par opération (Voir Fiche Fonds de concours).

Rapport VIII – 4

TRANSPORT ET MOBILITE

Réso AP. L'AGEMA a souhaité mettre en place une solution de mobilité pour les personnes âgées du territoire du Pays de Meslay-Grez. Pour cela depuis 2015, elle s'appuie sur la structure d'appui RESO'AP qui est une association portée par la MSA. Sa mise en place s'appuie sur le réseau des CCAS du territoire

La Communauté de communes a souhaité engager une réflexion sur un Schéma Local de Transport de la Communauté de communes. Cette démarche a été engagée en même temps que celle concernant la mise en place d'un PLUI, ainsi qu'un PLH.

A l'issu du diagnostic et du PADD, des enjeux de mobilité ont été établis qui ont été traduits de manière concrète en actions au travers d'un plan d'actions partagé.

5 axes ont été définis :

Fiche 1– Animation-Communication

Fiche 2 : Covoiturage

Fiche 3 : Liaisons douces

Fiche 4 : Transport en commun

Fiche 5 : Aménagements locaux

Les fiches actions ont été soumises aux communes. Leur validation définitive a eu lieu lors du Conseil Communautaire du 25 juin 2019

Afin d'amorcer sa mise en œuvre, le Débat d'Orientation Budgétaire 2019 prévoyait que 2 actions prioritaires soient engagées par la CC :

- Liaison Meslay-Arquenay : 2 tracés de liaisons Meslay-Arquenay ont été envisagés. Le Conseil communautaire dans sa séance du 10 décembre 2019 avait validé l'avis de la commission par lequel elle est favorable au tracé prévoyant le doublement de la voie Arquenay-Meslay, notamment pour des questions de sécurité et de tracé plus direct.

Cependant, compte-tenu des nombreux propriétaires fonciers, il est convenu que la commune s'assure d'une faisabilité rapide. Si le tracé retenu était trop difficile à mettre en œuvre, il conviendrait de se reporter sur l'autre liaison.

Sur ce principe, le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES	En €TTC
TRAVAUX (hors acquisitions foncières)	266 040,00 €
TOTAL	266 040,00 €
RECETTES	
CTR 2020 (30% de 100 000€)	30 000,00 €
CD 53 (40% de 100 000€)	40 000,00 €
DETR 2020 (50% de 105 650€)	52 825,00 €
FCTVA	43 641,20 €
TOTAL	166 466,20 €
<i>Reste à charge</i>	<i>99 573,80 €</i>

- Liaison chemin de halage—Villiers Charlemagne. Cette liaison sera étudiée en partenariat avec la commune en 2020 ainsi qu'avec Mayenne Tourisme.

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport VIII - 1	PV Ssport Bazougers	0,00 €	140 000,00 €	140 000,00 €	0,00 €
Rapport VIII - 2	Leader	-15 568,00 €	27 410,00 €	5 000,00 €	-22 410,00 €
Rapport VIII - 3	Politique Logement	-39 338,00 €	83 800,00 €	52 400,00 €	-31 400,00 €
Rapport VIII - 4	Transport et Mobilité	0,00 €	266 040,00 €	166 466,20 €	-99 573,80 €
TOTAL ACTIONS ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE		-54 906,00 €	517 250,00 €	363 866,20 €	-153 383,80 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

RAPPORT VIII – 01 TEPOS ou TERR'INNOV

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées pour l'ouverture de ce budget.
- Décide de créer le budget annexe « production électricité photovoltaïque »
- Décide d'appliquer l'instruction budgétaire et le plan comptable M14.
- Demande son assujettissement à la TVA sous le régime réel normal.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT VIII – 02 LEADER

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide la réalisation de l'action Rallye de la Transmission en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.
- Autorise l'acquisition de 5 nouveaux VAE via le GAL Sud-Mayenne.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT VIII – 03 POLITIQUE HABITAT

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT VIII – 04 TRANSPORT ET MOBILITE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés et tous documents inhérents au présent dossier.

Dossier N°7 – Rapport budgétaire 2020 ; Commission Tourisme

Rapporteur, Didier Gendron, Vice-président en charge de la commission tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2020 de la commission tourisme, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

SYNTHÈSE

des rapports budgétaires

II- Tourisme

Responsable : Didier Gendron

ACTION : Site d'hébergements touristiques intercommunaux

A – AMBITION DU PROGRAMME

- Gérer un volume de lits touristiques minimum sur le territoire permettant de créer une offre touristique conséquente à l'échelle départementale
- Maintenir une dynamique d'animation et accroître l'activité économique.

B - OBJECTIFS POUR 2020

- Maintenir les équipements en parfait état de fonctionnement
- Développer la fréquentation des sites d'hébergements touristiques.
- Dynamiser les ventes sur le village de Bouère et le camping de la Chesnaie en rendant les infrastructures plus attractives et en valorisant les prestations offertes.
- Donner les moyens humains et matériels à chaque structure afin d'être en mesure de fournir une prestation d'accueil de qualité, tout en recherchant une optimisation des moyens par une synergie renforcée entre les sites.

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Programme d'entretien et d'équipement des structures sur la base d'un retroplanning réalisé avec les équipes.
- Accompagnement renforcé sur le site du village nature pour une efficacité de l'organisation.
- Création d'un nouveau site internet pour la Chesnaie et formation en interne des équipes sur les outils web (page FB, google business, site internet).
- Poursuite du dialogue avec Gite de France autour du fonctionnement de leur solution de réservation.

II-01 – La base de loisirs de la Chesnaie

1- Fréquentation et chiffre d'affaires de la base

L'année 2019 s'est caractérisée par une très légère hausse du taux d'occupation des hébergements principalement dû à la clientèle ouvrière de fin d'année. La part de la clientèle touristique reste quant à elle stable. (76 % de la clientèle globale en 2019, 65 % en 2018, 38 % en 2017)

Taux d'occupation	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Chalets	72%	60%	54%	51%	35%	32%	29,99%
Mobil-homes	45%	58%	66%	54%	33%	24%	27,65%
Camping	32%	11%	9%				
Camping (11 emplacements)				41%	34%	21%	19,93%

La prestation d'hébergement tire vers le haut le résultat final de la base. Toutefois on constate une baisse de la fréquentation globale sur la base de loisirs en 2019 qui impacte directement le chiffre d'affaires.

	réalisé 2018	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020	
	112 898,73 €	131 000,00 €	108 819,48 €	162 300,00 €	
Total prestation "Hébergement" (HT)	87 461,18 €	106 000,00 €	89 781,42 €	143 000,00 €	HT
Bungalows	36 631,00 €	45 000,00 €	37 608,01 €	70 000,00 €	TTC
Mobilhomes	42 803,00 €	50 000,00 €	45 107,11 €	60 000,00 €	
CAMPING	6 395,50 €	8 000,00 €	5 626,10 €	6 000,00 €	
Rbt frais	1 631,68 €	3 000,00 €	1 440,20 €	7 000,00 €	
Total Autres prestations de services (TTC)	9 207,40 €	10 000,00 €	6 880,50 €	7 500,00 €	
PEDALO	6 535,20 €	6 500,00 €	4 670,90 €	5 000,00 €	
MINI GOLF	2 672,20 €	3 500,00 €	2 189,60 €	2 500,00 €	
CANOE	- €	- €	- €	- €	
VTT	- €	- €	- €	- €	
SMA					
Total ventes autres marchandises (HT)	18 228,15 €	15 000,00 €	12 177,56 €	11 800,00 €	
CONFISERIES	391,90 €	400,00 €	284,70 €	300,00 €	
GLACES	8 389,50 €	7 500,00 €	6 058,00 €	6 500,00 €	
BOISSONS	7 378,35 €	7 000,00 €	4 794,10 €	5 000,00 €	
Snacking	68,40 €	100,00 €	- €	- €	
Pêche	1 243,00 €	1 500,00 €	1 040,76 €	1 500,00 €	

Prévisionnel contrats 2020 au 27/01 : 51 666,24 €

Cette baisse de la fréquentation s'explique par la proximité de bases plus attractives en terme d'équipements et d'animations (La Rincerie, la Haie traversaine...) Les épisodes de cyanobactéries répétés des dernières années participent également à la baisse d'activité globale.

2- Tarifs des différentes prestations (activités, hébergements et cafétéria)

Sur proposition de la commission tourisme, le conseil communautaire, lors de sa séance du 1er octobre 2019 a adopté les tarifs des prestations camping et hébergements pour l'année 2020 (**pas d'augmentation**), En ce qui concerne les articles de cafétéria il est proposé de suivre les préconisations des distributeurs.

Proposition tarifs pour location de paddle : - Tout public 5€ / l'heure
- Groupe 4€ / l'heure

Le bureau a proposé de supprimer les tarifs préférentiels pour les clients du camping

3- Centrale de réservation

Depuis 2014, la centrale de réservation gîtes de France assure la commercialisation de nos hébergements labélisés.

VILLAGE VACANCES	COMMUNE	NB DE DOSSIER	CA LOCATION	COMM. HT	TVA 20%	OPTION	CA PROPRIETAIRE	%
VVNJ	BOUERE	218	52 232,16 €	3 629,03 €	725,77 €	1 481,00 €	48 753,43 €	6,95%
VVP	VILLIERS CHARLEMAGNE	354	153 875,34 €	10 511,76 €	2 102,81 €	352,50 €	141 189,22 €	6,83%
LA CHESNAIE	ST DENIS DU MAINE	354	85 849,59 €	6 565,56 €	1 313,32 €	2 749,00 €	80 573,29 €	7,65%
	TOTAL	926	291 957,09 €	20 706,35 €	4 141,90 €	4 582,50 €	270 515,94 €	7,09%

4 – Gestion du plan d'eau

En raison d'un épisode de cyanobactéries en juillet 2019 le niveau 1 de vigilance a été maintenu tout l'été.

5- Swin-golf

En 2019, la convention d'exploitation entre le Swin Golf de la Chesnaie et la Communauté de communes à été renouvelée. Le Multigolf poursuit son développement avec la création d'une troisième activité : Le Dropngolf (Création du 1^{er} parcours en 2019).

En 2020, le Swin Club de Meslay organisera l'EuropaCup

Dans ce cadre une demande de subvention à hauteur de 4000 € à été adressée à la communauté de commune instruite par la commission communication au titre des évènements exceptionnels. Ainsi qu'une demande d'équipements et d'aménagements à hauteur de 13 010€. 5510 € (création d'une dalle béton et l'achat et la pose d'un pergola) ont été inscrit au BP2020, il est proposé de reporter le reste des investissements (Rénovation des faux plafonds et renouvellement des éclairages) afin d'étudier la possibilité d'une isolation à 1€.

Investissements, aménagements et entretien des équipements de la base

Opération n°11 : Équipement Chesnaie

Pour les besoins de fonctionnement de la base il est proposé d'inscrire au BP 2020 4640€ pour l'achat d'équipements (Entretien des pédalos, aspirateurs, sèche-cheveux ...)

Opération n°58 : Renforcement attractivité de la base

Afin de renforcer l'attractivité de la base il est proposé d'inscrire au BP 2020 44 800€ pour l'achat d'une aire de jeux pour enfants, d'une pergola, de bancs et tables de pique-nique, de paddles ainsi que pour la création d'un nouveau site internet.

Opération n° 58 Renforcement attractivité de la base		
Article	Designation	BP 2020
DEPENSES		
	Jeux	27 000,00 €
	Pergoles	4 800,00 €
	Bancs	1 000,00 €
	Table pique-nique	1 400,00 €
	Paddles	2 800,00 €
	Site internet	7 800,00 €
	TOTAL	44 800,00 €
RECETTES		
	FCTVA Achat d'équipements	7 349,00 €
	TOTAL	7 349,00 €
	Besoin de FINANCEMENT	37 451,00 €

Opération n° 55

Proposition de remplacement de cabines de douche ainsi que de travaux de peinture à hauteur de 10 000 €

Opération n° 50

Afin de poursuivre l'entretien du chemin de liaison Saint Denis du Maine, Meslay du Maine il est proposé d'inscrire au BP 2020 une enveloppe de 2000€

II-02 – Le village vacances nature et jardin à Bouère

1- Fréquentation et chiffre d'affaires du village

Le taux de remplissage malgré une légère augmentation est encore insuffisant. La politique de commercialisation sur Internet, les opérations de ventes de dernière minute ainsi que le programme d'animation contribuent à l'optimisation de la fréquentation. Comme sur la base de loisirs, la présence ouvrière de fin d'année permet de dynamiser l'activité en basse saison.

Taux occupation								Nuitées							
Nb nuits occupées / Nb nuits stock								Nb nuits occupants							
2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
49%	63%	61%	78%	51%	39%	37%	42%	5975	4956	5311	6175	5457	4761	3996	5004

	Régie	Location (CA)	Total	
2008	1878,39	32 696,06 €	34 574,45 €	-17,20%
2009	1902,98	35 392,19 €	37 295,17 €	7,87%
2010	2046,4	39 947,77 €	41 994,17 €	12,60%
2011	1935,35	55 473,39 €	57 408,74 €	36,71%
2012	1908,07	62 574,10 €	64 482,17 €	12,32%
2013	2154,3	67 786,35 €	69 940,65 €	8,47%
2014	3997,6	68 715,04 €	72 712,64 €	3,96%
2015	13095,92	78 587,14 €	91 683,06 €	26,09%
2016	8717,14	79 063,99 €	87 781,13 €	-4,26%
2017	1556	67 041,85 €	68 597,85 €	-21,85%
2018			75 232,80 €	9,67%
2019	5254,38	69 086,15 €	74 340,53 €	-1,19%

Le CA 2019 ne prend pas en compte les recettes EDF + 2796,56€

CA Prévisionnel 2020 : 112 000€

Prévisionnel contrats 2020 au 27/01 : 36 361,57€

La qualité de prestation reste très satisfaisante , avec des retours des vacanciers sur les sites spécialisés qui sont très bons. (note moyenne de 9,3 / 10 site France Voyage, et 5/5 page Facebook)

2- Tarifs

Sur proposition de la commission tourisme le conseil communautaire lors de sa séance du 1 octobre 2019 à adopté les tarifs des prestations hébergements pour 2020.

GITE 5/7 places	Très haute saison	Haute saison	Moyenne saison	Basse Saison
5-6-7 nuits	433 €	400 €	299 €	222 €
3 et 4 nuits			216 €	193 €
2 nuits			147 €	130 €
1 nuit			86 €	78 €
nuité supp. (à partir de la 8ème ou 15ème)	62 €	62 €	43 €	32 €
Location au mois			657 €	657 €

3- Communication / Commercialisation

En 2019, le nouveau site du village nature avec la nouvelle identité visuelle a été mis en ligne.

4- Investissements, aménagements et entretien des équipements

Opération n°17 : Acquisition matériel VVNJ

Afin de maintenir le niveau d'équipement, il est proposé l'acquisition d'équipement à hauteur de 4030€ (Réfrigérateur, micro-ondes, aspirateurs, sèche-cheveux...)

Opération n°57 : Aménagement VVNJ

Pour 2020, il est proposé d'inscrire au BP 2020, 9400€ pour des travaux d'aménagements des eaux pluviales ainsi que pour du matériel d'animation.

Opération n° 59 « Rénovation des chalets »

En 2020, conformément à la délibération du 1^{er} octobre 2019 une opération de réhabilitation des chalets sera prévue de mars à octobre (rénovation des cuisines et salles de bain, suppression de cheminées, travaux de peinture et pose de volets roulants (en option). Il est proposé dans ce cadre d'inscrire 300 000€ au BP 2020

Opération n°59 «Rénovation VVNJ »				
Article	Désignation	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020
DEPENSES				
2313	Rénovation VVNJ			300 000,00 €
TOTAL		- €	- €	300 000,00 €
RECETTES				
	Subv DETR			60 000,00€
	Emprunt			240 000,00€
TOTAL		- €	- €	300 000,00€
BESOIN DE FINANCEMENT		- €	- €	- €

En 2020 il est proposé également de revoir la signalétique du site, cette opération sera imputée au budget global « signalétique »

II-03 – Camping intercommunal de Villiers-Charlemagne

1- Fréquentation et chiffre d'affaires

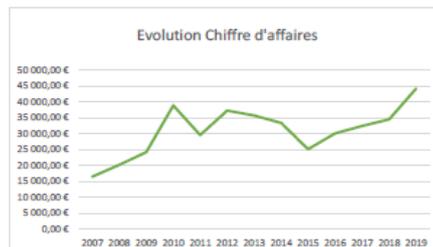
Une belle saison avec une augmentation de la fréquentation de presque 10% liée notamment à la présence en fin d'année d'ouvriers et de personnes en longs séjours (Le camping de Villiers est l'un des rares camping de la région ouvert toute l'année).

De plus en plus de personnes profitent de la proximité avec l'espace Corail pour organiser des réunions de familles et réservent plusieurs types d'hébergements.

L'ajout des 2 tentes amazones en 2019 permet d'avoir une offre plus cohérente d'hébergements et valorise réellement le produit qui paraît moins anecdotique. On peut souligner également la complémentarité de l'offre Chalet + tente amazone notamment pour les groupes ou les familles nombreuses.

	2015		2016		2017		2018		2019	
	Nuitées	Taux d'occupation	Nuitées	Taux d'occupation	Nuitées	Taux d'occupation	Nuitées	Taux d'occupation	Nuitées	Taux d'occupation
Janvier	363	49,03%	336	48,71%	119	16,94%	329	38,23%	164	21,13%
Février	381	56,43%	274	41,55%	115	17,32%	289	36,96%	198	28,21%
Mars	436	55,48%	366	45,65%	301	32,26%	344	39,52%	359	39,68%
Avril	361	44,83%	369	44,00%	668	47,67%	365	38,50%	466	50,67%
Mai	411	39,68%	382	33,23%	431	38,87%	496	43,23%	515	50,16%
Juin	343	31,83%	369	37,00%	514	43,17%	421	44,00%	652	61,17%
Juillet	601	43,71%	671	56,61%	808	49,68%	615	57,35%	985	72,10%
Août	572	37,58%	588	45,16%	846	61,77%	875	63,39%	926	68,39%
Septembre	255	29,17%	324	31,83%	444	44,17%	401	40,67%	519	58,83%
Octobre	506	70,48%	234	24,52%	433	44,68%	175	25,32%	405	48,87%
Novembre	404	57,76%	62	10,17%	351	42,00%	184	23,33%	295	44,17%
Décembre	426	58,87%	108	13,39%	415	45,48%	195	22,42%	410	50,97%
TOTAL	5059	47,90%	4083	36,01%	5445	40,48%	4689	39,31%	5894	49,66%
					Evènement Camping- car ADRIA					

	Hors saison	Saison	Autres recettes	Boutique	Tentes	CA
2007						16 455,07 €
2008						20 165,53 €
2009						24 194,34 €
2010	20 299,55 €	11 055,70 €	6 388,60 €	1 149,55 €		38 893,40 €
2011	13 287,40 €	11 102,55 €	4 029,70 €	1 175,65 €		29 595,30 €
2012	19 435,05 €	11 308,50 €	4 479,09 €	2 065,38 €		37 288,02 €
2013	18 270,99 €	9 549,10 €	4 727,73 €	3 168,14 €		35 715,96 €
2014	18 198,10 €	8 769,00 €	3 873,80 €	2 560,32 €		33 401,22 €
2015	13 442,20 €	8 147,70 €	1 678,90 €	1 828,99 €		25 097,79 €
2016	16 550,00 €	10 604,20 €	1 442,40 €	1 477,40 €		30 074,00 €
2017	14 094,60 €	13 453,90 €	4 066,20 €	829,18 €		32 443,88 €
2018	16 584,10 €	11 316,70 €	4 129,50 €	1 024,41 €	1 454,00 €	34 505,71 €
2019	20 736,38 €	13 950,52 €	3 082,90 €	1 279,27 €	5 076,00 €	44 176,45 €



Prévisionnel 2020 : 44 000 € HT

2- Tarifs

Sur proposition de la commission tourisme le conseil communautaire lors de sa séance du 1 octobre 2019 à adopté les tarifs des prestations hébergements pour 2020.

2020	Juillet Août	Hors saison
1er adulte (emplacement caravane, tente, voiture)	12,00 €	9,10 €
Personne supplémentaire (+ 12 ans)	6,70 €	5,00 €
Enfants - 12 ans	4,20 €	2,50 €
Garage mort		3,90 €
Nuitée camping-car (parking accueil)	5,00 €	
Nuitée camping-car (stationnement dans le camping et électricité)	10,00 €	
Nuitée tente "B vouac" (1 pers.)	18,70 €	
Pers. Supplémentaire	4,30 €	
Nuitée tente "Amazone" (4 pers.)	55,00 €	40,00 €
Le Weekend tente "Amazone" (4 pers.)	105,00 €	75,00 €
La semaine tente "Amazone" (4 pers.)	275,00 €	185,00 €

3- Investissements, aménagements et entretien des équipements



En 2019, l'achat et l'installation de 2 tentes « Amazones » a été réalisé afin de compléter l'offre d'hébergement.

Opération n°26

Afin de compléter l'équipement des tentes il est proposé l'acquisition de petits équipements et mobilier à hauteur de 3000€

Opération n°37

Afin de compléter l'empierrement des espaces camping car et de poursuivre l'aménagement et l'entretien des emplacements, il est proposé d'inscrire 13 950 € (Empierrement, démoussage, élagage...)

Synthèse de l'action : Site d'hébergements touristiques intercommunaux

Sites d'hébergements (Fonct. + invest.)		BILAN 2019	Budget 2020		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-50 843,75 €	288 733,45 €	207 959,00 €	-80 774,45 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-38 075,05 €	452 154,66 €	430 853,00 €	-21 301,66 €
Rapt II - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-9 155,80 €	79 330,00 €	63 310,00 €	-16 020,00 €
Total Action Sites d'hébergements touristique intercommunaux		-98 074,60 €	820 218,11 €	702 122,00 €	-118 096,11 €

Recettes VVJ : 430 853,00€ dont 240 000 € d'emprunt pour le financement des travaux programmés.

ACTION : Sites de visites et d'activités

A - AMBITION DU PROGRAMME

- Proposer un accueil de qualité sur les sites naturels touristiques par l'entretien des espaces verts et des bâtiments, une signalétique adéquate et la sécurisation des sites et bâtiments.
- Promouvoir le petit patrimoine et proposer des visites de qualité sur les sites intercommunaux en renforçant leur animation.

B - OBJECTIFS POUR 2020

- Conforter les actions d'animations entreprises sur les sites du Moulin Cavier et de Maisoncelles-du- Maine
- Développer la signalétique randonnée
- Maintenir les programmes d'entretien des sites naturels et des patrimoines intercommunaux

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Accompagnement des porteurs de projets
- Rencontre avec les différents partenaires
- Veille sur les schémas de développement d'activité initiés par les collectivités compétentes (schéma développement vélo du Conseil Départemental)

II-04 – L'observatoire astronomique

Suite à la suspension de l'activité « base de loisirs scientifique » en 2017 et à la dissolution de l'association M53 Mayenne Astronomie, l'association Mayenne Nature Environnement a fait part de son souhait d'utiliser les locaux de la communauté de communes à Maisoncelles du Maine. Une convention a été signée en 2018 avec l'association pour la mise à disposition à titre gracieux des locaux en contrepartie de l'ouverture des activités au public.

Les services techniques de la communauté de communes interviennent ponctuellement pour l'entretien du bâtiment. (3,5h en 2019)

En 2019, afin d'éviter le stationnement devant l'entrée des locaux une grille a été installée.

II-05 – Moulin Cavier

En 2016, une aile du moulin cavier de Grez-en-Bouère s'est rompue, entre le vendredi 19 Août, date de la dernière visite commentée, et le mardi 23 Août où nous avons été alertés.

Par délibération du bureau du 03 octobre 2016, une recherche de subvention auprès des organisme en charge des compétences "patrimoine" a été entreprise.

Par délibération du conseil communautaire du 29 novembre 2016, le projet de rénovation du moulin a été validé ainsi que le plan de financement.

La rénovation du moulin a été effectuée en 2018 afin de pouvoir rouvrir le site à la visite en 2019.

Fréquentation

Les visites ont été effectuées par Christophe Charrier en juillet et août 2019 chaque vendredi.

Visites guidées	2014	2015	2016	2019
Juillet	24 pers	6 pers	11 pers	9 pers
Août	46 pers	30 pers	46 pers	24 pers

Perspectives 2020 : Projet « métro du Haut Anjou » qui permettrait de dynamiser le site du moulin cavier et sa zone d'exploitation.

II-06 – Randonnées

Chemins de randonnées

- En 2019, la dernière phase du plan de signalétique des circuits de randonnées a été effectuée avec la pose de la signalétique en synergie avec les communes.
- En 2020, finalisation de la pose et communication autour des circuits
- Un reportage sera réalisé courant avril-mai 2020 dans le magazine « Balades » afin de promouvoir l'activité de randonnée sur le territoire. Ce reportage sera composé de 9 pages de reportage dans la rubrique « Randos pays » + 1 page de publicité institutionnelle et 2 pages de fiches randos pour une enveloppe de 2500€.

Association des Baladins du Moulin

- Depuis 2005 -> Convention avec la communauté de communes pour la veille et l'animation sur l'activité de randonnée sur le territoire
- Proposition de reconduire la subvention de 700€ accordée en 2019 pour l'année 2020.

Association des Sabots du Gast

- Proposition d'attribution d'une subvention de 256€ dans le cadre de la création de l'association ainsi que pour l'organisation d'une randonnée équestre au mois de septembre. Les sabots du Gast sont de plus intéressés par la question du balisage des circuits équestres à l'échelle du territoire.

Schéma Vélo Départemental / Régional

- En 2019 l'itinéraire (Liaison Daon / St Denis d'Anjou / Pays de Meslay Grez et Saulges) validé par la région a été soumis à la délibération des communes concernées ainsi qu'à la communauté de communes. Un courrier de la part de la CC à été adressé à Mayenne Tourisme afin de valider le tracé et regrettant l'absence de validation de la liaison du chemin de halage à Saulges en passant par Villiers-Charlemagne.
- Impossibilité de figurer cette année au SD3V (Schéma vélo départemental) mais possibilité de faire figurer la liaison au SR3V (Schéma vélo régional) en raison d'une commission en avril 2020

II-07 – Forêt de Bellebranche

En 2018 et 2019, la pose du matériel signalétique a été réalisée par les agents de l'ONF.

- En 2020 l'ONF propose un programme d'actions à entreprendre concernant des travaux sylvicoles à hauteur de 3400€ (2000€ inscrit au BP 2020)
- Une rencontre avec l'ONF sera programmée courant 2020.

Synthèse de l'action : Sites de visites et d'activités

SYNTHESE BUDGETAIRE de l'ACTION		BILAN 2019	Budget 2020		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisonnelle-du-Maine	-3 339,60 €	2 546,00 €	746,00 €	-1 800,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	12 107,80 €	1 220,00 €	270,00 €	-950,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-9 324,03 €	22 440,00 €	7 376,00 €	-15 064,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	0,00 €	3 230,00 €	1 230,00 €	-2 000,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	1 625,00 €	1 625,00 €	0,00 €
Total Action Sites de visite		-555,83 €	31 061,00 €	11 247,00 €	-19 814,00 €

ACTION : Accueil, information et promotion touristique

A - AMBITION DU PROGRAMME

- Renseigner et informer les touristes sur l'ensemble de l'offre présente sur le territoire en matière d'hébergement, de restauration et d'animation. Faire connaître et rendre lisible cette offre au niveau départemental et national

B - OBJECTIFS POUR 2020

- Inscrire la présence du territoire et de ses offres sur Internet
- Communiquer notre offre directement vers des clientèles cibles
- Maintenir les partenariats avec le Territoire d'Action Touristique Sud Mayenne (TAT), Mayenne Tourisme

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Continuité de l'action de l'office de tourisme intercommunal du Pays de Meslay-Grez
- Continuité des actions menées dans le cadre de Sud Mayenne Tourisme

II-08 – Territoire d'Accueil Touristique Sud Mayenne



Les actions du TAT

- Promotion / Communication
- Développement et accompagnement de porteurs projets
- Mise en réseau de prestataires
- Production touristique
- Observatoire statistique

Au titre de l'action « Territoire d'accueil touristique » il est proposé d'inscrire au budget 2020 :

Article	Désignation	Réalisé 2018	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020
DEPENSES					
657358	participation	26 532,00 €	26 532,00 €	26 965,00 €	26 965,00 €
TOTAL		26 532,00 €	26 532,00 €	26 965,00 €	26 965,00 €
RECETTES					
70841	TAT sud Mayenne				
TOTAL		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT		-26 532,00 €	-26 532,00 €	-26 965,00 €	-26 965,00 €

II-09 – Promotion touristique intercommunale



Les outils :

- Sites internet
- Plaquettes de présentation
- Pages Facebook

Les actions :

- Achats d'espaces dans les guides touristiques, campings et location de vacances
- Présence sur les portails touristiques internet (Payants et gratuit)
- Présence sur les documents et sites internet Mayenne Tourisme et Sud-Mayenne Tourisme

En 2020, l'accent sera mis sur :

L'achat d'insertions dans les guides touristiques

Renseignements des sites des villages dans les annuaires gratuits

Actualisation des sites internet

Amélioration de la communication sur les réseaux sociaux en proposant des outils aux équipes

Ces actions seront intégrées dans les budgets de fonctionnement de chacun des villages (1000€ par site)

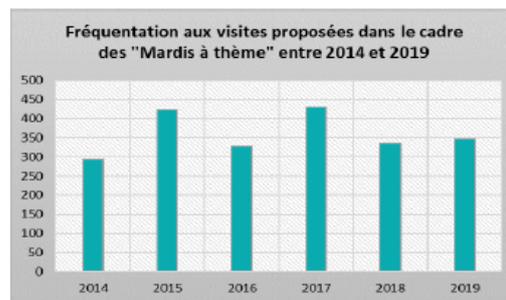
II-10 – Office de Tourisme



L'année 2019 a été marquée d'une légère augmentation de la fréquentation de l'office de tourisme (193 personnes accueillies contre 152 en 2018)

La fréquentation des « Mardis à thème » à elle aussi légèrement augmentée avec 347 personnes en 2019 contre 337 en 2018. Comme pour beaucoup d'autres établissements touristique le mois de juillet à été creux du fait des vagues de chaleur tandis que la mois d'août à connu un pic fort pic d'activité (67 pers en juillet contre 280 en août)

Les nouveaux sites ont particulièrement séduits.



Programme 2020:

- Randonnée pédestre le 26/04 en partenariat avec l'association les Baladins du Moulin à la Bazouge de Cheméré.
- Renouvellement de l'opération « Mardis à thèmes » avec de nouveaux sites de visites.

Synthèse de l'action :
Accueil, information et promotion touristique

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2019	Budget 2020		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-26 965,00 €	26 965,00 €	0,00 €	-26 965,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-16 917,00 €	18 450,00 €	400,00 €	-18 050,00 €
Total Action Accueil touristique		-43 882,00 €	45 415,00 €	400,00 €	-45 015,00 €

ACTION : Développement touristique et valorisation du patrimoine

A - AMBITION DU PROGRAMME

•Accompagner, informer, professionnaliser les acteurs privés ou publics du tourisme et rechercher les axes de progrès du territoire en étant à l'écoute du marché.

B - OBJECTIFS POUR 2020

- Conforter les actions d'accompagnement de porteurs de projet d'hébergement du secteur privé
- Professionnaliser l'accueil sur les sites de visite privés ou publics
- Être en vigilance sur les évolutions du marché du tourisme et des attentes des vacanciers.
- Améliorer les échanges entre les différents sites et les différents partenaires

C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Rencontre des porteurs de projet sur sites et soutien dans leurs démarches
- Visite des sites ouverts au public et mesure de la qualité des prestations
- Participation aux travaux du Territoire d'Accueil Touristique Sud Mayenne
- Parti

II-13 Patrimoine

1- Valorisation du patrimoine



En 2019, afin de renforcer la valorisation du patrimoine local, il a été fait l'achat d'un logiciel de création d'itinéraire de découverte, de jeux de piste, d'énigme, agrémenté de ressources de réalité virtuelle, de commentaire vidéo, photo et audio..). Touriste et locaux pourront ainsi déambuler en autonomie à la découverte de lieux remarquables de façon ludique et instructive. **La conception des itinéraires sera poursuivie en 2020 avec un lancement du premier circuit pour l'été 2020.**

2- Demande de subvention

Une demande de subvention de la Fondation du patrimoine a été adressée à la communauté de communes sous la forme d'une convention de partenariat.

Proposition

Il est proposé de collaborer avec la fondation pour la préservation et la mise en valeur du bâti non protégé au titre des Monuments Historiques, visible depuis la voie publique. La convention vise à accorder des aides aux propriétaires souhaitant engager des travaux de restauration sur le territoire communautaire (typologie de patrimoine variées : longères, granges, murs, piliers, fours à pain, chapelles, lavoirs....)

En apportant une subvention de 1% du montant total des travaux TTC la communauté de communes permet aux propriétaires de bénéficier d'une défiscalisation et encourage la conservation du patrimoine local. Il est proposé de plafonner cette subvention à 1500€ / an

La commission tourisme propose de rencontrer la délégation mayennaise de la fondation du patrimoine afin d'échanger autour de cette possibilité.

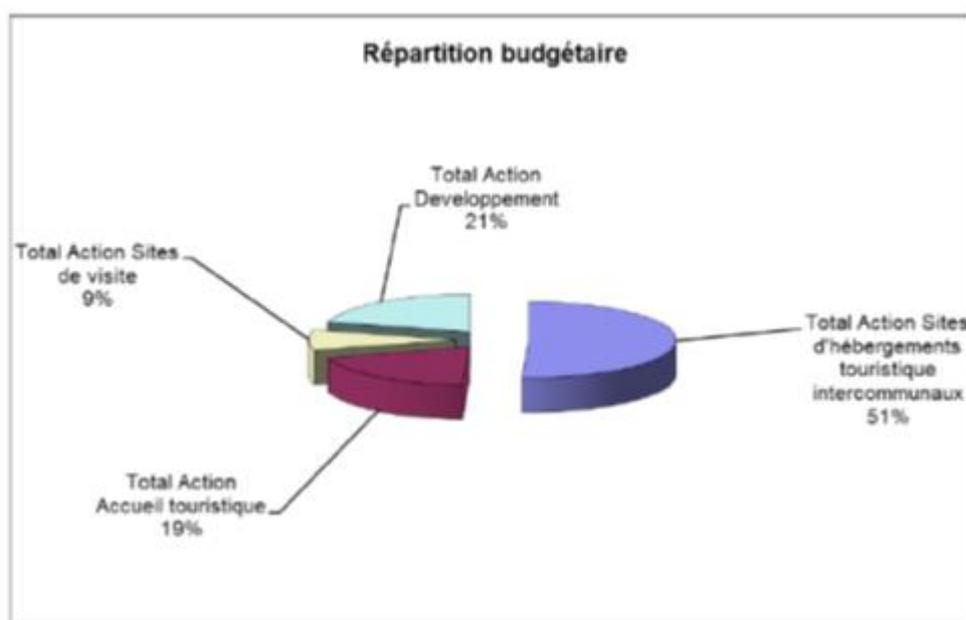


Synthèse de l'action :
Développement touristique et valorisation du patrimoine

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2019	Budget 2020		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-12	Coordination & développement	-45 606,00 €	45 749,00 €	624,00 €	-45 125,00 €
Rapt II-13	Patrimoine	0,00 €	19 470,00 €	17 460,00 €	-2 010,00 €
Total Action Développement		-35 938,95 €	65 219,00 €	18 084,00 €	-47 135,00 €

Synthèse budgétaire globale

SYNTHESE BUDGETAIRE (fonct. + Invest.)		BILAN 2019	Budget 2020		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-50 843,75 €	288 733,45 €	207 959,00 €	-80 774,45 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-38 075,05 €	452 154,66 €	430 853,00 €	-21 301,66 €
Rapt II - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-9 155,80 €	79 330,00 €	63 310,00 €	-16 020,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-3 339,60 €	2 546,00 €	746,00 €	-1 800,00 €
Rapt II-05	Moulin caver	12 107,80 €	1 220,00 €	270,00 €	-950,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-9 324,03 €	22 440,00 €	7 376,00 €	-15 064,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	0,00 €	3 230,00 €	1 230,00 €	-2 000,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-26 965,00 €	26 965,00 €	0,00 €	-26 965,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-16 917,00 €	18 450,00 €	400,00 €	-18 050,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	1 625,00 €	1 625,00 €	0,00 €
Rapt II-12	Coordination & développement	-45 606,00 €	45 749,00 €	624,00 €	-45 125,00 €
Rapt II-13	Patrimoine	0,00 €	19 470,00 €	17 460,00 €	-2 010,00 €
Total Budget tourisme		-188 118,43 €	961 913,11 €	731 853,00 €	-230 060,11 €



AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

RAPPORT V – 01 LA CHESNAIE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide les tarifs proposés et décide de supprimer les tarifs préférentiels des activités pour les clients du camping.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les devis, les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT V – 02 VILLAGE VACANCES INTERCOMMUNAL NATURE ET JARDIN A BOUERE (VVNJ)

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les devis, les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT V – 03 CAMPING INTERCOMMUNAL A VILLIERS CHARLEMAGNE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les devis et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT V – 04 SITE DE L'OBSERVATOIRE A MAISONCELLES DU MAINE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT V – 05 MOULIN CAVIER

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT V – 06 RANDONNEE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide la subvention proposée pour l'année 2020 aux « Baladins du Moulins » de 700€.
- Valide la subvention proposée pour l'année 2020 « Aux sabots du Gast » de 256€.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les devis et tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT V – 07 FORET DE BELLEBRANCHE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT V – 08 TAT SUD MAYENNE TOURISME

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT V – 09 PROMOTION TOURISME

- Valide le présent rapport.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT V –10 OFFICE DE TOURISME

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT V –11 SIGNALÉTIQUE INTERCOMMUNALE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT V –12 COORDINATION ET DEVELOPPEMENT

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT V –13 PATRIMOINE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Délègue au Bureau la validation de la convention proposée par la Fondation du Patrimoine.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

Dossier N°8 – Rapport budgétaire 2020 ; BUREAU – Administration Générale

Le Président, Bernard Boizard présente la synthèse des rapports budgétaires 2020 du Bureau et de l'Administration Générale, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

SYNTHÈSE des rapports budgétaires - X - Bureau Administration Générale

ACTIONS : ADAPTATION ET MISE EN ŒUVRE D'OUTILS DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT

A - Ambition du programme

- Adapter les compétences de la Communauté de Communes aux besoins et aux législations en cours
- Favoriser un développement équilibré du territoire, par la mise en place de documents d'orientation en matière d'urbanisme et par une politique de développement local active
- Soutien au développement équilibré des 22 communes par l'attribution de Fonds de concours

B - Objectifs 2020

- Suivi des Contrat de territoire du Conseil Départemental, Contrat Territoire-Région 2020, du Contrat de Plan Etat-Région et du Contrat de Ruralité de l'Etat
- Elaboration d'un Contrat Local de Santé
- Approbation du PLUi
- Suivi des fonds de concours 2017-2020

C - Moyens mis en œuvre

Rapport X – 01

CONTRATS

Contrat Territoires-Région (CTR) 2020

- La commission permanente du Conseil Régional a approuvé le Contrat Territoire Région 2020 du Pays de Meslay-Grez lors de sa séance du 17 novembre 2017. En ce qui concerne la dotation, le Pays de Meslay-Grez dispose d'une enveloppe de 1 346 000 €.
- Le programme d'actions envisagé est le suivant :

	PROJET	COÛT TOTAL HT	CTR 2020	%	ARRETE NOTIFIE	PERCU
ECONOMIE	Viabilisation de ZAE (Bazougers, Meslay...)	471 690,00 €	240 000,00 €	51%		0%
	Construction bâtiments économiques (CEROP 53)	720 000,00 €	350 209,00 €	49%		0%
	Sentiers de randonnée	40 000,00 €	19 805,00 €	50%	19 805,00 €	14 247,00 € 72%
	Extension du bâtiment SODAFGED	387 300,00 €	130 986,00 €	34%	130 986,00 €	0%
SPORT	Construction d'une salle de sports à Bazougers	1 600 000,00 €	375 000,00 €	23%		0%
MOBILITE	Mise en œuvre du Schéma Local de Transport (Meslay/Arquenay)	221 700,00 €	30 000,00 €	14%		0%
TRANSITION ENERGETIQUE	Requalification de la salle de tennis de Meslay du Maine	1 000 000,00 €	200 000,00 €	20%	200 000,00 €	160 000,00 € 80%
			1 346 000,00 €			

Contrat de Plan Etat-Région (CPER)

- Une convention d'objectifs tripartite reprenant l'ensemble des actions a été signée entre l'Etat, la Région et la CCPMG le 9 octobre 2015. Il prévoit une dotation de 500 000 € par l'Etat et 500 000€ par la Région (valorisation du CTR 2020)

CONTRAT DE TERRITOIRE—Conseil Départemental

- Pour la CCPMG, la dotation pour l'enveloppe libre est de 148 471,08 €/an ou 890 826 € sur 6 ans (cumul possible) .
- Afin d'ajuster le Contrat de territoire aux projets, il est proposé de modifier la maquette financière selon la proposition suivante :

PROJET	COÛT TOTAL	DEPARTEMENT	%	ARRETE NOTIFIE	PERCU
Travaux routier	280 000,00 €	200 000,00 €	71%		
Création d'un pôle santé à Villiers Charlemagne	315 200,00 €	50 000,00 €	16%		
Pôle santé de Meslay du Maine : extension	783 333,00 €	120 436,00 €	15%		
Elaboration d'un PLUi	257 000,00 €	100 000,00 €	39%	100 000,00 €	50 000,00 €
Mis en œuvre du schéma local de déplacement : Liaison Arquenay-Meslay	100 000,00 €	40 000,00 €	40%		
Viabilisation des ZAE : ZA de Bazougers	165 250,00 €	32 390,00 €	20%		
Construction d'une salle des sports à Bazougers	1 600 000,00 €	75 000,00 €	5%		
Requalification de la salle de tennis intercommunale à Meslay du Maine	1 000 000,00 €	250 000,00 €	25%	250 000,00 €	125 000,00 €
Informatisation enfance/jeunesse : Portail Famille	71 305,00 €	23 000,00 €	32%		
	4 572 088,00 €	890 826,00 €			

- S'y ajoute pour les CC, une nouvelle enveloppe qui portent sur la politique de l'habitat. Le Conseil Communautaire en date du 7 novembre 2017 a validé la répartition des crédits relatifs à l'enveloppe Habitat du contrat de territoire avec le département :

	Part fixe	Nb Habitants	Part Variable	TOTAL	BUREAU CC
Meslay du Maine	44 200,00 €	2817	89 076,69 €	133 276,69 €	28/05/2018
Grez en Bouère	44 200,00 €	1004	31 747,60 €	75 947,60 €	
Val du Maine	44 200,00 €	924	29 217,91 €	73 417,91 €	09/04/2018
Bazougers	44 200,00 €	1146	36 237,80 €	80 437,80 €	04/11/2019
Villiers Charlemagne	44 200,00 €	1098	34 719,99 €	78 919,99 €	
	221 000,00 €	6989	221 000,00 €	442 000,00 €	

Contrat de Ruralité

- La signature du contrat de ruralité de la CCPMG a eu lieu le 22 mars 2017. Ses annexes financières ont été signées en 2017/2018/2019 :
- Dans le cadre de la DSIL 2020, le conseil communautaire en date du 10 décembre 2019 a proposé de présenter les actions suivantes :
 - Gestion des déchets : aménagements d'espaces propreté : 110 000€
 - MARPA à Val du Maine : travaux d'aménagement : 60 000€

PROJET	COUT TOTAL	DSIL 2017	DSIL 2018	DSIL 2019
Pôle santé Villiers Charlemagne	484 700,00 €	91 000,00 €		
Pôle santé Meslay du Maine - extension	681 900,00 €		90 000,00 €	
Requalification de la salle de tennis de Meslay du Maine	1 000 000,00 €	80 942,00 €		
Reprise bâtiment LEVRARD	290 000,00 €		81 555,00 €	
Gestion des déchets : déchetterie de Villiers Ch. + aménagements d'espaces propretés	150 000,00 €			81 000,00 €
MARPA à Val du Maine : adaptation du chauffage	180 000,00 €			91 000,00 €

Conseil de développement

- Actuellement composé de 10 personnes placées sous la responsabilité de Jacques TROUILLARD, il s'est réuni à plusieurs reprises et a été invité à participer à de nombreuses réunions autour du SCOT, du PLUi, de la mise en place du nouveau programme Leader, de réunions sur la mobilité... 4 de ses membres représentent le territoire au sein du Comité de Programmation Leader. C'est l'occasion pour les membres lors de ces réunions, d'exprimer leur regard « citoyen » sur des politiques mises en place.

Rapport X – 02

SCOT

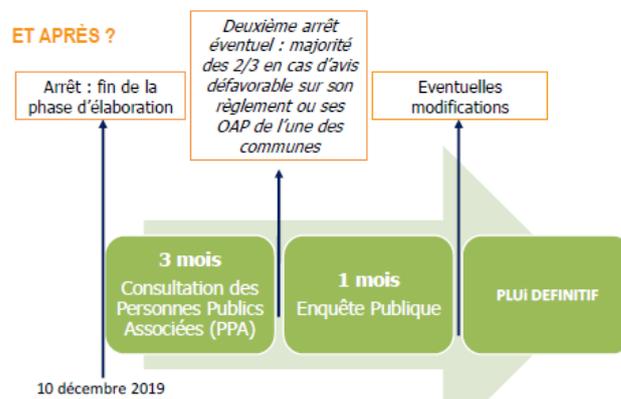
Le Conseil communautaire du 22 mars 2016 a approuvé le projet de SCOT. Le SCOT est devenu exécutoire le 12 juin 2016.

Rapport X – 03

PLUi

Etat d'avancée du PLUi

- Les communes et les Personnes Publiques Associées ont jusqu'au 13 mars pour donner leur avis sur le projet de PLUi.



❑ Modification du PLU de Bouère

- La commune de Bouère ne disposant plus de terrain constructible, elle a acquis des terrains actuellement classés UI (à vocation sportive, loisirs ou tourisme) afin qu'ils puissent recevoir des habitations (zone Ub).
- Le Conseil communautaire dans sa séance du 21 mai 2019 a approuvé la modification du PLU de Bouère.

❑ Modification du PLU de Bazougers

- Dans le cadre du projet de construction d'une salle des sports intercommunale à Bazougers, l'emprise foncière envisagée est partagée entre la zone 1AUI (à vocation d'équipement publics sportifs) et la zone UB (à vocation habitat) avec un emplacement réservé destiné à la production de logement.
- De plus, le règlement de la zone 1AUI renvoi à celui de la zone UB qui limite la hauteur des constructions à 7 mètres, ce qui est incompatible avec le projet de salle des sports.
- Le Conseil communautaire dans sa séance du 17 décembre 2019 a approuvé la modification du PLU de Bazougers.

Rapport X – 04

CONTRAT LOCAL DE SANTE

- Conclu entre les collectivités territoriales et l'ARS, le Contrat local de santé (CLS) permet de mobiliser les acteurs et de consolider les partenariats locaux autour d'un projet commun. Il doit prendre en considération la dimension globale de la politique de santé dans le but de mieux répondre aux enjeux d'accès aux soins, aux services, et à la prévention, notamment pour les personnes vulnérables
- Le conseil communautaire du 10 décembre 2019 a validé la mise en place d'un Contrat Local de Santé sur la Communauté de communes du Pays de Meslay-GREZ en partenariat avec l'ARS. Il a validé le recrutement d'un coordinateur du Contrat Local de Santé sur 3 ans et créer le poste correspondant. Le recrutement est en cours.
- Avec l'ARS, une convention FIR pour le cofinancement du lancement et de la préparation du CLS sera signée. Elle prévoit notamment l'attribution d'une enveloppe de 20 000 € minimum. Avec le Conseil Départemental, une demande de subvention pour le co-financement du poste de coordinateur du CLS pendant 3 ans sera sollicitée. Elle permet le financement d'1/2 poste plafonné à 20 000 €. Une intervention du maître d'ouvrage de 20 % minimum est demandée.
- Soit le plan de financement suivant :

DEPENSES	Sur 3 ans
Coordinateur CLS	120 000,00 €
Frais de fonctionnement (matériel, déplacement...)	30 000,00 €
TOTAL	150 000,00 €
RECETTES	
ARS	60 000,00 €
Conseil Départemental	60 000,00 €
TOTAL	120 000,00 €
<i>Reste à financer</i>	<i>30 000,00 €</i>

Rapport X – 06
FONDS DE CONCOURS

□ Fonds de concours 2017-2020

Total Volet 1+2 ATTRIBUE	391 689,34 €
Total Volet 1+2 PAYE	277 499,34 €
Reste à payer	114 190,00 €
Enveloppes consacrées V1	352 000,00 €
Enveloppes consacrées V2	210 000,00 €
Enveloppes consacrées Vhabitat	50 000,00 €
TOTAUX	612 000,00 €
BILAN	220 310,66 €

Fonds de Concours 2017-2020 modifié	
Volet 1 :	<ul style="list-style-type: none"> Vers les 16 communes Subvention maximum de <u>22 000€</u> pour un investissement de 55 000€ à 40% Intervention sur : aménagements de centre-bourg / efficacité énergétique des bâtiments publics
Volet 2 :	<ul style="list-style-type: none"> Vers les 6 communes pôles Subvention maximum de <u>35 000€</u> pour un investissement de 87 500€ à 40% Intervention sur : équipements sportifs / investissements en matière de petite enfance-enfance-affaires scolaires / acquisition de matériel d'accueil de spectacles
Volet Habitat :	<ul style="list-style-type: none"> Vers les 22 communes Subvention maximum de <u>10 000€</u> pour un investissement de 40 000€ à 25% Intervention sur : travaux de réhabilitation de logement communaux (efficacité énergétique, embellissement) et achat de logement ancien dans l'intention de sa remise sur le marché locatif

Bilan au 01/02/2020

Volet 1 : 17 dossiers instruits pour un montant attribué de 286 689.34 €
 Volet 2 : 3 dossiers instruits pour un montant attribué de 105 000.00 €
 Soit un total de 391 689.34 €

Rapport X – 07
TRANSFERT DE COMPÉTENCES

□ GEMAPI

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite Loi MAPTAM), votée début 2014 confère le transfert aux communautés de communes, au 1^{er} janvier 2016, la « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

La Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez est compétente depuis le 01/01/2018. Elle a délégué sa compétence aux deux syndicats mixtes créés à compter du 1^{er} janvier 2019

LE JAVO

Création du syndicat mixte « fermé » pour l'exercice de la compétence GEMAPI sur l'unité hydrographique des bassins versants de la Jouanne, du Vicoïn, de l'Ouette et des affluents de la Mayenne compris dans l'emprise territoriale de la Communauté d'agglomération de Laval dénommé le JAVO

LE SBeMS

Création du syndicat mixte « fermé » pour l'exercice de la compétence GEMAPI sur l'unité hydrographique des bassins versants de l'Erve, de la Vaige, de la Taude, de la Voutonne, de la Bouchardière, du Rau de Parcé et des affluents directs de la Sarthe sur le périmètre de la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe dénommé le SBeMS (Syndicat Bassin entre la Mayenne et la Sarthe).

Le conseil communautaire a décidé de ne pas appliquer la taxe GEMAPI

Enveloppe 2020 : 110 000 € (Montant de l'Attribution de compensation : 109 853 €)

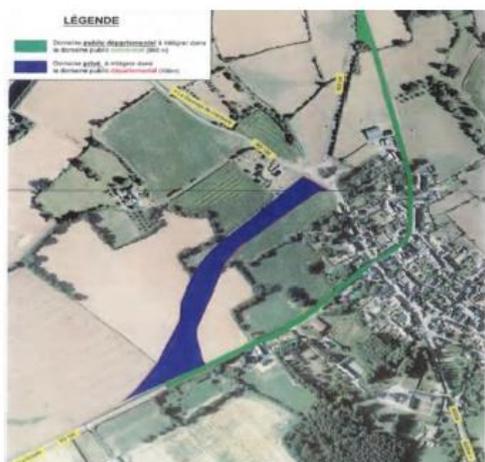
Rapport X – 10 CONTOURNEMENT CHEMERE

Projet

Raccordement au giratoire existant RD24 /130 avec 600 m de voie à construire.

Le Conseil communautaire dans sa séance du 29 octobre 2019, a validé le projet et autorisé le Président à signer la convention.

La convention a été signée le 24 décembre 2019.



Opération N°277		BP 2020
Articles		Dépenses
Investissement		
20413	Fonds de concours départ	285 000,00 €
TOTAL DEPENSES		285 000,00 €
Articles		Recettes
Investissement		
1313	Subvention Conseil Départemental	200 000,00 €
10222	FTVA	46 751,00 €
TOTAL RECETTES		246 751,00 €
BILAN		-38 249,00 €

Rapport X – 11 BOIS DE BERGAULT

Le Conseil Départemental de la Mayenne a procédé à la construction d'un carrefour giratoire à l'intersection des routes départementales n° 20 et 21 au lieu-dit « Bergault » sur le territoire de la Commune d'Arquenay en 2000. Dans ce cadre, une convention a été réalisée le 30 mars 2001 en vue de définir les attributions respectives du Conseil Départemental de la Mayenne et de la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez en matière de gestion et d'entretien du nouveau carrefour giratoire.

Mars 2018, proposition d'une nouvelle convention présentée par le Conseil Départemental. Ce dernier n'ayant pas de projet pour les 2.2 ha du site, le projet de convention modifié les limites de gestion des dépendances du carrefour giratoire moyennant le versement d'une soulte de 56 000 € au profit de la Communauté de communes.

Une étude a été menée en interne pour définir le projet d'aménagement souhaité et l'estimer.

Une demande d'augmentation de la soulte a été faite en décembre 2019 ainsi qu'une demande de maintien de la participation du département au traitement des déchets ménagers.



Opération Bois de "Bergault"		BP 2020
Articles		Dépenses
Investissement		
2315	Travaux aménagements	165 000,00 €
TOTAL DEPENSES		165 000,00 €
Articles		Recettes
Investissement		
10222	FCTVA	26 900,00 €
1313	Subvention Conseil Départemental	56 000,00 €
TOTAL RECETTES		82 900,00 €
Résultat		-82 100,00 €

ACTIONS : ADAPTATION ET MISE EN ŒUVRE D'OUTILS DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT (suite)

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport X-01	Contrats	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapport X-02	SCoT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapport X-03	PLUi	10 597,80 €	151 381,00 €	95 194,00 €	-56 187,00 €
Rapport X-04	Contrat Local de Santé	0,00 €	41 000,00 €	40 000,00 €	-1 000,00 €
Rapport X-05	Téléphonie - zones blanches	-15 683,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapport X-06	Fonds de concours	-252 512,40 €	442 846,00 €	312 846,00 €	-130 000,00 €
Rapport X-07	Transfert compétences	3 389,00 €	110 000,00 €	107 221,00 €	-2 779,00 €
Rapport X-10	Contournement Chémeré	0,00 €	285 000,00 €	246 751,00 €	-38 249,00 €
Rapport X-11	Bois de Bergault	0,00 €	165 000,00 €	82 900,00 €	-82 100,00 €
TOTAL Adaptation et mise en œuvre de gestion et développement		-254 209,45 €	1 195 227,00 €	884 912,00 €	-310 315,00 €

ACTIONS : DEVELOPPEMENT DES SERVICES

A - Ambition du programme

- Développer une offre de services de proximité pour renforcer l'attractivité territoriale et lutter contre la désertification rurale.
- Moderniser les services publics :
 - Mise en réseau des acteurs, maîtrise des dépenses publiques, mutualisation des outils, rationalisation des investissements.

B - Objectifs 2020

- Paiement du contingent incendie
- Suivi de la gestion des logements locatifs
- Poursuite de la mise en œuvre du schéma de mutualisation
- Gestion du matériel mis à disposition des communes et des associations

C - Moyens mis en œuvre

Rapport X – 08

SDIS

- Paiement du contingent 2020 d'incendie pour le compte des 22 communes : 294 736 €
- Bâtiments propriétés de la CCPMG et mis à disposition

Rapport XI –12

LOGEMENTS LOCATIFS

La Communauté de Communes est propriétaire de logements locatifs dont :

- 2 logements réhabilités en 1 logement à Grez en Bouère
- 3 logements réhabilités à Saint Brice
- 3 logements neufs sur la commune de Saint Loup du Dorat

Différents travaux ont été réalisés en 2019.

Provision pour impayés au BP 2020 : 10 000 €

Actuellement, 5 logements sont occupés, 1 logement est vacant depuis le 31 janvier 2020 et un est en cours de réhabilitation pour des infiltrations d'eau. Le bilan global prévisionnel 2019 pour ces logements s'équilibre financièrement.

Une vigilance à apporter aux impayés qui augmentent.

Les membres du Bureau proposent qu'il soit recherché une solution pour la vente des logements.

Rapport XI –13

MUTUALISATION

Le rapport sur le schéma de mutualisation a été élaboré à partir de l'état des lieux qui a été réalisé début 2014 auprès des 23 communes du territoire.

Il a été validé au conseil communautaire du 26 janvier 2016 et a fait l'objet d'une présentation devant les 23 conseils municipaux . Il définit les grands axes d'actions:

Rappel de la conclusion du rapport

Le schéma doit permettre ;

- De renforcer l'efficacité de l'action des administrations et l'efficacité de leurs services.

- Une cohérence et bonne articulation de l'action au sein du bloc local (communes-communauté de communes)

- Une meilleure cohérence et lisibilité de l'action publique.

- D'améliorer la vision des élus et de l'administration générale dans le cadre du bloc local

et en faciliter son évolution.

Il n'est pas une fin en soi mais un outil au service du territoire.

Lors des travaux sur la stratégie, nous avons mis en avant les priorités souhaitées

Feuille de route 2016-2020 : les priorités	
Schéma de mutualisation	<ul style="list-style-type: none">➢ Mise en place d'un groupe de travail élus/agents (visites de sites, analyse d'expériences)➢ Approfondissement en vue de la mise en place de services communs d'adhésion à la carte :<ul style="list-style-type: none">• Service commun marchés publics• Service commun ressources humaines/payé• Développement des outils de partage• Poursuite des commandes groupées

Rapport XI –13 - MUTUALISATION (SUITE)

AXE 1

- Mis en place des commandes groupées (fournitures administratives, assurances, reliures des registres, téléphonie portable, prévoyance pour les agents...).
- Outils de partage ; tentes événements- tables et bancs- sono- scène mobile- SIG – radar pédagogique- portail Vigifoncier en partenariat avec la Safer
- Mis en place un « profil acheteur » à disposition des communes et financé par la CCPMG
- Travaillé sur la communication et le partage de l'information avec les communes (Film – journaux ...)
- Travaillé à l'achat d'outils de « désherbage »

AXE 2

- Mise en place l'Agence technique intercommunale depuis 2012. Depuis sa mise en place, c'est plus de 1 500 heures dévolues au service des communes dont 328h gratuites et 17 communes concernées.
- Mis en place « la cellule Marchés Publics » au service des communes
- Le réseau professionnel des secrétaires de mairie a poursuivi ses travaux au travers de réunions de travail et de l'association des secrétaires de mairie.
- Recensé les besoins de formations
- Réuni l'ensemble des agents techniques communaux
- Mise en place le service ADS – Instruction du droit des sols

AXE 3

- Accompagné la création de la commune nouvelle « Val du Maine »
- Poursuivi le développement de nos partenariats (réseaux)
- Accompagnement à l'optimisation des bases de taxe d'habitation des communes

PROPOSITIONS 2020

ATI (Agence Technique Intercommunale)

Les membres du Bureau proposent de porter le tarif horaire d'intervention de la cellule ingénierie dans le cadre de l'ATI à 41 € à compter de 2020.

Optimisation des bases fiscales

Poursuite et finalisation du travail engagé en 2019 pour optimiser les bases fiscales des locaux d'habitation pour tendre vers une meilleure équité fiscale.

Rapport X –14

SIG (SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE)

Projets 2020

La Mise à jour des données

La mise à jour des données sur le SIG de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez va continuer, notamment sur l'AEP et l'assainissement collectif, avec des introductions sur le SIG de nouveaux zonages et de plans de récolement du service des eaux notamment. D'autres mises à jour se feront telles que la mise à jour cadastrale de 2020, l'introduction de quelques éléments (armoires électriques nouvelles par exemple) dans la nouvelle application « Fibre », et en termes d'urbanisme l'intégration possible de nouveaux PLU modifiés.

Suivi de l'adressage et des besoins d'élagage dans le cadre du déploiement de la fibre optique

Amélioration de l'application AEP

En raison des nombreux incidents persistants sur les réseaux AEP, il devient nécessaire et important d'intégrer des fiches pour chaque anomalie rencontrée, afin de savoir les antécédents et leurs conséquences (rupture, fuite...). Cela permettra au service des eaux de connaître les points sensibles et les clients qui y sont rattachés au niveau de l'eau dans toute la Communauté de Communes. Un logiciel métier pourra permettre également de rajouter des côtes notamment pour permettre une plus grande précision et d'autres avantages, s'ajoutant aux données déjà en place sur le SIG.

Aides aux acteurs de la Communauté de Communes

Poursuivre l'assistance pour tous les acteurs utilisant le SIG de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez (mairies, personnes travaillant à la Communauté de Communes...)

Veille à l'évolution des outils logiciels : proposition de faire évoluer l'outil

Enveloppe de 12 000 €

Rapport X –15

MATERIEL MIS A DISPOSITION

Proposition d'acquisitions pour 2020 : Il est proposé de remplacer progressivement l'ensemble des toits, pignons et rideaux des tentes évènements. Une enveloppe de 6 300 € est proposée pour 3 barnums. Nous devons prévoir l'achat d'un armature (1 000 €) et face au vieillissement des tables qui ont été achetées en 1999 , il est proposé de renouveler 16 ensembles « brasserie » (16 tables et 32 bancs) pour 3 000 €.

D – Budget consacré aux développement des services

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport X-08	SDIS	-291 717,91 €	294 736,00 €	0,00 €	-294 736,00 €
Rapport X-09	chaufferie gaz	-11 014,98 €	11 208,00 €	0,00 €	-11 208,00 €
Rapport X-12	Logements locatifs	-7 708,21 €	31 060,00 €	37 600,00 €	6 540,00 €
Rapport X-13	Mutualisation - ADS	-1 532,70 €	35 290,00 €	34 000,00 €	-1 290,00 €
Rapport X-14	SIG	-19 734,21 €	37 880,00 €	2 003,00 €	-35 877,00 €
Rapport X-15	Matériel mis à disposition	-8 989,49 €	12 435,00 €	1 689,00 €	-10 746,00 €
TOTAL Développement des services		-340 697,50 €	422 609,00 €	75 292,00 €	-347 317,00 €

FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA CCPMG

A - Ambition du programme

- Mettre en œuvre les moyens humains et matériels afin de mener à bien les politiques décidées par les élus
- Contribuer à la performance des services de la Communauté de Communes par le développement des compétences et de la motivation dans le cadre des principes régissant le service public.
- Mise à disposition de moyens de qualité auprès du personnel pour encourager leur implication et leur efficacité.

B - Objectifs 2020

- Poursuivre la mise en place des moyens modernes de communication et de travail
- Optimiser les services de la Communauté de Communes dans un souci d'efficacité
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Adapter les moyens à la fois humains et en terme de locaux

•C - Moyens mis en œuvre



•Rapport X - 16 et Rapport XI - 17

•POLE INTERCOMMUNAL ET ATELIER TECHNIQUE

Pôle intercommunal : enveloppe pour travaux 2020 : 20 000 € (aménagement de bureaux+ matériel vidéo) et étude pour un agrandissement avec l'aide d'un maitre d'œuvre : 10 000 €.

Atelier technique : Fin des travaux d'agrandissement des bureaux pour les besoins du service eau (budget Eau)

•Rapport X - 18

•ACQUISITION MOBILIER ET MATÉRIEL

Equipement mobilier et besoins matériel technique

Bilan global investissement = - 13 350 €

•Rapport X - 19

•FLOTTE VEHICULES

Proposition 2020 :

Il est prévu une enveloppe pour le renouvellement de la flotte 15 000 €.

Il est proposé d'étudier l'achat d'un véhicule électrique qui pourrait avoir un financement du Conseil Départemental.

•C - Moyens mis en œuvre

Rapport X - 20

•INFORMATIQUE DEMATERIALISATION

Renouvellement régulier du parc, logiciels métiers, outils collaboratifs, contrat de maintenance et système de sauvegarde externe, dématérialisation - parapheur électronique.

Renouvellement d'un serveur qui a 6 ans.

Budget consacré : 38 096 €

•Rapport X I-21

•FLOTTE COPIEURS EN LOCATION

2 copieurs sont en location auprès de la société DBR.

Budget consacré : 3 460 €

•Rapport XI -22

•TÉLÉPHONIE

Location du standard, des postes et flotte orange portables (un groupement d'achat a été initié en 2015 avec 7 collectivités).

Budget consacré : 5 000 €

•Rapport X I-23

•ASSURANCES

En 2017, un groupement de commandes avec 10 communes a été réalisé.

Enveloppe 2020 = 4 120 €

•Rapport XI -24 - 25 - 26

•FOURNITURES- ABONNEMENTS- ADHESIONS – COURRIER - ARCHIVES.

Budget consacré : 20 799 €

D – Budget consacré au fonctionnement des services

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport X-16	Pôle intercommunal	-24 396,12 €	110 960,00 €	70 260,00 €	-40 700,00 €
Rapport X-17	Atelier technique intercommunal	-3 882,93 €	5 620,00 €	0,00 €	-5 620,00 €
Rapport X-18	Acquisition de mobilier et matériel	-4 982,55 €	16 000,00 €	2 648,00 €	-13 352,00 €
Rapport X-19	Flotte véhicules	-30 128,50 €	29 000,00 €	5 117,00 €	-23 883,00 €
Rapport X-20	Informatique dématérialisation	-23 908,54 €	43 816,00 €	5 720,00 €	-38 096,00 €
Rapport X-21	Flotte copieur en location	-2 398,63 €	3 560,00 €	100,00 €	-3 460,00 €
Rapport X-22	Téléphonie	-7 184,71 €	5 000,00 €	0,00 €	-5 000,00 €
Rapport X-23	Assurances	-3 994,67 €	4 120,00 €	0,00 €	-4 120,00 €
Rapport X-24	Fournitures - Abonnements	-13 134,96 €	14 529,00 €	0,00 €	-14 529,00 €
Rapport X-25	Courrier - Poste	-1 593,87 €	1 970,00 €	0,00 €	-1 970,00 €
Rapport X-26	Archives	0,00 €	4 300,00 €	0,00 €	-4 300,00 €
TOTAL Fonctionnement des services - Administration générale		-115 605,48 €	238 875,00 €	83 845,00 €	-155 030,00 €

Rapport X -27

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES- INDEMNITÉS ELUS

Objectifs de l'année

- Poursuite du processus d'évaluation qui permet de faire le point chaque année avec les agents et dynamise le management
- Motiver les agents par l'utilisation de leviers contenus dans le statut (avancements d'échelon, avancements de grade et régime indemnitaire)
- Renforcer la communication interne entre les différents services et la cohésion entre l'ensemble des équipes
- Propositions de Formations des agents notamment avec le CNFPT
- Mise en place d'un règlement intérieur
- Mise à jour du Document Unique (DU) – Rôle des agents de prévention

Dans le cadre de la réorganisation des services et des possibilités d'avancement de grade,

il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme proposé ci-dessous :

Dans le cadre de la réorganisation des services et des possibilités d'avancement de grade, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Catégorie	Poste supprimé	Poste créé	Nombre de postes concernés	Date suppression/ création
C	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	1	01/06/2020
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	1	01/12/2020
	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	4	01/06/2020
	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	01/06/2020
B	Technicien principal 2ème classe	Technicien principal 1ère classe	1	01/06/2020
	Assistant de conservation principal 2ème cl	Assistant de conservation principal 1ère classe	1	01/06/2020
	Educateur APS principal 2ème classe	Educateur APS principal 1ère classe	1	01/12/2020
	Cat B - Rédacteur	Cat C - Auxiliaire de soins principal 2e cl	1	07/01/2020
	Cat B - Assistant de conservation du patrimoine	Cat C - Adjoint du patrimoine	1	01/03/2020
	Cat C - Adjoint administratif principal 1e cl	Cat C - Adjoint administratif	1	01/03/2020
	Cat C - Adjoint d'animation principal de 1e cl	Cat B - Rédacteur ou C - cadres d'emplois des adjoints administratifs	1 poste à TC	01/05/2020

Il est proposé de créer les postes suivants :

Service jeunesse	Cat C - Adjoint d'animation	1 poste à mi-tps	01/04/2020
Coordinateur Contrat Local de Santé	Cat A-Chargé de mission grade Attaché	Contractuel TC 3 ans	01/03/2020

Rapport X-27

GESTION RESSOURCES HUMAINES – INDEMNITÉS ELUS (SUITE)

- Logiciel « gestion de temps : 3 862 €
- Postes saisonniers
- Formations – vêtements de travail : 1 900 €
- Indemnités Elus :118 000 €

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2019	BUDGET 2020		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport X-27	Gestion ressources humaines - Administration Générale	-1 394 051,61 €	3 255 963,40 €	1 809 156,00 €	-1 446 807,40 €
TOTAL Fonctionnement des services - RH		-1 394 051,61 €	3 255 963,40 €	1 809 156,00 €	-1 446 807,40 €

Rapport X BUREAU-ADMINISTRATION GENERALE

RÉSULTATS NETS DES ACTIONS

SYNTHESE BUDGETAIRE	BILAN 2019	BUDGET 2020		
TOTAL Adaptation et mise en œuvre de gestion et développement	-254 209,45 €	1 195 227,00 €	884 912,00 €	-310 315,00 €
TOTAL Développement des services	-340 697,50 €	422 609,00 €	75 292,00 €	-347 317,00 €
TOTAL Fonctionnement des services - Administration générale	-115 605,48 €	238 875,00 €	83 845,00 €	-155 030,00 €
TOTAL Fonctionnement des services - RH	-1 394 051,61 €	3 255 963,40 €	1 809 156,00 €	-1 446 807,40 €
TOTAL ACTIONS BUREAU - ADMINISTRATION GENERALE	-2 104 564,04 €	5 112 674,40 €	2 853 205,00 €	-2 259 469,40 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

RAPPORT X – 01 CONTRATS

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide les nouvelles maquettes financières.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 02 SCOT/ RAPPORT X – 03 PLUI

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 04 – CONTRAT LOCAL DE SANTE

- Valide le plan de financement présenté.
- Autorise le Président à solliciter les subventions auprès de l'ARS et du Conseil Départemental de la Mayenne.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 06 FONDS DE CONCOURS

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 07 TRANSFERTS DE COMPETENCES : GEMAPI

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 08 SDIS

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 09 CHAUFFERIE GAZ

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 10 CONTOURNEMENT CHEMERE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 11 BOIS DE BERGAULT

- Valide le projet d'aménagement proposé.
- Valide le plan de financement.
- Autorise le Président à lancer les consultations nécessaires.
- Autorise le Président à signer les marchés, les avenants et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 12 LOGEMENTS LOCATIFS

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 13 MUTUALISATION

- Fixe le tarif horaire de la cellule ingénierie dans le cadre de l'ATI à 41€.
- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 14 SIG

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 15 MATERIEL MIS A DISPOSITION

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 16 POLE INTERCOMMUNAL

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer un contrat de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'étude pour un agrandissement nécessaire.
- Autorise le Président à signer les contrats, les marchés et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 18 ACQUISITION DE MOBILIER ET DE MATERIEL

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 19 FLOTTE VEHICULES

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer les marchés et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 20 INFORMATIQUE DEMATERIALISATION

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 21 FLOTTE COPIEUR EN LOCATION

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer les contrats à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 22 TELEPHONIE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 23 ASSURANCE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X – 24 FOURNITURES – ABONNEMENTS - ADHESIONS

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X – 25 COURRIER – FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X – 26 ARCHIVES

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X – 27 RESSOURCES HUMAINES

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Décide de créer un poste à 0.5 ETP pour les besoins du service jeunesse.
- Valide la modification du tableau des effectifs comme proposée.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

Dossier N°9- Rapport économique ; Modification du rapport I-12 : Bâtiment économique loué à la Sté SOTIWELL

Rapporteur, Jacky Chauveau, Vice-président en charge de la commission économique de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

Depuis 2017, la société Sotiwell qui a repris l'entreprise Sotira, poursuit sa démarche d'adaptation de son modèle économique et de conquête de nouveaux marchés. Dans le cadre de cette démarche, les 2 prochaines années nécessitent une maîtrise globale de l'ensemble des charges de la société.

La Communauté de communes est concernée par la location du bâtiment et du parking (bail commercial signé le 3 mai 2018).

Suite à cet échange, la Communauté de communes propose que le loyer soit porté à hauteur de 80 000€/an en 2020 et 2021.

AVIS DU BUREAU :

Les membres du Bureau ont donné un avis favorable à cet engagement.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- **Valide la proposition d'accompagnement de la société Sotiwell dans le cadre de leur démarche d'adaptation de leur modèle économique.**
- **Valide le montant des loyers 2020 et 2021 à hauteur de 80 000€ par an.**
- **Autorise le Président ou le Vice-président à signer l'avenant au bail commercial et tous documents inhérents au présent dossier**

Dossier N°10- Prévention déchets ; incitation des habitants au broyage des végétaux

Rapporteur, Michel Cottureau, Vice-président en charge de la commission collecte, préventions déchets de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

1. Contexte

Les apports de déchets verts en déchetterie connaissent une envolée : de moins de 3 000 m³/an entre 2014 et 2017 à 4 500 m³ depuis 2 ans. Cette augmentation est constatée partout dans le département. Une des pistes en gestation envisagée par le groupe de travail de prévention déchets est d'inciter les habitants du territoire à louer un broyeur à végétaux chez le concessionnaire de leur choix en leur proposant une aide financière contre justificatif de location (facture).

2. Proposition d'action

Le groupe de travail propose une aide financière de **50 % du prix de la location avec un plafond de 50,00 € TTC une fois par an et par foyer** : les personnes devront en faire la demande par courrier ou par mail joints d'une copie de la facture (nominative et attestée réglée) ainsi que d'un RIB.

Cette action pourra être reconduite chaque année, sous réserve d'acceptation par le Conseil Communautaire et en fonction des résultats obtenus.

La communication envisagée :

- Information par l'intermédiaire d'un affichage dans les déchetteries par le biais des panneaux mange trottoirs disposés devant les aires de dépôts de déchets verts : information dirigeant vers le site internet de la CCPMG.

Des flyers détaillant davantage l'opération et réalisés en interne seront mis à disposition des gardiens de déchetterie pour les aider à répondre aux questions des personnes intéressées.



Par le biais du site internet : un onglet spécifique avec un descriptif des modalités de l'opération, et des liens vers :
une liste des concessionnaires loueurs de ce type de matériel - des guides du paillage – compostage.

Opération Broyage Paillage	Budget 2020
Participation versée aux particuliers : 36 X 41.66 € maximum (50,00 € TTC)	1 500,00 €
Communication sur déchetteries	200,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

- **Autorise le Président à verser une aide financière à hauteur de 50 % du prix de la location d'un broyeur à végétaux avec un plafond de 50,00 € TTC une fois par an et par foyer habitant le territoire**
- **Autorise le président ou le Vice-président à signer tous les documents inhérents au présent dossier.**

Dossier N°11- Projet d'adhésion au Territoire d'Énergie Mayenne pour la compétence éclairage public

Rapporteur, le Président Bernard Boizard .

- Vu la proposition de la commission voirie validée par le Conseil communautaire du 4 février 2020, confiant au TE 53 la maintenance de l'éclairage public et l'investissement,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1321-1, L1321-2 et L5212-16 ;
- Vu la délibération du comité syndical en date du 22 octobre 2019 révisant les statuts du syndicat Territoire d'énergie Mayenne,

Considérant la possibilité offerte aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) d'adhérer au syndicat en lui transférant une compétence optionnelle,
Considérant la compétence optionnelle de l'éclairage public, les EPCI qui le souhaitent peuvent donc transférer au TE53 la maîtrise d'ouvrage de leurs travaux, la maintenance de leurs installations et la gestion patrimoniale et cartographique associée.

Dans le cadre de ce transfert de compétence, les installations d'éclairage restent la propriété de la collectivité et sont mises à la disposition du TE53 pour lui permettre d'exercer la compétence transférée. En effet, en application de l'article L1321-1 du CGCT, le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à la disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence.

Considérant les conditions techniques, administratives et financières selon lesquelles s'exercera la compétence transférée,

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité ; Décide :

- De transférer au TEM53 la compétence optionnelle éclairage public soit :
 - ⇒ La maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public, notamment, les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mise en conformité et améliorations diverses ;
 - ⇒ La maintenance et le fonctionnement des installations d'éclairage public comprenant notamment, l'entretien préventif et les dépannages. La personne morale membre garde la faculté d'exercer les prérogatives de l'article L 1321-9 du code général des collectivités ;
- D'inscrire chaque année les dépenses correspondantes au budget communautaire et de donner mandat à M. le Président pour régler les sommes dues au TE53 ; selon des conditions suivantes :

Maintenance éclairage public y compris service d'astreinte	
- 129 points lumineux x 17.50 €	2 257.50 € TTC
- 6 armoires x 35.00 €	210.00 € TTC
	Soit 2 467.50 € TTC/an
+ contribution d'inventaire de 1ère année	1 174.50 € TTC

Travaux d'investissements

Le T.E.M. prend en charge 25 % du montant HT ; il revient en conséquence à la collectivité 75 % du montant HT + 5 % des frais de maîtrise d'œuvre.

- D'autoriser la mise à disposition des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice de la compétence éclairage au TE53 ;
- De valider les statuts de « Territoire d'Energie Mayenne » TE53 et de désigner 2 délégués titulaires et suppléants pour représenter la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez
- D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à ce transfert de compétence.

Dossier N°12- Rapport finances – Vote du Budget Primitif et vote des taux 2020

Rapporteur, le Président Bernard Boizard .

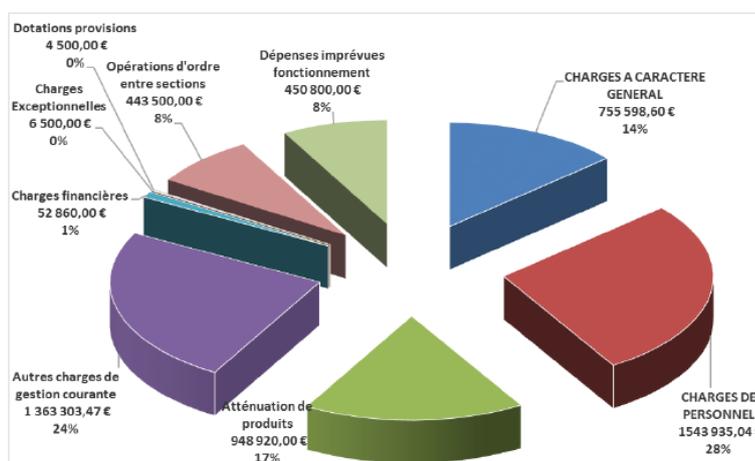
SYNTHÈSE BUDGET PRIMITIF 2020 FINANCES

Dépenses de fonctionnement BUDGET PRIMITIF 2020 (BUDGET PRINCIPAL)

DEPENSES de FONCTIONNEMENT		BP 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	755 598,60 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 137 960,04 €
014	Atténuation de produits	948 920,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 363 303,47 €
66	Charges financières	52 860,00 €
67	Charges Exceptionnelles	6 500,00 €
68	Dotations provisions	4 500,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	443 500,00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	450 800,00 €
023	Virement à section investissement	989 262,88 €
TOTAL DES DEPENSES		8 153 204,99 €

Dont:

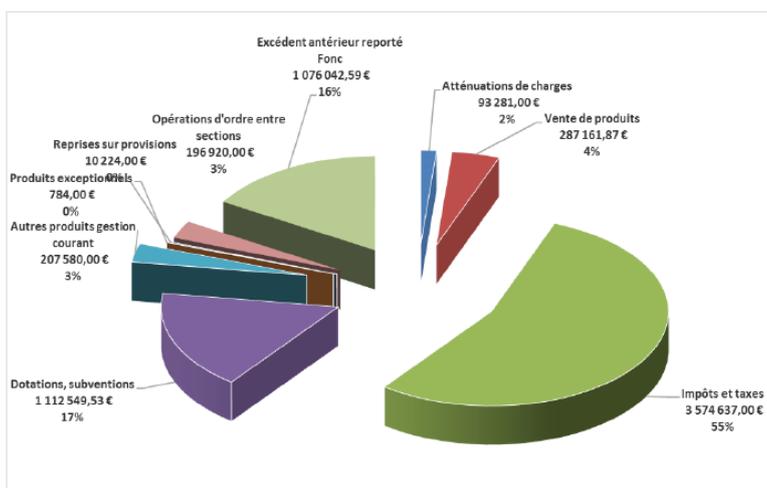
- **Dotation solidarité : 142 708,00 €**
- **Attribution de compensation (dépenses): 796 212,00 €**
- **Subvention 2019 – Budget Principal: 507 798,60 € Dont 347 491,60€ contribution financière Prestalis**



**Hors frais de personnel des budgets annexes*

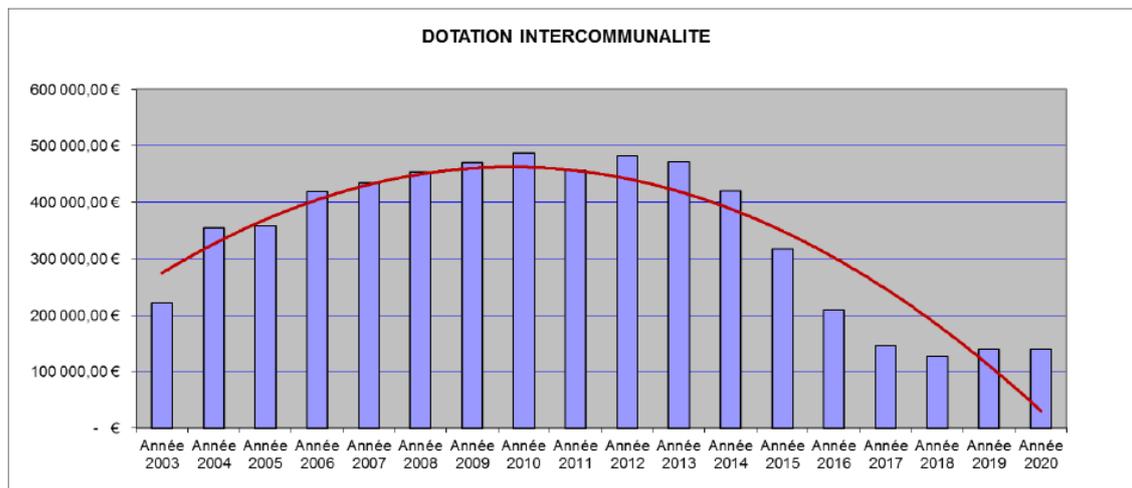
Recettes de fonctionnement BUDGET PRIMITIF 2020 (BUDGET PRINCIPAL)

RECETTES de FONCTIONNEMENT		BP 2020
013	Atténuations de charges	93 281,00 €
70	Vente de produits	1 881 186,87 €
73	Impôts et taxes	3 574 637,00 €
74	Dotations, subventions	1 112 549,53 €
75	Autres produits gestion courant	207 580,00 €
77	Produits exceptionnels	784,00 €
78	Reprises sur provisions	10 224,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	196 920,00 €
002	Excédent antérieur reporté Fonc	1 076 042,59 €
TOTAL DES RECETTES		8 153 204,99 €

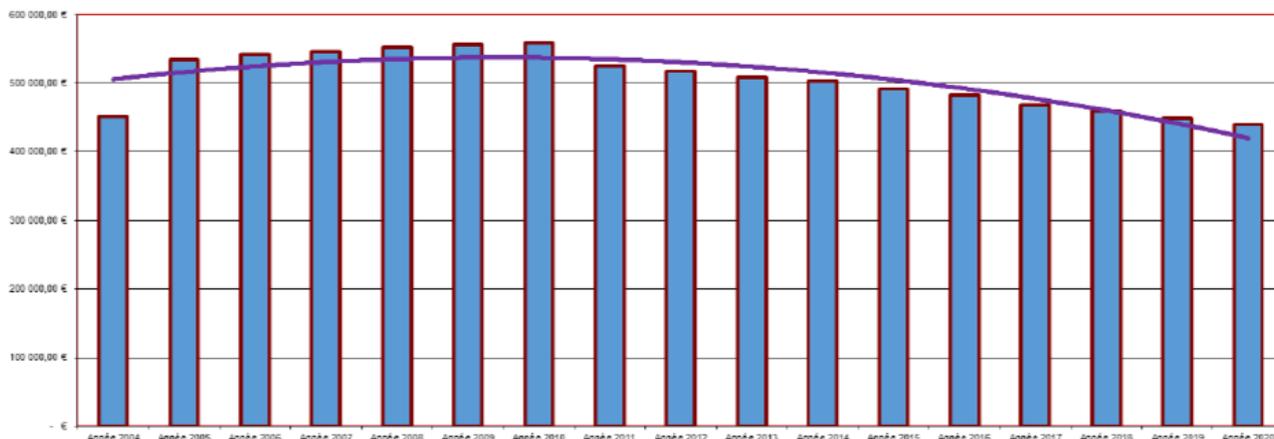


**Hors reversement des frais de personnel aux budgets annexes*

Recettes de l'Etat



Evolution de la Dotation de Compensation



Recettes fiscales estimatives 2020

CVAE

PRODUIT CVAE		Evolution	
		en valeur absolue	en %
2011	474 174 €		
2012	476 393 €	2 219,00 €	0,47%
2013	418 800 €	-57 593,00 €	-12,36%
2014	466 625 €	47 825,00 €	11,42%
2015	471 130 €	4 505,00 €	0,97%
2016	429 910 €	-41 220,00 €	-8,75%
2017	434 371 €	4 461,00 €	1,04%
2018	456 657 €	22 286,00 €	5,13%
2019	450 779 €	-5 878,00 €	-1,29%
2020	421 984 €	-28 795,00 €	-6,39%

CFE

Cotisation foncière des entreprises	
Bases 2019	3 761 074 €
Revalorisation des bases 2020	- €
Nouvelles bases* 4,50%	169 248 €
Simulation bases 2020	3 930 322 €
Evolution en valeur	169 248 €
Evolution en %	4,50%
Taux 2019	25,95%
taux 2020	25,95%
Rappel produit 2019	978 050,00 €
Estimation produit fiscal 2020	1 019 918,64 €
Variation en valeur	41 869 €

Taxe Foncière Non Bâtie

Taxe Foncière Non Bâtie	
Bases 2019	2 980 000 €
Revalorisation des bases 2020 0,90%	26 820 €
Nouvelles bases	0 €
Simulation bases 2020	3 006 820 €
Evolution en valeur	26 820 €
Evolution en %	0,90%
Taux 2019	1,85%
taux 2020	1,85%
Rappel produit 2019	55 187,00 €
Estimation produit fiscal 2020	55 626,17 €
Variation en valeur	439 €

Taxe Foncière Bâtie

Taxe foncière bâtie		
Bases 2019		9 423 000 €
Revalorisation des bases 2020	0,90%	84 807 €
Nouvelles bases	0,5%	47 115 €
Simulation bases 2020		9 554 922 €
Evolution en valeur		131 922 €
Evolution en %		1,40%
Taux 2019		0,70%
taux 2020		0,70%
Rappel produit 2019		66 184,00 €
Estimation produit fiscal 2020		66 884,45 €
Variation en valeur		700

Taxe d'Habitation

Taxe habitation		
Bases 2019		10 418 000 €
Revalorisation des bases 2020	0,90%	93 762 €
Nouvelles bases	0,5%	52 090 €
Simulation bases 2020		10 563 852 €
Evolution en valeur		145 852 €
Evolution en %		1,40%
Taux 2019		11,42%
taux 2020		11,42%
Rappel produit 2019		1 188 196,00 €
Estimation produit fiscal 2020		1 206 391,90 €
Variation en valeur		18 196

IFER

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Transformateurs	13 500	13 500	13 736	13 915	14 040	14 180	14 293 €	14 438 €	14 624 €
Stations électriques	12 240	17 340	14 014	15 771	18 031	18 213	24 840 €	25 084 €	30 655 €
Eolien	0	0	0	0	0	0	0	48 107 €	48 751 €
Canalisations de Gaz	8 832	8 836	8 995	9 094	9 182	9 270	9 340 €	9 429 €	9 552 €
	34 572	39 676	36 745	38 780	41 253	41 663	48 473	97 056	103 582

Estimation IFER 2020: 104 000€

En 2018, nous avons eu une recette supplémentaire suite à la mise en service de la ferme des éoliennes du Buret, et reversé à la commune du Buret, commune d'implantation des éoliennes, 20% de la part IFER de l'EPCI, soit la somme de 9 621€ en 2018 et 9750.40€ en 2019. Ce reversement sera reconduit en 2020.

Article	Libellé	Réalisé 2018	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020
739118	Reversement IFER	9 621,00 €	9 751,00 €	9 750,40 €	10 000,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		9 621,00 €	9 751,00 €	9 750,40 €	10 000,00 €

Il est proposé au conseil communautaire de valider le reversement de 20% de la part de l'IFER éolien perçu par la CCPMG (Parc Eolien du Buret) à la commune du Buret pour 2020

TASCOM

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) a été créée par la loi n°72-657 du 13 juillet 1972 instituant des mesures en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés (articles 3 à 7 de la loi précitée).



FNGIR ET DCRTP

Les dotations de compensation de la réforme de la TP (DCRTP) et les fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR) sont 2 nouvelles dotations qui permettent de retrouver l'équivalence des ressources de la collectivité à hauteur des ressources fiscales 2009.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FNGIR	239 545	239 545	239 545	239 288,00 €	239 471,00 €	239 471,00 €
DCRTP	125 954	125 954	125 954	125 954,00 €	123 150,00 €	123 160,00 €

Récapitulatif COMPOSITION DU PANIER FISCAL

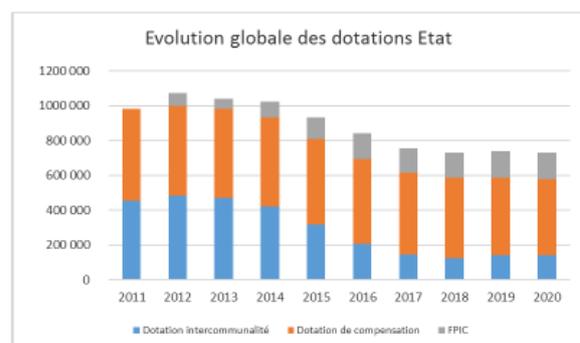
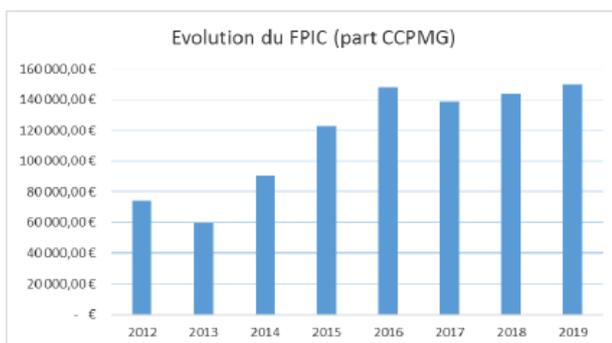
Recettes fiscales effectives par année	2019			2020		
TFNB	55 187,00 €	1,63%	39,07%	55 626,00 €	1,63%	39,40%
TAFNB	17 206,00 €	0,51%		17 000,00 €	0,50%	
TFPB	66 184,00 €	1,95%		66 884,00 €	1,96%	
TH	1 188 196,00 €	34,99%		1 206 392,00 €	35,31%	
CVAE	450 779,00 €	13,27%	45,13%	421 984,00 €	12,35%	45,25%
CFE	978 050,00 €	28,80%		1 019 919,00 €	29,85%	
IFER	103 961,00 €	3,06%		104 000,00 €	3,04%	
Compensations d'exonération nouveau régime	124 196,00 €	3,66%	3,66%	124 000,00 €	3,63%	3,63%
DCRTP	123 150,00 €	3,63%	10,68%	123 150,00 €	3,60%	10,61%
FNGIR	239 471,00 €	7,05%		239 471,00 €	7,01%	
TASCOM	27 867,00 €	0,82%	0,82%	27 867,00 €	0,82%	0,82%
Rôles supplémentaires et complémentaires	21 794,00 €	0,64%	0,64%	10 000,00 €	0,29%	0,29%
TOTAL	3 396 041,00 €	100,00%	100,00%	3 416 293,00 €	100,00%	100,00%

Libellé	Taux 2019	Taux 2020 proposés
Cotisation foncière des Entreprises	25,95%	25,95%
Taxe habitation	11,42%	11,42%
Taxe foncière non bâtie	1,85%	1,85%
Taxe foncière bâtie	0,70%	0,70%

FPIC

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Part totale	74 089 €	171 413 €	262 322 €	352 074 €	426 124 €	404 303 €	405 267 €	403 036 €
Communes	- €	111 729 €	172 034 €	228 984 €	277 654 €	265 445 €	261 574 €	252 973 €
CCPMG	74 089 €	59 654 €	90 288 €	123 090 €	148 470 €	138 858 €	143 693 €	150 063 €



Estimation 2020: même montant que 2019 soit 150 063€

BP 2020: Suivi de la dette: Besoin de financements

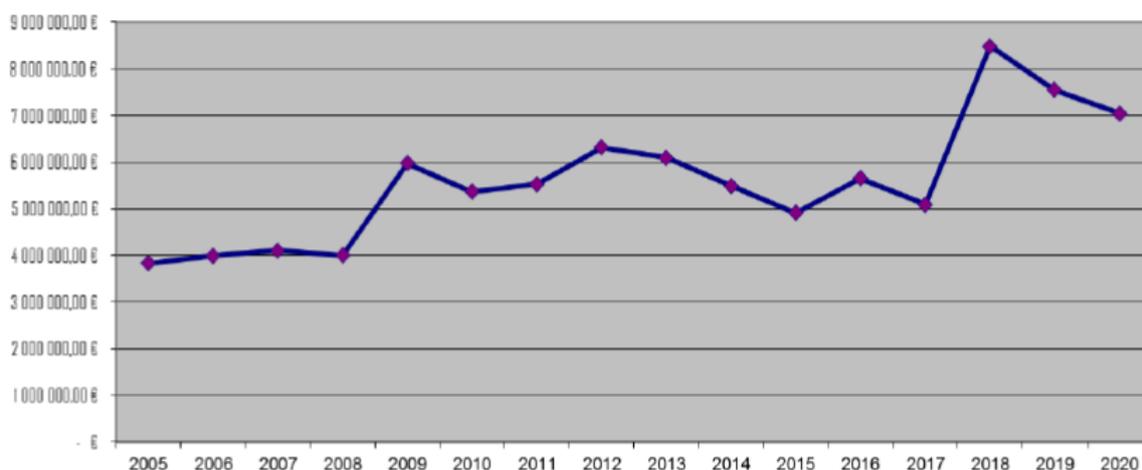
	BUDGET PRINCIPAL				ECONOMIE					BUDGET DECHETS	BUDGET TOURISME	BUDGET Ass régime			BUDGET Photovoltaïque
	Pôle santé Villiers	Extension Pôle santé Meslay	Salle des sports Bazougers	Bâtiment MARPA	Bâtiment CEROP	Bâtiment SODAFGED	Za du Clos Macé	ZI Fresne	Za St-Loup	Equipement et ampt espaces propre	Rénovation VVJN	Séparatif réseau St Denis Rue Paradis	Réhabilitation réseau EU Rue de la Gare	Réhabilitation réseau EU Allée de la	Salle de Bazougers
Dépenses															
Etudes et travaux	378 241,56 €	940 000,00 €	2 040 000,00 €	480 000,26 €	740 898,00 €	389 679,00 €	165 253,00 €	127 353,00 €	315 862,00 €	472 000,00 €	300 000,00 €	75 000,00 €	95 000,00 €	25 000,00 €	130 000,00 €
Total Dépenses	378 241,56 €	940 000,00 €	2 040 000,00 €	480 000,26 €	740 898,00 €	389 679,00 €	165 253,00 €	127 353,00 €	315 862,00 €	472 000,00 €	300 000,00 €	75 000,00 €	95 000,00 €	25 000,00 €	130 000,00 €
Recettes															
Subventions+ fctva + cession	211 122,10 €	523 316,00 €	1 542 052,88 €	295 000,00 €	410 209,00 €	288 516,76 €	80 976,50 €	85 142,00 €	237 583,00 €	126 004,00 €	60 000,00 €	22 500,00 €	28 500,00 €	7 500,00 €	0,00 €
Autofinancement	0,46 €	0,00 €							79,00 €	195 996,00 €					
surfinancement	0,00 €	92 894,43 €													
Total Recettes	211 122,56 €	616 210,43 €	1 542 052,88 €	295 000,00 €	410 209,00 €	288 516,76 €	80 976,50 €	85 142,00 €	237 662,00 €	322 000,00 €	60 000,00 €	22 500,00 €	28 500,00 €	7 500,00 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	167 119,00 €	323 789,57 €	497 947,12 €	185 000,26 €	330 689,00 €	101 162,24 €	84 276,50 €	42 211,00 €	78 200,00 €	150 000,00 €	240 000,00 €	52 500,00 €	66 500,00 €	17 500,00 €	130 000,00 €
Montant emprunt	167 119,00 €	323 789,57 €	497 947,12 €	185 000,26 €	330 689,00 €	101 162,24 €	84 200,00 €	50 000,00 €	78 200,00 €	150 000,00 €	240 000,00 €	52 500,00 €	66 500,00 €	17 500,00 €	130 000,00 €

Budget annexe Eau Régie:

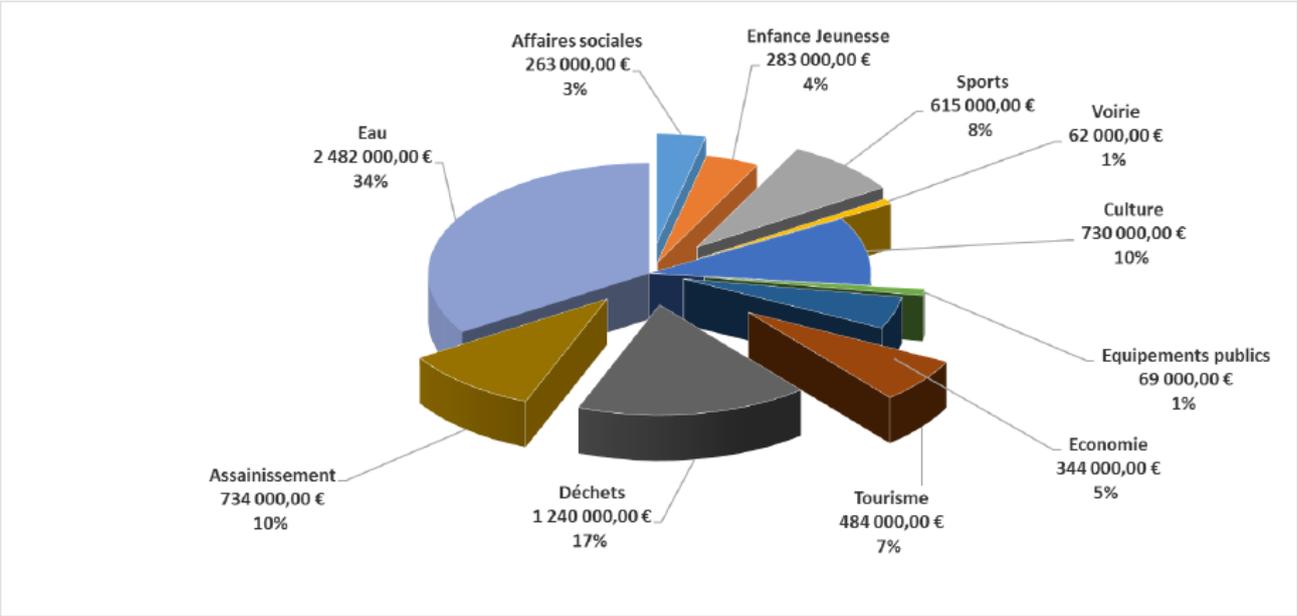
Une décision modificative sera votée en cours d'année 2020 afin d'inscrire le montant des emprunts sur le budget annexe eau régie permettant de conserver de l'autofinancement

Suivi de la dette

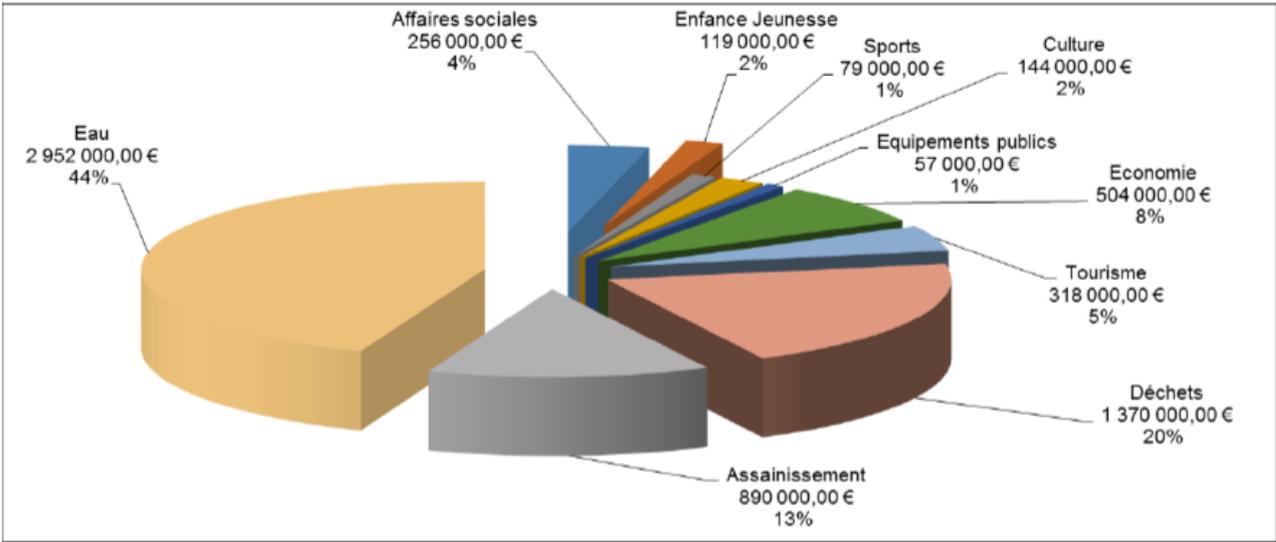
Evolution de la dette Tous budgets



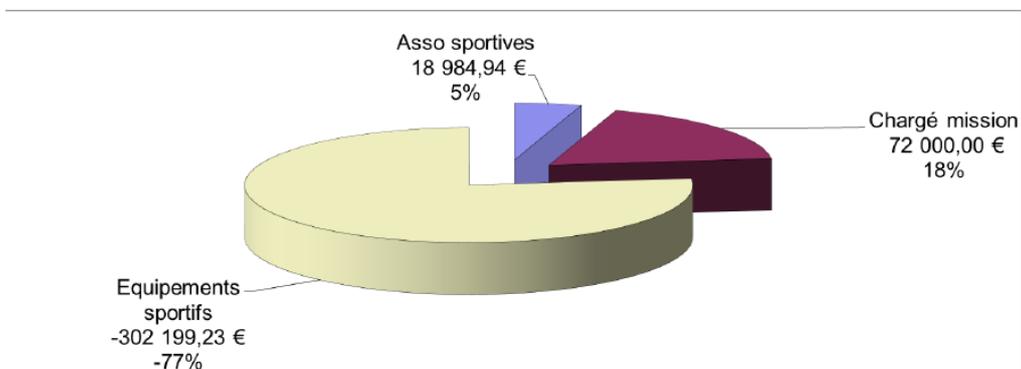
Répartition des dépenses 2020 par domaines de compétence (Fonctionnement hors amortissement)



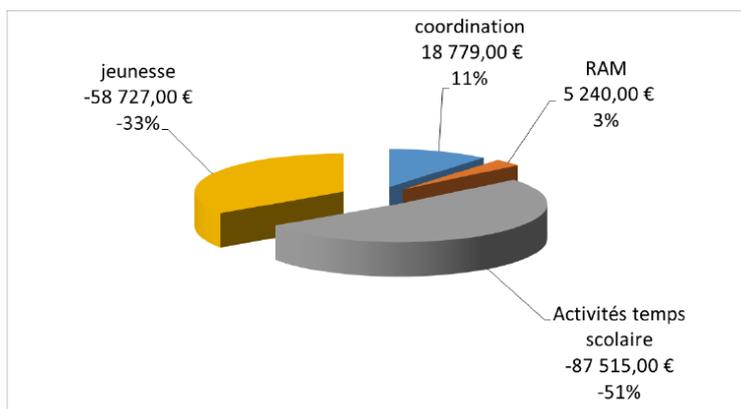
Répartition des recettes 2020 par domaines de compétence (Fonctionnement hors amortissement)



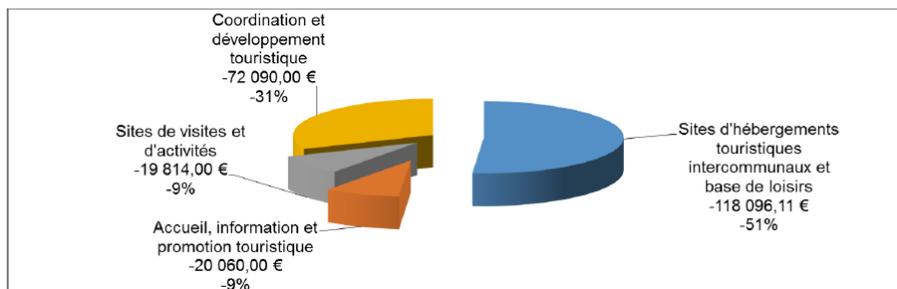
BP 2020 – Actions sports (Bilan Fonctionnement et investissement)



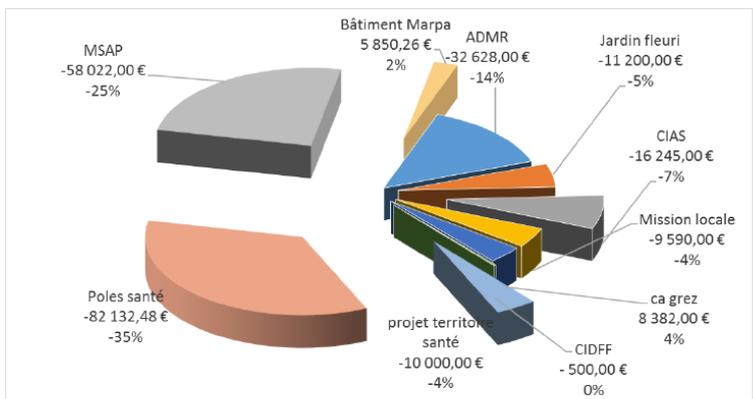
BP 2020 – Actions enfance jeunesse (Bilan Fonctionnement et investissement)



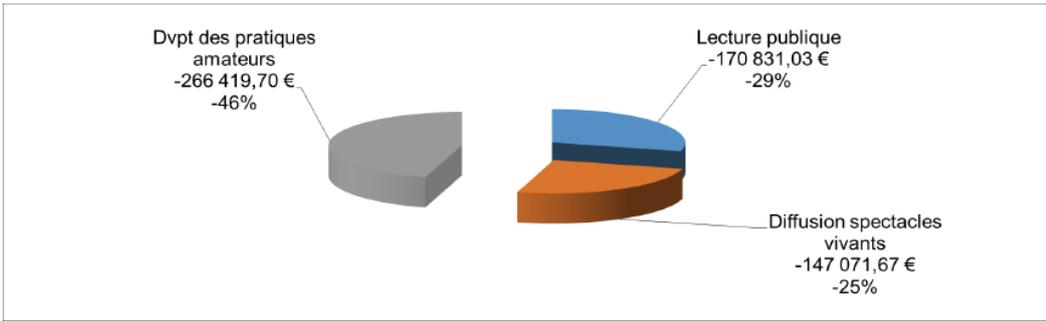
BP 2020 – Actions tourisme (Bilan Fonctionnement et investissement)



**BP 2020 – Actions affaires sociales
(Bilan Fonctionnement et investissement)**



**BP 2020 – Actions culturelles
(Bilan Fonctionnement et investissement)**



**Variation des coûts des principaux services du budgets Principal
+ budget Economie + budget Tourisme
(bilan fonctionnement + remboursement capital emprunts)**

Comparatif 2019/2020	AFFAIRES SOCIALES	CULTURE	JEUNESSE	SPORT	VOIRIE	Economie	Tourisme
Résultat 2019	-96 630 €	-512 826 €	-180 943 €	-509 916 €	-60 955 €	-33 009 €	-161 484 €
BP 2020	-89 347 €	-567 498 €	-165 437 €	-532 002 €	-80 194 €	-94 218 €	-148 423 €
Variation	- 7 283,41 €	54 672,14 €	- 15 505,65 €	22 085,97 €	19 239,31 €	61 209,42 €	- 13 060,79 €

Détail du financement des opérations 2020 (Budget Principal)

BUDGET PRINCIPAL					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2020
	Fonds de concours	130 000,00 €			130 000,00 €
	Fds de concours Habitat et Sté des courses	42 350,00 €			42 350,00 €
197	Acquisition Matériel Enfance Jeunesse Sport	7 905,00 €	1 296,00 €		6 609,00 €
198	Acquisition matériel + véhicules	176 328,00 €	69 507,00 €		106 821,00 €
211	Pôle intercommunal	20 000,00 €	3 840,00 €		16 160,00 €
215	SIG	12 210,00 €	2 003,00 €		10 207,00 €
220	salle de sports Val du Maine	2 500,00 €	410,00 €		2 090,00 €
222	Pôle santé	7 118,00 €	2 502,00 €		4 616,00 €
237	Réhabilitation Salle tennis squash	38 637,04 €	249 168,60 €		
239	Outils de Communication	3 500,00 €	574,00 €		2 926,00 €
250	Mobilier réseau lecture	2 500,00 €	410,00 €		2 090,00 €
256	Equipement lecture	4 351,00 €	709,00 €		3 642,00 €
261	PLUI + PLH+ TRANSPORT MOBILITE	115 330,00 €	76 473,00 €		38 857,00 €
265	Pôle santé Villiers	213 821,00 €	117 918,85 €	167 119,00 €	
266	Centre Administratif	35 305,00 €	15 577,00 €		19 728,00 €
268	Salle de sports Bazougers	2 003 672,69 €	1 492 114,88 €	497 947,12 €	13 610,69 €
269	Logiciel portail Familles	13 432,00 €	50 666,00 €		
270	Extension Pôle santé Meslay	940 000,00 €	462 511,10 €	323 789,57 €	153 699,33 €
272	Voirie 2019		6 722,00 €		
273	Actions Mobilité et transport	266 040,00 €	166 466,20 €		99 573,80 €
274	Bâtiment MARPA	468 150,00 €	268 000,00 €	185 000,26 €	15 149,74 €
275	Voirie 2020	59 500,00 €	9 760,00 €		49 740,00 €
276	Salle de sport Meslay	19 000,00 €	3 117,00 €		15 883,00 €
277	Contournement Chéméré Le Roi	285 000,00 €	246 751,00 €		38 249,00 €
278	Le Bois de Bergault	165 000,00 €	82 900,00 €		82 100,00 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL		5 031 649,73 €	3 329 396,63 €	1 173 855,95 €	854 101,56 €

Détail du financement des opérations 2020 (Budget Tourisme)

BUDGET TOURISME					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2020
2051	Logiciel	12 990,00 €	12 095,00 €		895,00 €
11	Equipement Base Loisirs Chesnaie	4 640,00 €	270,00 €		4 370,00 €
17	Matériel VVNJ	4 030,00 €	611,00 €		3 419,00 €
24	Swin golf	5 510,00 €	910,00 €		4 600,00 €
26	Réhabilitation santiaires individuels Villiers	3 000,00 €			3 000,00 €
37	Amgt emplacement camping Villiers	13 950,00 €			13 950,00 €
40	signalétique Randonnées	11 100,00 €	7 376,00 €		3 724,00 €
50	Amgt site la chesnaie	2 000,00 €	330,00 €		1 670,00 €
55	Réha chalets la Chesnaie	10 000,00 €			10 000,00 €
57	Amgt loisirs VVNJ	9 400,00 €	1 542,00 €		7 858,00 €
58	Renforcement Attrac Base La Chesnaie	44 800,00 €	7 349,00 €		37 451,00 €
59	Rénovation VVNJ	300 000,00 €	60 000,00 €	240 000,00 €	- €
TOTAL BUDGET TOURISME		421 420,00 €	90 483,00 €	240 000,00 €	90 937,00 €

Détail du financement des opérations 2020 (Budget Déchets)

BUDGET DECHETS					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2020
2051	Logiciels	5 120,00 €			5 120,00 €
75	Espaces propreté + Conteneurs	472 000,00 €	126 004,00 €	150 000,00 €	195 996,00 €
760	Prévention	500,00 €			500,00 €
80	Matériel équipement	9 000,00 €	2 000,00 €		7 000,00 €
82	Carrière	12 385,35 €			12 385,35 €
830	Signalétique Déchetterie	1 000,00 €			1 000,00 €
840	Amngt dechetterie Meslay	18 307,00 €	2 200,00 €		16 107,00 €
843	Amgt déchetterie Villiers	1 500,00 €			1 500,00 €
TOTAL BUDGET DECHETS		519 812,35 €	130 204,00 €	150 000,00 €	239 608,35 €

Détail du financement des opérations 2020 (Budget Economie)

BUDGET ECONOMIE					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2020
2031	Etudes	10 000,00 €			10 000,00 €
2051	Logiciel	305,00 €	50,00 €		255,00 €
36	Bâtiment SODAFGEO 2	235 802,00 €	241 265,15 €	101 162,24 €	
39	Bâtiment CEROP	731 458,00 €	410 209,00 €	330 689,00 €	
	Za Ballée	19 776,20 €			19 776,20 €
	Za St Loup	315 862,00 €	237 583,00 €	78 200,00 €	79,00 €
	ZI Fresne Guitemière Grez Bouère	127 353,00 €	85 142,00 €	50 000,00 €	
	Za du clos Macé	165 253,00 €	80 976,50 €	84 200,00 €	76,50 €
TOTAL BUDGET ECONOMIE		1 605 809,20 €	1 055 225,65 €	644 251,24 €	30 186,70 €

Détail du financement des opérations 2020 (Budget Eau régie)

BUDGET EAU REGIE					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2020
100	Equipements - Matériels	80 290,58 €			80 290,58 €
103	Achat compteurs Eau radio relève prog sur 5 ans	102 000,00 €			102 000,00 €
105	Travaux réseau et Réhabilitation Château Eau Villiers	1 000,00 €			1 000,00 €
107	Extension bureau Eau/Assai Atelier technique	29 292,90 €			29 292,90 €
109	Station Juigné Maisoncelles étude création puits cana	150 860,00 €	28 500,00 €		122 360,00 €
111	Réhabilitation réseau Ruillé	179 940,90 €	56 400,00 €		123 540,90 €
114	Réhabilitation captage Moulin Rousson SAULGES et	340 708,12 €	109 500,00 €		231 208,12 €
115	Interconnexion PREAUX et MO	27 118,00 €	48 000,00 €		
117	Supervision SOFREL	28 000,00 €	11 695,10 €		16 304,90 €
119	Travaux réhabilitation réseaux 2019 à 2022	40 000,00 €	12 000,00 €		28 000,00 €
121	Réhabilitation captage le Plessis PREAUX	110 000,00 €	33 000,00 €		77 000,00 €
122	Réhabilitation réseau Grande Rue Meslay	98 817,00 €	30 000,00 €		68 817,00 €
123	Pose débitmètres Château d'eau le Landereau Meslay	30 000,00 €	24 000,00 €		6 000,00 €
126	Station Montavallon Meslay automate	3 500,00 €			3 500,00 €
127	Travaux extension réseaux 2019	35 000,00 €			35 000,00 €
128	Décolmatage puits Montavallon	43 980,00 €			43 980,00 €
129	Rue de la gare - Meslay (Rond point Ruillé - Centre vi	90 000,00 €	27 000,00 €		63 000,00 €
130	Chemin Saubert - Meslay	35 000,00 €	10 500,00 €		24 500,00 €
131	Centre bourg - Le Buret	100 000,00 €	30 000,00 €		70 000,00 €
132	Château de la Touche - Meslay	20 000,00 €	6 000,00 €		14 000,00 €
133	CE MESLAY DU MAINE	180 000,00 €	54 000,00 €		126 000,00 €
134	Renforcement ZI Guitemière (Métha)	25 000,00 €	25 000,00 €		- €
135	Pose débitmètres pour sectorisation	40 000,00 €	32 000,00 €		8 000,00 €
136	Bâche Montavallon	100 000,00 €	30 000,00 €		70 000,00 €
TOTAL BUDGET EAU REGIE		1 890 507,50 €	567 595,10 €	0,00 €	1 343 794,40 €

Des emprunts seront à inscrire afin de ne pas utiliser tout l'autofinancement

Détail du financement des opérations 2020 (Budgets: Eau DSP - Assainissement DSP- Production électricité photovoltaïque)

BUDGET EAU DSP					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2020
314	Renouvellement réseau la Briquetterie St Brice	22 146,50 €	24 455,00 €		
313	Renouvellement réseau rue de la Libération GREZ	170 000,00 €	51 000,00 €		119 000,00 €
315	Divers travaux d'extension	20 000,00 €			20 000,00 €
316	divers travaux de réhabilitation	15 000,00 €	4 500,00 €		10 500,00 €
TOTAL BUDGET EAU DSP		227 146,50 €	79 955,00 €	0,00 €	149 500,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT DSP					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2020
402	Etude pour optimisation STEP Bazougers	40 000,00 €	32 000,00 €		8 000,00 €
TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT DSP		40 000,00 €	32 000,00 €	0,00 €	8 000,00 €

BUDGET Production électricité photovoltaïque					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2020
501	Travaux panneaux photovoltaïques Salle de sport Bazougers	130 000,00 €		130 000,00 €	- €
TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT DSP		130 000,00 €	0,00 €	130 000,00 €	0,00 €

Détail du financement des opérations 2020 (Budget Assainissement Régie)

BUDGET ASSAINISSEMENT REGIE					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2020
201	Equipements sce assainissement	7 075,00 €			7 075,00 €
207	Etude diagnostic système AC La Bazouge	40 000,00 €	32 000,00 €		8 000,00 €
213	Extension bureau Eau-Assainissement atelier	110,00 €			110,00 €
214	Extension réseaux et réhabilitation réseaux	20 000,00 €	7 500,00 €		12 500,00 €
215	Renouvellement réseau Centre bourg Ruillé	27 000,00 €	8 100,00 €		18 900,00 €
216	Séparatif réseau St Denis rue de Paradis	75 000,00 €	22 500,00 €	52 500,00 €	- €
217	renouvellement pompes de relevage	50 000,00 €			50 000,00 €
218	sécurisation des postes de relevage	10 000,00 €	3 000,00 €		7 000,00 €
219	supervision télégestion	12 000,00 €	1 488,90 €		10 511,10 €
221	Etude diagnostic système AC GREZ	45 000,00 €	36 000,00 €		9 000,00 €
222	Réhabilitation réseau EU Rue de la gare Meslay section	95 000,00 €	28 500,00 €	66 500,00 €	- €
223	Réhabilitation réseau EU allée de la touche Meslay	25 000,00 €	7 500,00 €	17 500,00 €	- €
TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT REGIE		406 185,00 €	146 588,90 €	136 500,00 €	123 096,10 €

Etat des avances du budget Principal

AVANCES du BUDGET PRINCIPAL vers les BUDGETS ANNEXES SITUATION AU 31 décembre 2020					
Budgets	Situation au 31/12/18	Mouvements 2019	Situation au 31/12/19	Mouvements 2020	Situation au 31/12/20
ZI du Fresne	278 965,20 €		278 965,20 €	- 1 277,00 €	277 688,20 €
ZA Villiers	26 351,88 €		26 351,88 €		26 351,88 €
ZA du Clos Macé	83 583,57 €		83 583,57 €	- 6 936,89 €	76 646,68 €
ZA la Chalopinière	46 825,11 €		46 825,11 €		46 825,11 €
TOTAL	435 725,76 €	- €	435 725,76 €	- 8 213,89 €	427 511,87 €

Etat des provisions - Vote des admissions en non valeur et effacements de dettes

Budgets	PROVISIONS - Situation au 31 décembre 2019				PROVISIONS - Situation au 31 décembre 2020		
	Total au 31 décembre 2018	Mouvements 2019		Total au 31 décembre 2019	Mouvements 2020		Total au 1er janvier 2020 après inscription des dotations 2020
		dotation au c/6817	Reprise au c/7817		dotation au c/6818	Reprise au c/7818	
Principal	6 212,10 €	2 500,00 €	2 988,43 €	5 723,67 €	4 500,00 €		10 223,67 €
Economie	117 440,88 €	6 000,00 €	46,00 €	123 394,88 €	20 750,00 €		144 144,88 €
Déchets	23 644,90 €	8 356,00 €	6 366,40 €	25 634,50 €	2 570,00 €		28 204,50 €
Eau	21 049,60 €	15 850,00 €	12 273,63 €	24 625,97 €	10 000,00 €		34 625,97 €
Assainissement	16 574,07 €	1 000,00 €	4 937,50 €	12 636,57 €	400,00 €		13 036,57 €
TOTAL	184 921,55 €	33 706,00 €	26 611,96 €	192 015,59 €	38 220,00 €	- €	230 235,59 €

La trésorerie de Meslay du Maine propose les dossiers d'admissions en non valeur et d'effacements de dettes suivants aux budgets DECHETS, EAU REGIE et ASSAINISSEMENT REGIE

ADMISSIONS EN NON-VALEUR article 6541			
budget	n° liste ou réf pièce	montant TTC	montant HT
BUDGET DECHETS	3903710231	4 196,34 €	3 850,10 €
TOTAL		4 196,34 €	3 850,10 €

ADMISSIONS EN NON-VALEUR article 6541			
budget	n° liste ou réf pièce	montant TTC	montant HT
BUDGET EAU REGIE	3922330531	246,72 €	233,86 €
	3919720231	186,77 €	177,03 €
TOTAL		433,49 €	410,89 €

EFFACEMENT DE DETTES article 6542			
budget	n° liste ou réf pièce	montant TTC	montant HT
BUDGET DECHETS	3922320531	69,55 €	63,23 €
	4074110231	57,00 €	51,82 €
	4072910531	57,30 €	52,09 €
	4073510231	29,50 €	25,91 €
	4062520531	45,84 €	41,67 €
	4061301131	57,30 €	52,09 €
	4061700531	449,94 €	409,04 €
	TOTAL	765,43 €	695,85 €

EFFACEMENT DE DETTES article 6542			
budget	n° liste ou réf pièce	montant TTC	montant HT
BUDGET EAU REGIE	4079181431	110,38 €	104,63 €
	4073510531	160,00 €	151,66 €
	4069100231	70,86 €	66,25 €
	4061500531	90,21 €	82,01 €
	4037410231	34,11 €	32,33 €
	4062900531	661,90 €	621,87 €
	4062540231	1 284,36 €	1 196,20 €
	Liste du 19/12/19	103,72 €	98,32 €
	3963410531	25,21 €	23,64 €
	3919720231	97,01 €	91,95 €
TOTAL		2 637,78 €	2 468,86 €

EFFACEMENT DE DETTES article 6542			
budget	n° liste ou réf pièce	montant TTC	montant HT
BUDGET ASS REGIE	4062500231	100,00 €	90,91 €
TOTAL		100,00 €	90,91 €

SYNTHESE

Masses budgétaires

- **Fonctionnement : 15,6 M€**
- **Investissement: 14 M€ dont 9,8 M€ travaux et équipements**

CONSOLIDATION DES BUDGETS

Budget	Fonctionnement			Investissement			Bilan global	Emprunts		Subvention du budget principal	Avance du budget principal	Remboursement avance du budget principal
	Dépenses	Recettes	Bilan	Dépenses	Recettes	Bilan		Objet	montant			
Budget principal	8 153 204,99 €	8 153 204,99 €	- €	6 252 716,50 €	6 252 716,50 €	- €	- €	Poles santé	490 908,57 €			
								MARPA	185 000,26 €			
								Salle de sport	497 947,12 €			
ECONOMIE (a)	560 856,21 €	560 856,21 €	- €	1 723 313,10 €	1 723 313,10 €	- €	- €	Atelier relais Grez	101 162,24 €			
								Botex levrard	- €			
								CEROP	330 689,00 €			
Tourisme	557 966,36 €	557 966,36 €	- €	464 636,49 €	464 636,49 €	- €	- €	Chalets VVNI	240 000,00 €	239 501,21 €		
Budget Guitemière/Bouère/Grez	529 469,94 €	529 469,94 €	- €	407 067,94 €	407 067,94 €	- €	- €	Foncier	50 000,00 €	34 495,00 €		1 277,00 €
Budget ZA Val du Maine	3 357,00 €	27 650,93 €	24 293,93 €	19 776,20 €	19 776,20 €	- €	24 293,93 €				- €	
Budget ZA Villiers	8 785,00 €	8 785,00 €	- €	6 109,69 €	6 109,69 €	- €	- €			8 329,00 €	- €	
ZA Chalopinrière	53 105,11 €	53 105,11 €	- €	46 825,11 €	46 825,11 €	- €	- €			3 140,00 €		
ZA du Clos Macé	251 535,89 €	251 535,89 €	- €	167 496,28 €	167 496,28 €	- €	- €	Foncier	84 200,00 €	5 000,00 €		6 936,89 €
ZA St Loup	4 533,33 €	4 533,33 €	- €	320 151,33 €	320 151,33 €	- €	- €	Trvx ZAE	78 200,00 €	4 533,33 €	- €	
Production Electricité				140 000,00 €	140 000,00 €			Trvx ZAE	130 000,00 €		10 000,00 €	10 000,00 €
DECHETS	1 392 480,45 €	1 392 480,45 €	- €	729 487,35 €	729 487,35 €	- €	- €		150 000,00 €			
Régie EAU	2 549 601,15 €	2 549 601,15 €	- €	2 196 210,05 €	2 196 210,05 €	- €	- €	trvx				
DSP EAU	480 379,12 €	480 379,12 €	- €	565 264,53 €	565 264,53 €	- €	- €					
Régie ASSAIN-	1 005 900,23 €	1 005 900,23 €	- €	857 595,00 €	857 595,00 €	- €	- €		136 500,00 €			
DSP ASSAIN-	49 264,99 €	49 264,99 €	- €	87 124,77 €	87 124,77 €	- €	- €					
TOTAUX	15 600 439,77 €	15 624 733,70 €	24 293,93 €	13 983 774,34 €	13 983 774,34 €	- €	24 293,93 €		2 474 607,19 €	284 998,54 €	10 000,00 €	18 213,89 €

Vote du Budget Primitif 2020 et Vote des taux

Libellé	Taux 2019	Taux 2020 proposés
Cotisation foncière des Entreprises	25,95%	25,95%
Taxe habitation	11,42%	11,42%
Taxe foncière non bâtie	1,85%	1,85%
Taxe foncière bâtie	0,70%	0,70%

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1) VOTE DES TAUX 2020

- Fixe à 25.95 % le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises applicable en 2020.
- Fixe à 11.42 % le taux de la Taxe d'habitation applicable en 2020.
- Fixe à 1.85 % le taux de la Taxe foncière non bâti applicable en 2020.
- Fixe à 0.70 % le taux de la Taxe foncière bâti applicable en 2020.

2) Valide le reversement de 20 % de la part de l'IFER éolien perçu par la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez (Parc Eolien du Buret) à la commune du Buret pour 2020.

3) Valide les dossiers d'admissions en non-valeur et effacements de dettes aux budgets annexe Déchets, eau régie, assainissement régie tels que présentés.

4) VOTE DU BUDGET 2020

Après avoir pris connaissance de l'ensemble du projet du Budget Primitif 2020, valide le Budget Primitif 2020 tel que présenté.

5) Autorise le Président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

Fin de la séance à 22 h 20

Procès-Verbal du conseil communautaire du 25 février 2020
Signature par voie délibérative

Communes	Nom	Prénom	Emargement
ARQUENAY	Langlois	Gustave	
BAZOUGERS	Rapin	Yveline	
BAZOUGERS	Ferran	David	
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Gangnat	Pascal	
BOUERE	Chauveau	Jacky	
BOUERE	Avallart	Pierre	
BOUERE	Mahieu	Céline	
CHEMERE LE ROI	Landelle	Jean-Luc	
GREZ EN BOUERE	Ollier	Yann	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Legeay	Franck	
LA CROPTÉ	Lambert	Paul	
LE BIGNON DU MAINE	Bellay	Jean-Louis	
LE BURET	Catillon	Didier	
MAISONCELLE DU MAINE	Gendron	Didier	
MESLAY DU MAINE	Poulain	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	Bordier	Pierre	
MESLAY DU MAINE	Taunais	Maryse	
MESLAY DU MAINE	Boulay	Christian	
MESLAY DU MAINE	Bruneau	Sylvie	
MESLAY DU MAINE	Brault	Jacques	
MESLAY DU MAINE	Jardin	Elisabeth	
PREAUX	Foucault	Roland	
RUILLE FROID FONDS	Helbert	Marie-Claude	
SAINT BRICE	Boisseau	André	
SAINT CHARLES LA FORET	Abafour	Michel	
ST DENIS DU MAINE	Boizard	Bernard	
VAL DU MAINE	Cottreau	Michel	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Sabin	Jacques	